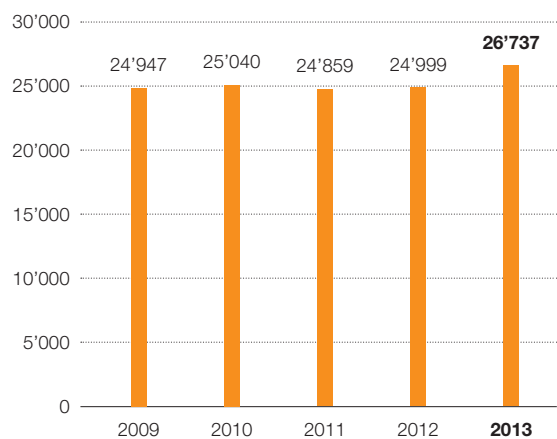


Rapport financier 2013

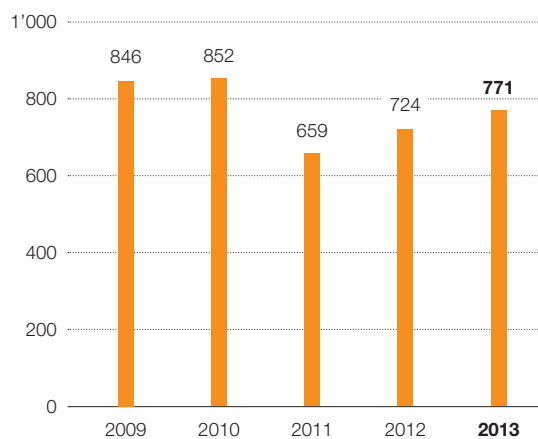
GROUPE MIGROS

Évolution des résultats du groupe

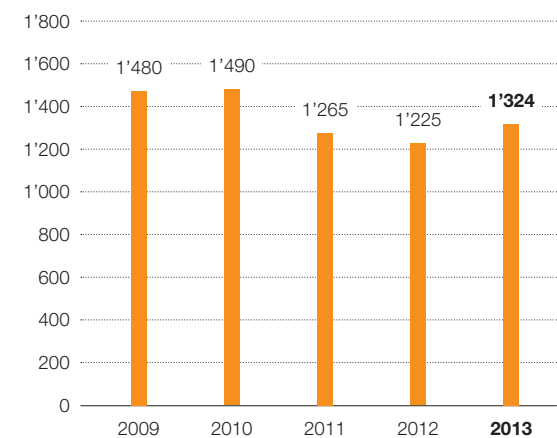
Produits
[mio. CHF]



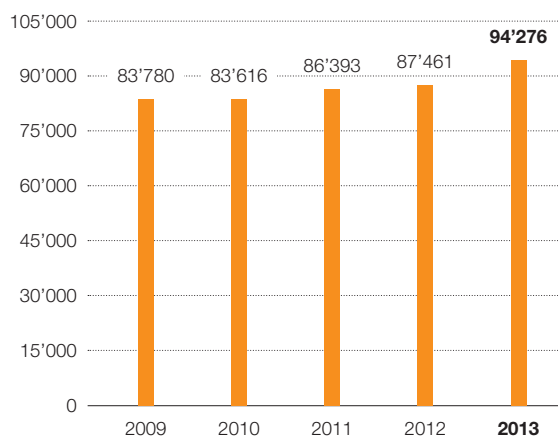
Bénéfice¹
[mio. CHF]



Investissements
[mio. CHF]



Effectif
[nombre de personnes]



¹ Avant effet de prévoyance.

Indicateurs

mio. CHF ou selon indication	2009	2010	2011	2012 (adapté) ¹	2013	Variation année précédente en %	
Produits	24'946.9	25'040.3	24'858.8	24'998.8	26'737.0	7.0	
↳ dont produits avant produits des services financiers	23'958.4	24'080.4	23'893.6	24'076.9	25'845.9	7.3	
↳ dont chiffre d'affaires commerce de détail Migros	21'037.2	21'199.8	21'058.6	21'333.9	22'867.1	7.2	
↳ dont chiffre d'affaires des coopératives	15'221.8	15'164.2	14'661.9	14'524.0	15'844.3	9.1	
Total des sites de vente Migros	nombre	604	610	623	631	639	1.3
Total des surfaces de vente Migros	m ²	1'266'062	1'293'204	1'332'397	1'344'738	1'348'664	0.3
EBITDA² (résultat avant résultat financier, impôts sur le résultat et amortissements)	2'278.4	2'315.7	2'116.2	2'177.4	2'266.1	4.1	
en % des produits	%	9.1	9.2	8.5	8.7	8.5	
↳ dont EBITDA résultant des activités commerciales et industrielles		2'039.2	2'001.8	1'791.2	1'901.5	1'985.6	4.4
EBIT² (résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat)	1'153.1	1'176.2	979.0	985.6	1'043.9	5.9	
en % des produits	%	4.6	4.7	3.9	3.9	3.9	
Bénéfice²	846.3	851.6	659.3	724.2	770.9	6.4	
en % des produits	%	3.4	3.4	2.7	2.9	2.9	
Effet de prévoyance après impôts		135.3	40.2	3.1	22.4	13.4	
Flux de trésorerie des activités d'exploitation	2'409.6	1'999.0	1'126.7	1'267.5	1'224.9	-3.4	
en % des produits	%	9.7	8.0	4.5	5.1	4.6	
↳ dont flux de trésorerie résultant des activités commerciales et industrielles		1'494.5	1'855.1	1'347.4	2'045.3	687.7	-66.4
Investissements	1'479.5	1'490.2	1'265.3	1'224.8	1'324.2	8.1	
Capitaux propres	13'363.4	14'294.0	14'878.4	15'248.0	15'969.1	4.7	
en % du total du bilan	%	26.3	27.3	27.0	26.5	27.2	
↳ dont capitaux propres résultant des activités commerciales et industrielles		11'634.9	12'412.4	12'893.2	13'099.8	13'663.4	4.3
en % du total du bilan	%	59.5	62.1	63.6	62.5	65.1	
Total du bilan	50'805.2	52'374.5	55'181.4	57'534.2	58'809.4	2.2	
↳ dont total du bilan résultant des activités commerciales et industrielles		19'564.0	19'973.1	20'256.8	20'958.3	20'983.7	0.1
Charges à buts culturels, sociaux et politico-économiques	114.1	114.9	117.6	125.0	120.3	-3.8	
Effectif/Coopérateurs Migros							
Effectif (personnes en moyenne annuelle)	nombre	83'780	83'616	86'393	87'461	94'276	7.8
Coopérateurs Migros (sociétaires)	nombre	2'074'259	2'086'294	2'091'188	2'111'084	2'136'959	1.2

¹ Adapté en relation avec l'IAS 19 (cf. note annexe 2 aux comptes annuels consolidés du groupe Migros) et adaptation des immobilisations corporelles (voir tableau de variation des capitaux propres consolidés).

² Avant effet de prévoyance.

Rapport sur la situation financière du groupe Migros

A. Vue d'ensemble	8
A.1. Indicateurs	8
A.2. Compte de résultat	8
A.3. Bilan	9
A.4. Tableau de financement	9
B. Introduction	10
C. Acquisitions et cessions	10
D. Évolution des produits (du chiffre d'affaires) du groupe Migros	11
D.1. Évolution du produit (du chiffre d'affaires) dans les activités commerciales et industrielles	11
D.2. Évolution du produit dans l'activité Services financiers	13
E. Résultats opérationnels du groupe Migros	13
E.1. Résultat opérationnel des activités commerciales et industrielles	14
E.2. Résultat opérationnel de l'activité Services financiers	16
F. Bilan du groupe Migros	17
F.1. Bilan des activités commerciales et industrielles	17
F.2. Bilan de l'activité Services financiers	17
G. Tableau de financement du groupe Migros	18
G.1. Tableau de financement des activités commerciales et industrielles	18
G.2. Tableau de financement de l'activité Services financiers	18
H. Organismes de prévoyance du personnel	19
I. Une conduite d'entreprise axée sur la valeur comme base à la création de valeur ajoutée	20
J. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) au sein du groupe Migros	20
J.1. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) dans les activités commerciales et industrielles	20
J.1.1. Gestion des risques d'un point de vue général	20
J.1.2. Gestion des risques financiers	21
J.1.3. Gestion des risques dans le domaine des assurances	22
J.1.4. Gestion des risques dans le domaine de la fiscalité et de la TVA	22
J.1.5. Gestion des risques liés aux cas de droit	23
J.1.6. Système de Contrôle Interne (SCI) dans les activités commerciales et industrielles	23
J.2. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) dans l'activité Services financiers	23
J.2.1. Gestion des risques d'un point de vue général	23
J.2.2. Gestion des risques financiers	24
J.2.3. Gestion des risques juridiques et de conformité	25
J.2.4. Système de Contrôle Interne (SCI) dans l'activité Services financiers	26
K. Compte de création de valeur	27

A. Vue d'ensemble

A.1. Indicateurs

	Groupe Migros	
	2013	2012 (adapté) ¹
	mio. CHF	
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat ²	1'043.9	985.6
Bénéfice ²	770.9	724.2
Cash-flow (résultant de l'activité d'exploitation)	1'224.9	1'267.5
↳ dont cash-flow résultant des activités commerciales et industrielles ³	687.7	2'045.3
Investissements	1'324.2	1'224.8
Capitaux propres	15'969.1	15'248.0
↳ dont capitaux propres résultant des activités commerciales et industrielles ³	13'663.4	13'099.8
Total du bilan	58'809.4	57'534.2
↳ dont total du bilan résultant des activités commerciales et industrielles ³	20'983.7	20'958.3

¹ Adapté en relation avec l'IAS 19 (cf. note annexe 2 aux comptes annuels consolidés du groupe Migros) et adaptation des immobilisations corporelles.

² Avant effet de prévoyance.

³ Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

A.2. Compte de résultat

mio. CHF	Groupe Migros		Activités commerciales et industrielles ¹		Activité Services financiers ¹	
	2013	2012 (adapté) ²	2013	2012 (adapté) ²	2013	2012 (adapté) ²
Produits nets des livraisons et services	25'535.2	23'798.9	25'538.9	23'799.8	3.4	3.7
Autres produits d'exploitation	310.7	278.0	312.4	278.6	4.3	2.3
Produits avant produits des services financiers	25'845.9	24'076.9	25'851.3	24'078.4	7.7	6.0
Produits des services financiers	891.1	921.9	-	-	891.1	921.9
Total produits	26'737.0	24'998.8	25'851.3	24'078.4	898.8	927.9
Charges de matières et de services	15'530.9	14'371.4	15'532.3	14'372.7	-	-
Charges pour services financiers	331.6	366.4	-	-	332.0	366.8
Charges de personnel	5'292.5	5'033.3	5'117.3	4'858.7	175.8	175.0
Amortissements	1'222.2	1'191.8	1'184.1	1'156.2	38.1	37.7
Autres charges d'exploitation	3'315.9	3'050.3	3'216.1	2'945.5	112.6	111.0
Résultat avant résultat financier, impôts sur le résultat et effet de prévoyance	1'043.9	985.6	801.5	745.3	240.3	237.4
Effet de prévoyance avant impôts	17.0	27.1	15.7	25.0	1.3	2.1
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat	1'060.9	1'012.7	817.2	770.3	241.6	239.5

¹ Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

² Adapté en relation avec l'IAS 19 (cf. note annexe 2 aux comptes annuels consolidés du groupe Migros).

A.3. Bilan

mio. CHF	Groupe Migros		Activités commerciales et industrielles ¹		Activité Services financiers ¹	
	2013	2012 (adapté) ²	2013	2012 (adapté) ²	2013	2012 (adapté) ²
ACTIFS						
Liquidités	3'683.9	4'350.9	1'308.1	2'132.8	2'648.5	2'656.2
Créances envers les banques	1'732.0	1'158.1	492.6	19.5	1'240.3	1'139.3
Créances hypothécaires et autres créances clients	33'877.1	32'586.5	–	–	33'891.0	32'601.7
Autres créances	809.6	779.4	812.7	779.9	–	–
Stocks	2'365.6	2'200.5	2'365.6	2'200.4	–	–
Autres actifs financiers	1'631.5	2'039.0	822.5	960.8	808.9	1'078.2
Participations dans des sociétés associées et coentreprises	134.4	148.5	871.8	886.0	–	–
Immubles de placement	344.2	377.1	318.4	346.7	25.8	30.5
Immobilisations corporelles	12'052.3	11'832.4	11'910.4	11'685.3	141.9	147.2
Immobilisations incorporelles	1'417.4	1'339.3	1'351.4	1'257.6	64.0	79.6
Autres actifs	761.4	722.5	730.2	689.3	31.2	13.1
	58'809.4	57'534.2	20'983.7	20'958.3	38'851.6	37'745.8
Actifs non-courants détenus en vue de la vente	–	–	–	–	–	–
TOTAL DU BILAN	58'809.4	57'534.2	20'983.7	20'958.3	38'851.6	37'745.8
PASSIFS						
Dettes envers les banques	279.8	490.0	264.8	463.9	28.9	41.3
Dépôts clients et dettes envers les clients	29'484.8	27'775.9	–	–	29'756.7	28'210.6
Autres dettes financières	2'061.8	2'022.5	2'061.0	2'015.5	0.8	7.0
Autres dettes	2'864.9	3'081.4	2'722.3	2'944.6	147.5	141.5
Provisions	128.0	125.1	107.7	117.6	20.3	7.5
Titres de créances émis	5'690.4	6'530.4	224.6	449.4	5'465.8	6'081.0
Dettes sur avantages du personnel	739.5	756.6	722.4	739.8	20.0	24.3
Passifs d'impôt courant sur le résultat	100.9	102.5	67.2	60.9	33.6	41.6
Passifs d'impôt différé sur le résultat	1'490.2	1'401.8	1'150.3	1'066.8	339.3	334.5
Total dettes	42'840.3	42'286.2	7'320.3	7'858.5	35'812.9	34'889.3
Total capitaux propres et intérêts non contrôlés	15'969.1	15'248.0	13'663.4	13'099.8	3'038.7	2'856.5
TOTAL DU BILAN	58'809.4	57'534.2	20'983.7	20'958.3	38'851.6	37'745.8

¹ Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

² Adapté en relation avec l'IAS 19 (cf. note annexe 2 aux comptes annuels consolidés du groupe Migros) et adaptation des immobilisations corporelles.

A.4. Tableau de financement

mio. CHF	Groupe Migros		Activités commerciales et industrielles ¹		Activité Services financiers ¹	
	2013	2012 (adapté) ²	2013	2012 (adapté) ²	2013	2012 (adapté) ²
Flux résultant de l'activité d'exploitation	1'224.9	1'267.5	687.7	2'045.3	398.8	-408.8
Flux résultant de l'activité d'investissement	-1'012.7	-979.2	-1'248.4	-1'211.2	235.6	238.5
Flux résultant de l'activité de financement	-878.9	-508.9	-263.7	-127.8	-642.1	-425.7
Variation des liquidités	-666.7	-220.6	-824.4	706.3	-7.7	-596.0
Liquidités en début d'exercice	4'350.9	4'569.4	2'132.8	1'424.4	2'656.2	3'252.2
Effet des cours de change	-0.3	2.1	-0.3	2.1	–	–
Liquidités en fin d'exercice	3'683.9	4'350.9	1'308.1	2'132.8	2'648.5	2'656.2

¹ Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

² Adapté en relation avec l'IAS 19 (cf. note annexe 2 aux comptes annuels consolidés du groupe Migros).

B. Introduction

Outre les entreprises commerciales, industrielles et de services, le groupe Migros comprend également la Banque Migros. Le secteur Services financiers de la Banque Migros se distingue fondamentalement des autres secteurs du groupe Migros. Les comptes annuels du groupe Migros dans le rapport sur la situation financière sont donc complétés par deux domaines:

le groupe Migros hors secteur Services financiers est présenté sous «**Activités commerciales et industrielles**» et la Banque Migros sous «**Activité Services financiers**». La subdivision du reporting permet au lecteur d'avoir un bon aperçu de la situation financière des deux domaines présentés. Le tableau ci-dessous indique les secteurs affectés à chaque domaine:

Domaine	Composé des domaines d'activité stratégiques:
Activités commerciales et industrielles	Commerce de détail par le canal des coopératives, Commerce de marchandises, Industrie & commerce de gros, Voyages, Autres
Activité Services financiers	Services financiers (Banque Migros)

C. Acquisitions et cessions

Lors des deux derniers exercices, le groupe Migros a acquis ou vendu différentes entreprises. Durant l'exercice 2013, les transactions suivantes ont notamment été réalisées:

La coopérative Migros Zurich a repris au 1^{er} janvier 2013 l'activité commerciale de l'allemande tegut... Gutberlet Stiftung & Co.KG qui comptait env. 290 filiales et 5'000 collaborateurs. tegut... reste un groupe autonome ayant son siège à Fulda. Migros Zurich voit dans son engagement à long terme l'opportunité de renforcer le profil de tegut... comme société régionale de commerce de denrées alimentaires de qualité, et d'en étendre le rayon d'activité. En outre, elle prévoit des synergies en ce qui concerne les assortiments Bio et la vente des produits de l'industrie Migros.

Après que le groupe Hotelplan ait pris au 1^{er} novembre 2011 une participation de 26% dans l'allemande Inter Chalet Ferienhaus GmbH dont le siège est à Fribourg-en-Brigau, les 74% de parts restants ont été repris au 1^{er} novembre 2013. Avec Interhome, le groupe Hotelplan possède ainsi une activité de fourniture de maisons de vacances renforcée. Les entreprises Inter Chalet et Interhome seront gérées parallèlement pour mettre à profit les synergies. Ensemble, elles ont environ 50'000 objets de vacances sur le marché et comptent plus de 500 collaborateurs.

Les répercussions (à partir de la date d'intégration dans le périmètre de consolidation) de l'élargissement du périmètre de consolidation sur le groupe Migros, respectivement sur les secteurs, sont présentées ci-dessous:

2013			
mio. CHF	Produits	Charges	Résultat
Commerce de détail par le canal des coopératives	1'203.8	1'222.8	- 19.0
Industrie & commerce de gros	14.5	13.9	0.6
Voyages	0.1	0.2	- 0.1
Total répercussions des acquisitions	1'218.4	1'236.9	- 18.5

Pour l'essentiel, les sociétés suivantes ont été acquises ou cédées pendant l'exercice 2012:

Après avoir conclu un partenariat stratégique avec Cash + Carry Angehrn (CCA) en automne 2006 et pris une participation de 30% dans l'entreprise familiale, la Fédération des coopératives Migros (FCM) a augmenté sa participation à 80% le 1^{er} juillet 2012. Les 20% restants de CCA, active dans le commerce de gros à emporter, demeurent la propriété de la famille Angehrn qui continue à s'engager au niveau opérationnel et est représentée au conseil d'administration.

En août 2012, la Fédération des coopératives Migros a acquis une participation minoritaire de 30% dans la société Galaxus AG et ses boutiques en ligne digitec.ch et galaxus.ch. Grâce à ce nouveau partenaire innovateur, Migros pourra renforcer sa position de numéro un du commerce en ligne. Digitec.ch, le plus grand commerce en ligne de technologies de l'information, d'électronique grand public et de télécommunication, et le magasin en ligne galaxus.ch profiteront du savoir-faire de Migros en matière de commerce stationnaire et de meilleures conditions d'approvisionnement.

D'autres acquisitions peu importantes de par leurs montants ont eu lieu dans les secteurs Bureau-tique, Santé, Fitness et Voyages.

Comme prévu, le groupe Hotelplan a vendu sa participation de 51% dans le tour opérateur russe Ascent Travel le 29 février 2012.

Fin septembre 2012, Medbase AG a également vendu sa participation majoritaire dans Quevita AG.

D. Évolution des produits (du chiffre d'affaires) du groupe Migros

En 2013, le groupe Migros a enregistré une très réjouissante croissance du chiffre d'affaire à hauteur de +7.0% et réalisé un chiffre d'affaires total de 26.7 mia. CHF (année précédente: 25.0 mia. CHF).

Dans les activités commerciales et industrielles, le rendement a progressé de 1.8 mia. CHF pour atteindre 25.9 mia. CHF (+7.4%). La croissance nominale du chiffre d'affaires sans le groupe tegut... est de +2.3%.

Dans l'activité Services financiers, le produit a diminué de 29.1 mio. CHF pour atteindre 898.8 mio. CHF, notamment en raison du bas niveau des taux d'intérêt.

D.1. Évolution du produit (du chiffre d'affaires) dans les activités commerciales et industrielles

mio. CHF	Total produits		Variation annuelle en %
	2013	2012	
Commerce de détail par le canal des coopératives	16'662.3	15'230.0	9.4
Commerce de marchandises	7'011.4	6'797.4	3.1
Industrie & commerce de gros	5'496.0	5'204.6	5.6
Voyages	1'140.4	1'214.1	-6.1
Autres	145.5	155.0	-6.1
Éliminations (au sein des activités commerciales et industrielles)	-4'604.3	-4'522.7	-1.8
Total activités commerciales et industrielles	25'851.3	24'078.4	7.4

Dans le **domaine d'activité stratégique Commerce de détail par le canal des coopératives** sont englobées les activités des coopératives régionales Migros, celles de la Fédération des coopératives Migros, ainsi que les prestations de services des entreprises logistiques du groupe. Les dix sociétés coopératives régionales ont réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 14.5 mia. CHF en Suisse et de 1.4 mia. CHF à l'étranger (total: 15.9 mia. CHF; hausse de 9.1%). Sans les chiffres d'affaires du groupe tegut... dont le résultat est présenté comme consolidé pour la première fois cette année, le chiffre d'affaires a augmenté de 0.8% (Suisse et étranger) dans un environnement de marché exigeant. En tenant compte d'un renchérissement négatif de -0.1% sur l'ensemble de l'assortiment, la croissance réelle est de 0.9%. La part de marché s'élève à 15.0% (exercice précédent: 14.9%).

Le chiffre d'affaires des supermarchés/hypermarchés a progressé de +1.3% pour atteindre 11.5 mia. CHF. En tenant compte du renchérissement négatif de -0.1%, la croissance réelle est de +1.4%. Dans les cinq marchés spécialisés (Micasa, SportXX, Melectronics, Do it + Garden et OBI), un chiffre d'affaires de 1'344 mio. CHF (-2.0%) a été réalisé. En tenant compte d'un renchérissement négatif de -3.6%, les marchés spécialisés Migros ont progressé en termes réels de +1.6% par rapport à l'exercice précédent.

Évolution
positive
des produits
à plus-value
durable

Pour la première fois, un chiffre d'affaires de plus de 2 mia. CHF avec les labels durables:

Une fois de plus, Migros a réussi à accroître nettement le chiffre d'affaires réalisé avec les assortiments durables. Au total, des produits à plus-value sociale et écologique ont été vendus pour 2.01 mia. CHF. Les plus grands moteurs de la croissance ont été le label UTZ pour les produits provenant de cultures durables, écologiquement et sociologiquement responsables (+ 59.3%), le label Max Havelaar pour les produits provenant du commerce équitable (+ 17.1%), les produits provenant de la pêche et pisciculture durables portant les labels MSC et ASC (+ 16.9%), ainsi que l'assortiment bio Migros (+ 9.1%). Entre-temps, l'assortiment de chocolats de la marque Frey et l'assortiment Ice Tea sont complètement passés sous le label UTZ. En 2013, Migros a été le premier commerce de détail dans le monde à introduire le thon rosé certifié MSC. En outre, l'assortiment de marque propre correspondant contient désormais des produits obtenus par la pêche à la ligne. Dans le cadre de la stratégie de durabilité de Migros, 59 programmes spécifiques autour du thème «Consommation durable» avec 21 promesses contraignantes faites à la Génération M (génération de demain) ont été mis en œuvre.

Comme chaque année, les sociétés coopératives régionales ont réalisé des investissements considérables dans les nouvelles constructions et transformations de points de vente. Le **réseau des points de vente de Migros** s'est agrandi de 8 filiales pour atteindre 639 filiales à la fin de 2013. Les surfaces de vente des supermarchés/hypermarchés, marchés spécialisés et restauration ont augmenté de 3'926 m² (+0.3%). La productivité de surface des supermarchés et hypermarchés suisses a augmenté de 0.9% pour atteindre 13'550 CHF/m² (renchérissement négatif de -0.1%). La productivité de surface des marchés spécialisés a baissé à 4'010 CHF/m² (-1.1% en tenant compte d'un renchérissement négatif de -3.6%).

Avec un chiffre d'affaires de 657 mio. CHF, la **restauration** a tout juste pu maintenir les valeurs de l'année précédente bien que le marché ait été très compétitif (-0.2%).

Le **domaine d'activité stratégique Commerce de marchandises englobe**, pour l'essentiel, les entreprises de commerce de détail Denner, Migrol, Magazine zum Globus, Ex Libris, le groupe Office World (OWiba), Interio, Depot (groupe Gries Deco) et Le Shop.

Denner a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 2'873.2 mio. CHF, ce qui correspond à une croissance réelle de +1.9% si on tient compte du renchérissement négatif de -0.4%. Dans ses 791 (+3) filiales au total, Denner a augmenté la fréquence de la clientèle de 1.4%.

Migrol a pu maintenir son chiffre d'affaires réalisé de 1'863.4 mio. CHF (-1.0%) juste en dessous du niveau de l'année précédente, malgré un renchérissement négatif de -4.1% sur les carburants et combustibles. La quantité vendue a augmenté de +3.2%.

Magazine zum Globus AG (Globus et Globus Hommes) a obtenu en 2013 un chiffre d'affaires de 797.5 mio. CHF (+2.4% par rapport à l'année précédente) et a ainsi pu confirmer et renforcer son leadership en tant que magasin haut de gamme en Suisse. Les magasins Globus ont enregistré une croissance du chiffre d'affaires de +2.7% supérieure aux attentes pour obtenir 723.5 mio. CHF. Les commerces spécialisés Globus Hommes ont réalisé un chiffre d'affaires de 74.0 mio. CHF (-0.4%) juste en dessous du niveau de l'année précédente.

Ex Libris a réalisé avec 141.9 mio. CHF un chiffre d'affaires inférieur de 7.7% à celui de l'exercice précédent (corrigé des surfaces: -1.5%). Le commerce en ligne, avec une hausse réjouissante de 7.3%, n'a pas réussi à compenser le commerce stationnaire exigeant.

Le **groupe Office World** a pu augmenter son chiffre d'affaire de 175.8 mio. CHF (+9.7%) au cours de l'exercice.

Interio a obtenu en 2013 un chiffre d'affaires de 170.4 mio. CHF (-13.1%), dans un environnement de marché difficile. Corrigé des effets de la séparation d'Interio et de Depot, le recul est de -4.5%.

La chaîne de distribution **«Depot»** (groupe Gries Depot) faisait partie en 2013 des concepts non food à plus forte croissance dans l'espace européen et a pu à nouveau renforcer son leadership de marché dans le secteur des accessoires de maison. Le chiffre d'affaires total a connu une hausse de 24.8% pour atteindre 345.0 mio. EUR, soit 422.1 mio. CHF (+26.9%) pour le groupe Migros après correction due au change. En 2013, un centre logistique de 150'000 m² a été inauguré à Niedernberg (Allemagne). Le réseau des magasins compte désormais 420 filiales (partenaires inclus) en Allemagne, en Autriche et en Suisse.

«Depot» et
«migrolino»
poursuivent leur
forte expansion

A **migrolino**, le rythme d'expansion élevé s'est poursuivi l'année dernière. Avec les 49 nouvelles boutiques ouvertes pendant l'exercice de référence, migrolino comptait 243 filiales à la fin de 2013. Le chiffre d'affaires a augmenté à 301.6 mio. CHF (+34.5%).

Le Shop a augmenté son chiffre d'affaires de 8.6 mio. CHF en 2013 pour atteindre 158.1 mio. CHF (+5.8%). Le Shop reste de loin la plus importante boutique en ligne de denrées alimentaires en Suisse.

Dans les **activités de commerce électronique**, Migros a à nouveau pu renforcer son leadership incontesté sur le marché. Le chiffre d'affaires total du commerce électronique se monte à 931.5 mio. CHF. Les activités en ligne classiques font 740.2 mio. CHF (+5.1%). LeShop.ch en fait partie, ainsi que les activités en ligne du groupe Hotelplan, les activités en ligne d'Ex Libris, du groupe Office World, de Migrol, Probikeshop, Micasa, Melectronics, Denner, Frey, Delica et Gries Deco. Les commandes en ligne dans le commerce de gros ont atteint un chiffre d'affaires de 191.3 mio. CHF.

Le **domaine d'activité stratégique Industrie & commerce de gros** a enregistré une croissance satisfaisante dans ses marchés cibles en Suisse et à l'étranger. Il a réalisé un chiffre d'affaires de 5'763.5 mio. CHF (année précédente: 5'419.8 mio. CHF), ce qui correspond à une croissance de 6.3%. Pour la première fois, l'intégralité du chiffre d'affaires de CCA Angehrn, repris majoritairement le 1^{er} juillet 2012, et le chiffre d'affaires de Bergsenn AG sont inclus. La croissance organique était réjouissante avec 3.4%. Tous les groupes de clients ont contribué à cette croissance. Les chiffres d'affaires du groupe Migros ont pu être augmentés de 2.4%. Sur le marché des gros consommateurs, le chiffre d'affaires a connu une hausse de 26.6% pour atteindre 983 mio. CHF (année précédente: 776.5 mio. CHF). Les activités internationales ont crû de 7.3% pour atteindre 513.0 mio. CHF (année précédente: 478.0 mio. CHF).

Dans le **domaine d'activité stratégique Voyages**, le chiffre d'affaires comptabilisé du groupe Hotelplan a légèrement reculé de 3% pour l'exercice 2012/2013 achevé au 31 octobre 2013 et a atteint 1'463 mio. CHF. Le chiffre d'affaires net a chuté de 6.1% pour atteindre 1.14 mia. CHF. Ce recul est principalement dû à la réduction des activités en Italie et à la suppression de l'activité en Russie. L'activité de vacances à ski en Angleterre a connu une évolution très satisfaisante et renoue avec la croissance profitable. Interhome et Travelwindow ont pu légèrement dépasser les chiffres d'affaires de l'année précédente. Hotelplan Suisse a connu un léger fléchissement. Le chiffre d'affaires des vacances balnéaires a chuté à cause de la faillite de Hello et de la crise égyptienne. Par contre, les chiffres d'affaires des filiales, de l'activité en ligne et des voyages individuels ont remarquablement augmenté.

D.2. Évolution du produit dans l'activité Services financiers

Le chiffre d'affaires généré par les services financiers a atteint 891.1 mio. CHF pour l'exercice de référence; le produit des intérêts constitue en l'occurrence la majeure partie de ce chiffre d'affaires, avec 759.6 mio. CHF, soit 85.2%. Les produits des commissions s'élèvent à 96.0 mio. CHF, les autres actifs financiers et les opérations sur devises ont généré un bénéfice net de 35.1 mio. CHF. Sur le marché fortement concurrentiel des financements immobiliers, la Banque Migros a réalisé grâce à ses conditions avantageuses une croissance de 1'289.3 mio. CHF au niveau des prêts à la clientèle, soit 4.0%. Du point de vue des passifs, la Banque Migros a connu un afflux net au niveau des dépôts de clients et des dettes envers les clients de 1'546.1 mio. CHF, soit 5.5%.

E. Résultats opérationnels du groupe Migros

Le résultat opérationnel (EBIT avant effets de prévoyance) de 1'043.9 mio. CHF du groupe Migros est supérieur de 58.3 mio. CHF (+5.9%) à la valeur de l'exercice précédent.

Dans les activités commerciales et industrielles, le résultat a progressé de 56.2 mio. CHF pour atteindre 801.5 mio. CHF (+7.5%).

Dans l'activité Services financiers, le résultat opérationnel s'est amélioré de 2.9 mio. CHF pour atteindre 240.3 mio. CHF.

M-Industrie
renforce
sa position sur
le marché

Évolution
contrastée
chez Hotelplan

E.1. Résultat opérationnel des activités commerciales et industrielles

mio. CHF	Résultat avant résultat financier, impôts sur le résultat et effet de prévoyance		Variation annuelle en %
	2013	2012	
Commerce de détail par le canal des coopératives	579.9	565.5	2.5
Commerce de marchandises	50.4	13.9	262.6
Industrie & commerce de gros	122.3	125.8	-2.8
Voyages	-4.0	-25.9	84.6
Autres	56.8	69.6	-18.4
Éliminations (au sein des activités commerciales et industrielles)	-3.9	-3.6	-8.3
Total activités commerciales et industrielles	801.5	745.3	7.5

Les programmes d'efficacité, le contrôle et l'harmonisation des processus, les nouvelles structures et les nouveaux dispositifs – en bref, la **gestion durable des coûts** – ont exercé une influence positive sur le résultat opérationnel des activités commerciales et industrielles. En plus des programmes d'efficacité, la **gestion des approvisionnements**, la **situation des prix des matières premières** et les **cours de change** ont eu des répercussions sur la marge brute et les résultats opérationnels. Les augmentations d'efficacité des entreprises industrielles et les améliorations obtenues au niveau de l'approvisionnement sont pour la plupart répercutées sur les clients sous la forme de réductions de prix de vente.

L'optimisation de la chaîne de création de valeur et des structures est un processus constant. Lors de l'exercice écoulé, **différentes mesures d'optimisation** ont été initiées, poursuivies et achevées dans le **domaine d'activité stratégique Commerce de détail par le canal des coopératives**.

Migros Aar par exemple se focalise avec le projet **«einfach besser»** sur la croissance, l'efficacité et le leadership, tout en plaçant continuellement l'utilité pour le client au centre de ses préoccupations.

«subito»
continue sur la
voie du succès

Self-scanning et self check-out: Le succès de «subito» perdure. Jusqu'à fin 2013, «subito» a pu être installé dans 92 magasins. Une version compacte pour le format self check-out et une station murale plus petite pour le format self-scanning s'inscrivent dans la logique d'optimisation de l'utilisation de la surface dans divers types de magasins. Grâce à cette optimisation, le nombre de magasins prévus jusqu'à la fin 2015 est passé à plus de 180.

Paiement sans contact: En automne 2013, le paiement sans contact a été introduit avec succès au sein du groupe Migros. La nouvelle fonctionnalité a été activée à tous les terminaux de paiement dans les coopératives et dans les entreprises de commerce. En Suisse, plus de 1.5 mio. de cartes de crédit sans contact ont déjà été émises par les émetteurs de cartes. Puisque la nouvelle CUMULUS MasterCard possède aussi cette fonctionnalité, le nombre de transactions effectuées sans contact augmentera dans un avenir proche. Les parts de transaction réalisées aux self check-outs «subito» avaient déjà atteint 40% à la fin de décembre 2013.

L'uniformisation
et la
centralisation IT
se poursuivent

M-Infrastructure: Le projet pour la consolidation nationale du réseau, du lieu de travail et du Data Center se trouvait en 2013 en pleine phase de conception. Dans le domaine thématique M-Workplace, environ 30 concepts ont pu être soumis, examinés et adoptés. De même, les préparations ont commencé pour le roll-out qui sera lui-même piloté en tant que projet en 2014.

Un deuxième grand chantier a été traité sous forme de renouvellement et d'extension de l'infrastructure physique. En septembre 2013, une première tranche d'investissement de 25 mio. CHF a été autorisée et en novembre 2013 déjà, le premier matériel a pu être réceptionné pour la M-Workplace. Dans le cadre de cette première vague d'investissements, quelques solutions logicielles ont aussi pu être achetées avec des économies remarquables, et cela grâce au nouveau mandat de négociation.

La préparation de l'organisation de la phase d'exploitation peut être mentionnée comme troisième grand domaine thématique. Les processus d'exploitation les plus importants ont été conçus conformément aux standards internationaux (ITIL). Le logiciel d'exploitation pour le service-desk et le centre de calcul a été évalué ou a déjà été introduit en collaboration avec les coopératives. Parallèlement à cela, de nouvelles unités de personnel ont été recrutées et intégrées. Dans la mesure du possible, les collaborateurs provenant des entreprises Migros ont été privilégiés.

Nouvelles solutions de caisse pour le commerce cross-canal

Avanta: Avec le projet «Avanta», Migros force la mise en relation du commerce stationnaire et du commerce électronique. Le système évalué n'est pas une solution de caisse à proprement parler, mais plutôt une solution dite de «point of purchase» qui se focalise certes sur les caisses, mais garantit surtout leur mise en relation avec tous les autres canaux de vente tels que le portable et l'Internet. Le nouveau système permettra par exemple le paiement par portable, le mobile scanning ou l'utilisation électronique des bons d'achat. Il remplace l'actuel système de caisse «Visualstore» utilisé depuis 15 ans et optimisera en outre les processus de caisse actuels dans le commerce stationnaire, tant pour les clients que pour le personnel de caisse.

En 2013, **Migros Verteilzentrum Suhr AG (MVS)** a encore accru la productivité dans la gestion centrale des marchandises. Ainsi depuis peu, l'assortiment Monde des animaux est traité sur l'installation automatisée de préparation des commandes food. Pour Noël 2013, le centre de distribution s'est pour la première fois chargé de la préparation des divers paniers-cadeaux pour Migros. Le deuxième secteur d'affaires de Migros Verteilzentrum Suhr AG, la logistique des petites quantités pour migrolino SA, a augmenté en volume et en efficacité. Un projet d'automatisation partielle de l'activité jusque-là réalisée traditionnellement a été lancé (avec mise en service en 2015).

En août 2013, Migros a raccordé la plus puissante centrale solaire de Suisse au réseau électrique public. Les installations sur les toits de **Migros-Verteilbetrieb Neuendorf AG (MVN)** produisent de l'électricité pour environ 1'300 ménages et contribuent nettement au tournant énergétique. En outre, MVN a pu effectuer la mise en service de divers projets d'automatisation tels que l'automatisation complète des installations de préparation de la marchandise dans le domaine des produits surgelés, ou encore la logistique des petites pièces pour les assortiments near food et non food. Le nouvel entrepôt à hauts rayonnages avec grue a été achevé dans les délais fin 2013 et recevra des marchandises au cours du premier trimestre 2014.

Les entreprises d'autres domaines d'activité stratégiques travaillent continuellement à l'amélioration des processus. En 2013, **M-Industrie** a efficacement soutenu le commerce de détail de Migros dans le renforcement du leadership en matière de rapport qualité-prix. Grâce aux innovations telles que Café Royal, Blévita-Sandwiches, Total One 4 all de Mibelle ou Adoro de Chocolat Frey, les clients ont pu être surpris pendant l'exercice. Grâce à sa propre industrie, les thèmes de la durabilité peuvent être abordés le long de la chaîne de création de valeur de Migros de manière crédible et être mis en application de manière conséquente.

Les prix planchers sont largement atteints, la focalisation est sur la durabilité

La gestion des approvisionnements est une importante fonction de l'entreprise pour garantir le leadership en matière de rapport qualité-prix. En 2013, la gestion des approvisionnements n'a pas bénéficié d'une situation favorable sur le front des matières premières et des devises. De plus, les effets de base ont contribué à une réduction des économies liées aux approvisionnements, comparées à 2012. En ce qui concerne les appels d'offre en ligne et l'approvisionnement via notre centrale d'achat AMS, de nombreux produits ont entre-temps atteint des prix planchers. L'approvisionnement à la source, qui est un pilier important de notre gestion des approvisionnements, a été complété en 2013 par un nouveau Liaison Office nouvellement créé à Gurgaon (Inde). Dans la chaîne de création de valeur, les trois bureaux d'achat (avec Hong Kong et Shanghai) garantissent d'une part de faibles coûts d'approvisionnement et, d'autre part, la transparence, dont l'importance va croissante, concernant la durabilité et les conditions de travail respectant la dignité humaine.

Les **prix des matières premières** affichent une image très contrastée. D'une part, des notations individuelles telles que le café, le thé, les huiles alimentaires et certaines céréales se sont détendues. D'autre part, le printemps humide et les mauvaises récoltes qui en ont résulté ont fait grimper les prix des légumes. De plus, le passage croissant aux matières premières durables entraîne une hausse des prix (par ex. label UTZ pour le café, le thé et le riz).

L'**évolution du taux de change** a peu influencé les activités commerciales et industrielles durant l'exercice.

Migros poursuit le transfert de ses **transports** vers le rail plus écologique. Avec la conclusion d'un contrat-cadre récemment signé et s'étendant de 2014 à 2016, CFF Cargo reste le partenaire stratégique préféré de Migros aussi bien en matière de trafic par wagons complets qu'en matière de trafic combiné. Pour l'approvisionnement depuis l'Extrême-Orient, Migros examine continuellement de nouvelles variantes de transport pleines d'avenir (par ex. ports du sud vs. ports du nord, voie terrestre via le Kazakhstan). En outre, dans le cadre de la gestion des engins échangeables Migros, les quelque 8.5 mio. d'emballages réutilisables sont équipés d'une étiquette RFID jusqu'à la fin de 2016. Les processus logistiques continuent ainsi à être optimisés.

Migros
s'affirme dans un
environnement
économique
exigeant

Le **bénéfice brut** a pu être augmenté de 613.3 mio. CHF pour atteindre 10.3 mia. CHF (+ 6.3%) grâce à une gestion conséquente des approvisionnements et des optimisations de processus, ainsi que grâce à l'acquisition du groupe tegut.... La hausse des **charges de personnel** de 258.6 mio. CHF pour s'établir à 5.1 mia. CHF s'explique en partie par les augmentations de salaires de 0.5% à 1.0%, mais surtout par l'intégration du groupe tegut.... Celle-ci explique aussi le fait que les **autres dépenses d'exploitation** aient augmenté de 270.6 mio. CHF pour atteindre 3.2 mia. CHF. La hausse des **amortissements** de 27.9 mio. CHF pour s'établir à 1.2 mia. CHF est due à l'activité d'investissement ordinaire, mais aussi aux dépréciations.

Dans l'ensemble, le **résultat opérationnel des activités commerciales et industrielles** a augmenté de 56.2 mio. CHF pour s'établir à 801.5 mio. CHF. Les domaines d'activité stratégiques Commerce de marchandises et Voyage en particulier ont enregistré des améliorations de résultat. Le recul dans le secteur Autres est dû au fait que les bénéfices de la cession de Liegenschafts-Betrieb AG figurent dans le résultat de l'année précédente.

E.2. Résultat opérationnel de l'activité Services financiers

Le secteur Services financiers a enregistré un chiffre d'affaires de 891.1 mio. CHF, tandis que les charges se sont élevées à 331.6 mio. CHF. Le produit net des Services financiers a augmenté en raison des produits de commissions plus élevés, passant de 555.5 mio. CHF à 559.5 mio. CHF (cf. annexe 8).

Les opérations sur différences d'intérêts sont toujours la composante du résultat la plus importante dans le secteur Services financiers. Environ 85% du produit a été réalisé dans ce domaine en 2013. À cause du niveau du taux d'intérêt continuellement bas, la marge d'intérêt a légèrement baissé. C'est pourquoi le produit net découlant des opérations sur taux d'intérêt s'est réduit de 0.6% par rapport à l'exercice précédent.

Le produit des commissions a profité du volume plus élevé des opérations sur titre. C'est pourquoi le résultat de l'exercice précédent a été dépassé de 9.3%.

Le produit résultant des autres actifs financiers et des opérations sur devises et de change s'est détérioré en raison du volume de transaction inférieur, passant de 35.7 mio. CHF à 35.5 mio. CHF.

Grâce à une meilleure assistance informatique, l'effectif du personnel s'est réduit de 21 unités pour s'établir à 1'354 unités de personnel. Les charges de personnel ont par contre augmenté de 0.5% en raison des ajustements de salaires, passant à 175.8 mio. CHF.

En 2013 également, la Banque Migros a investi dans sa plate-forme informatique. Par conséquent, les amortissements et les autres dépenses d'exploitation ont augmenté, passant de 148.7 mio. CHF à 150.7 mio. CHF.

F. Bilan du groupe Migros

Le bilan du groupe Migros est fortement influencé par l'activité Services financiers. Le total du bilan a augmenté de 1.3 mia. CHF par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 58.8 mia. CHF. Cela est en grande partie dû aux créances hypothécaires et autres créances clients ainsi qu'aux dépôts et dettes envers les clients. Les dépôts de clients au 31 décembre 2013 représentent environ 50.1% du total du bilan (année précédente: 48.3%).

F.1. Bilan des activités commerciales et industrielles

Le total du bilan des activités commerciales et industrielles restent au niveau de l'année précédente avec 21.0 mia. CHF au 31 décembre 2013.

Par rapport à 2012, la valeur comptable des immobilisations corporelles s'est accrue de 225.1 mio. CHF suite aux importantes activités d'investissement du groupe Migros, pour s'établir à 11'910.4 mio. CHF. Pendant l'exercice écoulé, les entreprises commerciales et industrielles ont investi 1'307.3 mio. CHF (contre 1'211.5 mio. CHF en 2012), essentiellement dans la rénovation du réseau de magasins et du parc de machines en Suisse. A la fin de 2013, le réseau des points de vente de Migros comprenait au total 639 filiales (+8). 17 nouvelles filiales ont été ouvertes, 9 bâtiments de remplacement ont été mis en service et 4 transformations/extensions de grande envergure de bâtiments ont été entreprises. Migros a ouvert de nouveaux magasins dans de nombreuses villes et communes pour la vente de produits de consommation courante (par ex. Mellingen AG, Sempach LU, Ecublens VD, Taverne TI). A cela se sont ajoutés deux supermarchés bio Alnatura, grâce auxquels Migros continue à renforcer sa compétence dans le secteur des produits bio. 5 nouveaux petits magasins se sont ajoutés aux 16 magasins existants exploités sous la marque VOI.

A l'étranger, des investissements de 101.1 mio. CHF au total ont été réalisés.

Les immobilisations incorporelles se montent à 1'351.4 mio. CHF au 31 décembre 2013 (exercice précédent: 1'257.6 mio. CHF). Le goodwill (immobilisations incorporelles avec durée d'utilité indéterminée) s'établit à 858.7 mio. CHF (exercice précédent 807.6 mio. CHF). Le goodwill acquis lors de l'exercice 2007 à l'occasion de l'acquisition de Denner constitue en l'occurrence un élément important.

La structure du bilan des activités commerciales et industrielles reste très saine. L'endettement effectif net de 918.9 mio. CHF (année précédente: 706.2 mio. CHF) peut être remboursé en une demi-année par l'EBITDA actuel de 1'985.6 mio. CHF (année précédente: 1'901.5 mio. CHF). Les capitaux propres ont augmenté de 563.6 mio. CHF pour atteindre 13'663.4 mio. CHF et correspondent à 65.1% du total du bilan (exercice précédent: 62.5%).

F.2. Bilan de l'activité Services financiers

Lors de l'exercice de référence, les créances hypothécaires et autres créances clients ont augmenté de 4.0% à 33.9 mia. CHF par rapport à l'année précédente.

Pour pouvoir garantir à tout moment le refinancement de ses prêts à la clientèle, même dans des conditions de marché changeantes, la Banque Migros conserve une importante réserve de liquidités sous la forme de placements en titres. Les placements en titres détenus sous la rubrique du bilan autres actifs financiers s'élèvent à 0.8 mia. CHF au total; ils se composent pour l'essentiel de titres de créances et de fonds de placement largement diversifiés. Pendant l'exercice, ces réserves de liquidité résultant des réflexions sur les risques ont été réduites de 269.3 mio. CHF au total.

L'importante augmentation des crédits a pu être largement compensée par de nouveaux fonds de clients. Ainsi, les dépôts de clients et les dettes envers les clients ont augmenté de 1.5 mia. CHF, soit 5.5%. Au total, les fonds de clients se montent à 29.8 mia. CHF fin 2013, ce qui correspond à 85.2% des prêts à la clientèle. Ainsi, la Banque Migros continue de profiter d'une structure de refinancement confortable.

Grâce au bon résultat annuel, la base de fonds propres de la banque a de nouveau pu être confortée de manière significative. Au 31 décembre 2013, la banque dispose de fonds propres d'un montant de 3'038.7 mio. CHF, c'est-à-dire bien plus que les capitaux propres exigés par la législation bancaire.

Le Conseil fédéral a décidé le 23 janvier 2014 de rehausser le volant anticyclique prévu dans l'Ordonnance sur les fonds propres de 1% à 2%. La mesure a été prise à la demande de la Banque nationale suisse et a pour but d'éviter la surchauffe du marché immobilier. Pour la Banque Migros, il résulte de cette mesure un besoin réglementaire de fonds propres supplémentaires d'env. 100 mio. CHF. La Banque Migros tiendra compte de ce besoin de fonds propres supplémentaires dans le cadre de sa planification pluriannuelle des capitaux propres.

G. Tableau de financement du groupe Migros

Cash flow lié
à l'activité
d'exploitation de
1.2 mia. CHF

Au 31 décembre 2013, les liquidités du groupe Migros se montaient à 3'683.9 mio. CHF et, après correction due au change, ont donc augmenté de 667.0 mio. CHF comparativement à l'année précédente (31 décembre 2012: 4'350.9 mio. CHF). Avec les flux de trésorerie liés aux activités de trésorerie de 1'224.9 mio. CHF ainsi que le produit net des actifs financiers de 446.3 mio. CHF, il a été possible de financer les investissements de 1'328.1 mio. CHF réalisés dans les immobilisations corporelles et incorporelles. Le montant résiduel de 343.1 mio. CHF a été affecté à l'achat de filiales ainsi qu'à la réduction des dettes.

G.1. Tableau de financement des activités commerciales et industrielles

Fin 2013, les liquidités des activités commerciales et industrielles se montaient à 1'308.1 mio. CHF, soit, après correction due au change, une baisse de 824.7 mio. CHF par rapport aux 2'132.8 mio. CHF enregistrés fin 2012.

Comparées à l'année précédente, les entrées de trésorerie provenant de **l'activité opérationnelle** ont baissé de 1'357.6 mio. CHF en 2013 pour s'établir à 687.7 mio. CHF malgré un résultat légèrement supérieur. Ceci s'explique par le recul des positions de liquidités mises à disposition à court terme par les caisses de pension du groupe sous les «Autres dettes». Un transfert d'actifs financiers des liquidités aux créances envers les banques s'est également soldé par un recul.

Au cours de l'exercice, la sortie de liquidités provenant de **l'activité d'investissement** s'est élevée à 1'248.4 mio. CHF (exercice précédent: 1'211.2 mio. CHF) et est principalement due aux investissements de 1'311.2 mio. CHF réalisés dans les immobilisations corporelles et incorporelles. Les plus grands volumes d'investissement ont été réalisés dans le segment Commerce de détail par le canal des coopératives (941.8 mio. CHF) ainsi que dans les segments Commerce des marchandises (174.4 mio. CHF) et à Industrie & commerce de gros (163.5 mio. CHF).

L'activité de financement a causé une sortie de trésorerie de 263.7 mio. CHF. Les sorties de trésorerie supérieures à celles de l'exercice précédent (2012: 127.8 mio. CHF) sont principalement dues au remboursement d'un emprunt obligataire d'une valeur nominale de 200 mio. CHF par la Fédération des coopératives Migros et à l'acquisition d'intérêts non contrôlants.

G.2. Tableau de financement de l'activité Services financiers

Fin 2013, les liquidités de l'activité Services financiers se montaient à 2'648.5 mio. CHF. Cela correspond à une baisse de 7.7 mio. CHF par rapport aux 2'656.2 mio. CHF de fin 2012.

En 2013, l'activité d'exploitation opérationnelle a généré une entrée de trésorerie de 398.8 mio. CHF. La sortie opérationnelle de liquidités a principalement résulté de la hausse des créances hypothécaires et des autres créances clients de 1'289.3 mio. CHF. La hausse des dépôts de clients et des dettes envers les clients a par contre généré des entrées de trésorerie de 1'546.1 mio. CHF.

Un montant de 16.9 mio. CHF a été investi afin de développer l'infrastructure bancaire. Par ailleurs, les autres actifs financiers non courants ont été réduits de 247.9 mio. CHF durant l'exercice. Au total, l'activité d'investissement durant l'exercice a généré une entrée de trésorerie de 235.6 mio. CHF.

L'activité de financement a causé en 2013 des sorties de trésorerie de 642.1 mio. CHF, dont 615.6 mio. CHF s'expliquent par la réduction des obligations de caisse et des emprunts sur lettres de gage. Lors de l'exercice de référence, 27.0 mio. CHF de bénéfices ont été distribués à l'actionnaire.

H. Organismes de prévoyance du personnel

Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, la norme IAS 19 distingue les régimes à prestations définies et les régimes à cotisations définies. Le type de régime détermine son traitement comptable. Pour les régimes à cotisations définies selon l'IAS 19, l'obligation de l'employeur se limite à payer une cotisation définie à un fonds destiné plus tard aux employés. Le risque actuariel (par ex. les incidences de probabilités de fluctuation mal estimées, les taux de mortalité) et le risque de placement sont supportés par l'employé. La cotisation à verser par l'employeur est comptabilisée comme charges sur l'année où la prestation de l'employé a été fournie.

Pour les régimes à prestations définies selon l'IAS 19, l'obligation de l'employeur consiste à payer une prestation consentie. L'employeur supporte ainsi l'essentiel du risque actuariel et du risque de placement. Pour les régimes à prestations définies, les charges de la période sous revue sont déterminées par la variation d'une provision pour pensions calculée selon la «méthode des unités de crédit projetées». Les plans de prévoyance suisses selon la LPP (régimes de la LPP fondés sur la primauté des cotisations et des prestations) sont par principe considérés comme des régimes à prestations définies selon l'IAS 19. Le groupe Migros assure surtout ses employés par le biais de régimes à prestations définies. Les entreprises du groupe Migros sont rattachées à divers organismes de prévoyance, fondamentalement autonomes d'un point de vue juridique. Les plus importants sont la caisse de pension Migros, la caisse de pensions des entreprises Globus, la caisse de pension Denner et la Personalvorsorgestiftung Travel. Fin 2013, celles-ci affichaient comme l'année précédente un excédent de couverture selon l'IAS 19.

L'IAS 19 limite cependant l'étendue de l'actif de prévoyance à comptabiliser à hauteur des versements volontaires de l'employeur (réserves de cotisations de l'employeur sans déclaration de renonciation).

Il faut noter que le statut de couverture d'une institution de prévoyance selon l'IAS 19 diffère du taux de couverture selon la LPP, car les taux de couverture LPP sont calculés selon des méthodes statiques alors que les statuts de couverture IAS 19 le sont selon des méthodes dynamiques.

mio. CHF	2013 après effet de prévoyance	2013 avant effet de prévoyance	2012 après effet de prévoyance (adapté) ¹	2012 avant effet de prévoyance
Charges de personnel	5'275.5	5'292.5	5'006.2	5'033.3
Résultat avant résultat financier et impôts	1'060.9	1'043.9	1'012.7	985.6
Impôts sur le résultat	241.4	237.8	190.3	185.6
Bénéfice du groupe Migros	784.3	770.9	746.6	724.2

¹ Adapté en relation avec l'IAS 19 (cf. note annexe 2 aux comptes annuels consolidés du groupe Migros).

I. Une conduite d'entreprise axée sur la valeur comme base à la création de valeur ajoutée

La conduite axée sur la valeur est une forme reconnue de conduite financière d'entreprise. Pour toutes les entreprises, indépendamment de leur champ d'activité, de leur taille ou de leur forme juridique, privilégier la création de valeur ajoutée revêt une importance cruciale. En l'occurrence, Migros utilise un modèle de conduite axée sur la valeur qui a été adapté aux spécificités du groupe Migros. L'orientation fondamentale réside dans le fait que le groupe Migros doit se comporter comme toutes les autres entreprises pour ce qui est de la création de valeur et de l'efficacité. L'objectif numéro un de Migros consiste à garantir le succès à long terme de l'entreprise en créant durablement de la valeur. À cet effet, on assigne des objectifs différenciés aux différents domaines d'entreprise. Dès lors, c'est le mode d'utilisation de la valeur créée qui distingue Migros des autres entreprises tournées vers le marché des capitaux. Ainsi, la valeur financière créée est mise à disposition des clients, pour la préservation des emplois, pour le Pour-cent culturel ou pour des investissements à long terme dévolus à d'importants projets. Le compte de création de valeur fournit de plus amples informations à ce sujet.

L'approche que nous appliquons, tout comme ses instruments, ne sert pas seulement à renforcer l'idée de création de valeur, mais elle améliore également la qualité et la transparence des décisions, et permet de garantir les informations pertinentes sur la conduite financière du groupe. Nous mettons de cette manière davantage l'accent sur le caractère durable de la mise en œuvre de notre stratégie d'entreprise, ainsi que sur le renforcement nécessaire de l'intégration de la planification stratégique, de la planification financière et de la planification des investissements. Les résultats annuels, les budgets et planifications sont mesurés à l'aune des consignes d'objectifs qui avaient été convenues, et les nouveaux projets sont évalués en conséquence. Des évaluations spécifiques à certains domaines comportant des consignes d'objectif différenciées permettent en outre à Migros d'évaluer de manière approfondie les activités et les risques, et mettent en évidence la création de valeur réalisée par les domaines ou projets respectifs. Les variables clés que constituent le rendement adéquat, la croissance et la création de valeur ajoutée font ainsi partie intégrante des activités opérationnelles et renforcent la capacité d'intervention de Migros dans un environnement concurrentiel toujours plus tendu. Ce faisant, l'approche importante qu'est la conduite axée sur la valeur, de même qu'une attitude positive visant à accroître notre attractivité, demeurent toujours au premier plan.

J. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) au sein du groupe Migros

J.1. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) dans les activités commerciales et industrielles

J.1.1. Gestion des risques d'un point de vue général

Les entreprises des domaines d'activité stratégiques Commerce de détail par le canal des coopératives, Commerce de marchandises, Industrie & commerce de gros, Voyages et Autres opèrent sur de nombreux marchés et sont donc exposées à des risques très divers. Pour les gérer, le groupe Migros dispose d'un système de gestion des risques. L'administration de la Fédération des coopératives Migros est responsable de la mise en œuvre d'un vaste programme de gestion des risques dans toutes les entreprises du groupe Migros; elle fait en sorte que l'évaluation des risques ait lieu en temps utile et de manière appropriée. En l'occurrence, elle définit les conditions cadres pour les activités de gestion des risques au sein du groupe. La direction générale informe régulièrement l'administration de la situation du groupe Migros et de celle des domaines d'activité stratégiques en matière de risques.

Le processus de gestion des risques est intégré au processus annuel de planification financière et stratégique. Sur la base d'une analyse méthodique des risques, le conseil d'administration et la direction de chaque entreprise Migros identifient les principaux risques et évaluent leur probabilité de survenance ainsi que leurs incidences financières. Ensuite, les conseils d'administration des entreprises prennent des mesures appropriées pour prévenir, réduire ou transférer ces risques. Les risques devant être supportés par l'entité elle-même sont surveillés de manière systématique.

Les risques de processus ayant des incidences sur le rapport financier sont réduits par le Système de Contrôle Interne. Les résultats de l'évaluation des risques sont pris en compte de manière adéquate dans l'examen annuel de la stratégie de l'entreprise. Les résultats des évaluations des risques des différentes entreprises sont compilés et rassemblés par domaine d'activité stratégique (approche ascendante ou bottom-up). De plus, les responsables de département procèdent à une évaluation globale des risques pour le domaine d'activité stratégique qu'ils dirigent (approche descendante ou top-down). Sur la base de ces informations, l'administration évalue l'impact des principaux risques sur les domaines d'activité stratégiques et décide de mettre en œuvre des mesures ad hoc.

Par ailleurs, le service d'audit interne assure une fonction de surveillance et de contrôle. Grâce à son indépendance vis-à-vis de l'activité opérationnelle, il est en mesure d'identifier les éventuels points faibles dans le système de gestion des risques et dans le Système de Contrôle Interne, et de prendre des mesures afin d'améliorer la pertinence et l'efficacité des processus de surveillance et de contrôle.

J.1.2. Gestion des risques financiers

Dans le cadre de son activité opérationnelle, le domaine des activités commerciales et industrielles est confronté à des risques financiers résultant de l'évolution des taux d'intérêt, des cours de change, ainsi que des prix des matières premières et des combustibles. Afin de limiter ces risques financiers, on a recours à des instruments financiers originaux et dérivés, qui peuvent se référer à des risques sur des transactions contractées comme sur des transactions planifiées. Le cadre, les compétences et les contrôles nécessaires à cet effet sont définis dans des directives internes. Les instruments financiers sont uniquement conclus avec des contractants ayant une bonne solvabilité; les limites de contrepartie accordées et leur utilisation sont surveillées en permanence et font l'objet d'un rapport.

Les risques liés aux cours des monnaies étrangères découlent de l'achat de marchandises, de matières premières et de services à l'étranger, ainsi que, dans une moindre mesure, d'activités à l'étranger dans les domaines Commerce de détail par le canal des coopératives, Commerce de marchandises, Industrie & commerce de gros et Voyages. Chaque société définit son plafond de risques liés aux monnaies étrangères et en déduit ses besoins de couverture. Les différentes entités du groupe concluent des relations de couverture internes avec le service de la trésorerie de la Fédération des coopératives Migros. Ce dernier est responsable de la couverture sur le marché des risques liés aux monnaies étrangères, dans les différentes monnaies utilisées par le domaine des activités commerciales et industrielles. Les principales monnaies requises sont l'euro et le dollar US; comme instruments de couverture, on recourt principalement aux transactions à terme sur devises et aux swaps de devises. Les sociétés communiquent régulièrement leur exposition en devises au service de la trésorerie de la Fédération des coopératives Migros, qui calcule sur cette base l'exposition et le risque sur monnaies étrangères du domaine des activités commerciales et industrielles.

Grâce à la centralisation majoritaire des liquidités et du financement à la Fédération des coopératives Migros, les risques liés aux taux d'intérêt peuvent être surveillés et gérés de manière centralisée. Compte tenu de la volatilité des taux d'intérêt du marché, les autres actifs financiers porteurs d'intérêt comme les financements sont soumis à un risque de taux d'intérêt qui peut avoir des répercussions négatives sur la situation et la performance financières. Le risque de taux d'intérêt est surveillé sur la base d'une simulation; pour l'essentiel, il est géré au moyen de swaps de taux d'intérêts.

Migros achète aussi des actions pour placer ses liquidités, dans une faible mesure. Les fluctuations du prix des actions influencent donc directement le résultat. C'est pourquoi on veille à diversifier les placements en actions par marchés, titres et secteurs d'activité. Les risques de dépréciation sont réduits par la réalisation d'analyses effectuées avant l'achat et par une surveillance continue des performances et des risques des placements.

Les risques liés au prix des matières premières résultent de l'achat planifié de matières premières comme le café et le cacao, le fioul, l'essence et le gazole. Dans la mesure du possible, les hausses de prix sont répercutées sur le client. Par ailleurs, les risques sont pour partie couverts au moyen de swaps et de futures pour limiter l'impact des fluctuations du prix des matières premières, pour une période de 18 mois au maximum.

Le domaine des activités commerciales et industrielles couvre ses besoins en capitaux en recourant à des financements à court et à long terme sur les marchés financiers et monétaires. Le financement repose fondamentalement sur trois piliers: les comptes d'épargne-placement des collaborateurs Migros, les lignes de crédit bilatérales des banques suisses et étrangères et les emprunts à taux fixe sur le marché des capitaux, ainsi que les placements privés des investisseurs institutionnels.

Les sociétés dans les activités commerciales et industrielles se financent de manière centralisée auprès de la Fédération des coopératives Migros, qui gère l'acquisition des capitaux à un coût minimal et de façon diversifiée pour ce qui est de l'échelonnement des échéances et contreparties. La solvabilité du domaine des activités commerciales et industrielles est régulièrement vérifiée par des experts externes indépendants.

La gestion du risque financier a pour but de maintenir un bilan solide qui comporte des ratios sains. Ces activités se fondent sur une approche conservatrice qui accorde la priorité aux objectifs financiers stratégiques: ils consistent en un «approvisionnement flexible et suffisant en liquidités» et font primer la «minimisation des risques» sur «l'obtention d'un rendement maximum». Par le biais d'une planification à long terme des besoins en investissements, nous visons à maintenir le taux d'endettement effectif à un bas niveau et à échelonner les échéances dans le temps. Cela doit également permettre de continuer à garantir l'indépendance du domaine des activités commerciales et industrielles.

J.1.3. Gestion des risques dans le domaine des assurances

La couverture d'assurance dans les activités commerciales et industrielles est garantie par la propre assurance, ainsi que par des contrats passés avec des compagnies d'assurance privées et des institutions d'assurance de droit public. Pour savoir s'il y a lieu d'autofinancer un risque donné, c'est-à-dire s'il convient de l'assumer par le biais d'une assurance propre ou plutôt de le répercuter sur une assurance appropriée, on prend généralement une telle décision sur la base des situations de risque existantes et du potentiel de sinistre, avec pour critères la probabilité de survenance et l'ampleur du sinistre. Le management des assurances de la Fédération des coopératives Migros joue le rôle de courtier en assurances inhouse vis-à-vis des compagnies d'assurances. Grâce aux contrats de groupe qui ont été conclus, le domaine des activités commerciales et industrielles dispose d'une part d'une couverture d'assurance globale très étendue et, d'autre part, de sommes d'assurances élevées. Cela permet également de garantir que toutes les entreprises de ce domaine bénéficient de la meilleure protection d'assurance possible pour un montant de primes adéquat.

Pour les risques liés aux biens (incendie, dommages naturels, vol par effraction, dégâts des eaux, matériel informatique), la Fédération des coopératives Migros pratique la propre assurance, c'est-à-dire que les risques fréquents sont assumés par le groupe lui-même jusqu'à concurrence d'un certain montant. Les risques importants et les risques de catastrophe sont couverts par une police de groupe. Pour toutes les entreprises appartenant au domaine des activités commerciales et industrielles, il existe une protection d'assurance pour les risques responsabilité civile d'entreprise et responsabilité civile du fait des produits par le biais d'un contrat de base et d'un contrat d'excédent. Ici aussi, la Fédération des coopératives Migros pratique l'assurance propre, ce qui signifie qu'elle assume elle-même les dommages jusqu'à concurrence d'un certain montant par événement et par an. Les risques liés au transport pour les importations et pour les exportations sont couverts par une solution de propre assurance. Les sinistres importants sont couverts par une réassurance. Pour l'assurance responsabilité civile obligatoire et l'assurance tous risques des véhicules à moteur, il existe une assurance de flotte du groupe. Pour les entreprises ne relevant pas de la SUVA, les assurances-accidents ont été conclues auprès de compagnies d'assurance privées (couverture conformément à la LAA et assurances complémentaires partielles). Les risques spéciaux tels que constructions nouvelles/transmutations, machines, etc. sont couverts par des polices distinctes en fonction de la situation de risques, ainsi que de l'assurabilité. Des réserves correspondantes aux cas ouverts de dommages relatives à l'assurance responsabilité civile des parties respectives sont pratiquées.

J.1.4. Gestion des risques dans le domaine de la fiscalité et de la TVA

La gestion des risques fiscaux fait partie intégrante de la gestion fiscale. Les risques fiscaux sont les incertitudes existant au niveau des différents types d'impôts qui peuvent avoir des répercussions négatives pour l'entreprise. Les risques liés à l'environnement (législation fiscale et pratique fiscale), aux processus (traitement fiscalement correct de diverses situations et transactions) et aux informations (incertitude des hypothèses prises pour base pour l'évaluation fiscale) sont saisis et évalués; en cas de besoin, des mesures sont mises en œuvre.

J.1.5. Gestion des risques liés aux cas de droit

L'évaluation annuelle des risques effectuée au sein du domaine des activités commerciales et industrielles a montré que ce secteur n'était impliqué dans aucune procédure judiciaire ni arbitrale qui pourrait avoir des répercussions considérables sur sa situation économique, que ce soit en tant que demandeur ou défendeur. Il n'existe pas non plus de procédure administrative qui pourrait avoir un impact négatif très important sur la situation économique du secteur. Pour éviter les litiges juridiques, un service de conseil est proposé au cas par cas. De plus, des formations basées sur les risques sont organisées de manière régulière et proactive sur des thèmes actuels.

Comme toutes les entreprises de taille comparable, des entreprises du domaine des activités commerciales et industrielles sont toutefois confrontées à des prétentions émanant de tiers. Dans la mesure où cela est compatible avec les IFRS, des provisions sont constituées pour répondre à de telles prétentions. En outre, le domaine est couvert par des assurances de grande portée si cela s'avère économiquement pertinent.

J.1.6. Système de Contrôle Interne (SCI) dans les activités commerciales et industrielles

Le SCI des activités commerciales et industrielles, de conception homogène, opère à trois niveaux: entreprise – processus – informatique. Le concept déterminant décrit la configuration technique et organisationnelle du SCI; il est utilisé par toutes les entreprises du domaine. Le domaine des activités commerciales et industrielles se réfère aux dispositions légales de l'art. 728a CO; il a défini comme suit les objectifs à remplir par le SCI: sécurité au plan de la qualité et de la cohérence des données – fiabilité du reporting financier – respect du droit applicable et des directives – protection du patrimoine – efficacité de l'exploitation. On ambitionne un degré de maturité 3 du SCI (1 étant le niveau le plus faible, 5 le plus élevé), avec définition des contrôles, mise en place, documentation et communication aux collaborateurs. Les divergences par rapport au standard sont par principe détectées et corrigées. Le SCI repose de façon homogène sur le modèle COSO; il est orienté risques. En l'occurrence, les risques élevés et les risques moyens réguliers définis selon la matrice de risques (fréquence de survenance/ampleur du sinistre) sont minimisés par des contrôles. Les risques suivants doivent être couverts en priorité: risques liés aux performances économiques des cinq à sept processus commerciaux les plus importants – risques liés au personnel – risques liés à la technique d'information et à la gestion financière, ainsi que d'autres risques pertinents. Les risques liés à la conjoncture et au secteur économique, ainsi que les risques liés à la stratégie d'entreprise, ne sont pas couverts par le SCI, mais dans le cadre du processus de gestion des risques. L'administration/le conseil d'administration assume la responsabilité totale du SCI; la direction est chargée de la mise en œuvre et de la surveillance du système. Pour chaque entreprise, un manager du SCI est désigné, lequel assure le fonctionnement opérationnel et, au moins une fois par an, fait un compte rendu sur l'existence et le fonctionnement du SCI à l'attention de la direction et du conseil d'administration.

J.2. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) dans l'activité Services financiers

J.2.1. Gestion des risques d'un point de vue général

La gestion des risques est une tâche centrale de chaque banque. Elle comprend la détection, l'évaluation, la gestion et la surveillance de tous les risques découlant de l'activité commerciale. Le Conseil d'administration est responsable de la définition de la politique en matière de risques, dont l'adéquation est régulièrement vérifiée et le cas échéant adaptée. La politique en matière de risques traite de façon approfondie toutes les catégories de risques. En l'occurrence, une politique spécifique en matière de risques a été formulée respectivement pour les risques liés aux crédits, les risques liés aux marchés financiers, la gestion Actif-Passif (risques liés à la structure du bilan), les risques opérationnels ainsi que les risques juridiques et les risques de conformité. La politique en matière de risques définit la méthodologie de mesure et de limitation des risques. Pour chaque type de risque, les limites globales et les niveaux de compétence spécifiques sont définis.

En raison de leur activité particulière, les banques sont soumises à d'importantes prescriptions réglementaires pour la gestion des risques, notamment ancrées dans la Loi sur les banques et dans les circulaires de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers. En l'occurrence, il existe en particulier des prescriptions quantitatives portant sur le montant minimal des fonds propres, la prévoyance en termes de liquidités, ainsi que la répartition des risques.

La direction est responsable de la mise en place de systèmes adéquats pour surveiller les risques, assurer leur gestion en conformité avec les objectifs et pour respecter les prescriptions. À cet effet, les instruments de gestion des risques sont constamment développés et adaptés.

Le Conseil d'administration est informé chaque trimestre de l'évolution des risques et du respect des limites spécifiques fixées, sur la base d'un «Risk Report» complet.

La mise en œuvre opérationnelle et la surveillance de la politique en matière de risques incombent à l'entité «Risk Management», sous la direction du Chief Risk Officer, qui fait partie de la direction de la banque. Sa tâche centrale est de gérer les risques financiers, notamment les risques en matière de crédit, les risques liés aux marchés financiers et la gestion Actif-Passif (Asset & Liability Management).

Pour chaque catégorie de risques, l'entité «Risk Management» établit chaque mois un Risk Report complet à l'attention de l'organe responsable, le «Risk Council», ainsi que du Conseil d'administration. Le Risk Report constate le respect des limites définies, fait état des risques engagés sous leurs divers aspects et signale les évolutions notables. Le Risk Council discute et évalue la situation momentanée de la banque en matière de risques et décide d'éventuelles mesures visant à réduire ces risques.

J.2.2. Gestion des risques financiers

Dans le cadre de son activité opérationnelle, le secteur Services financiers est confronté à des risques financiers résultant de l'évolution des risques de crédit, des risques de liquidité et des risques liés au marché financier.

Le secteur Services financiers poursuit traditionnellement une politique prudente et fondamentalement conservatrice en matière de risques. Il considère la gestion des risques comme l'une de ses compétences centrales. Dans le cadre de son activité et pour toutes ses décisions, la sécurité et l'évaluation des risques ont une importance prioritaire. La stratégie, la culture et les processus adoptés en matière de risques sont basés sur la sécurité et l'évaluation des risques. Les risques sont pris en relation raisonnable avec le chiffre d'affaires. L'objectif suprême est de limiter les risques par la mise en œuvre de lignes directrices politiques et de structures limitatives permettant de protéger la banque de toutes contraintes inattendues.

Le risque de crédit ou risque de contrepartie dans l'activité Services financiers concerne le danger qu'une contrepartie ne remplisse pas les obligations qu'elle a encourues. Il existe des risques de crédit dans le cadre des produits bancaires classiques (par ex. hypothèques) comme dans le cadre des transactions commerciales. Le non-respect de ses engagements par un client peut provoquer une perte pour la banque. Un règlement détaillé fixe les compétences, qui sont échelonnées en fonction des types de crédit et des instances.

Les Services financiers disposent d'un modèle de notation comportant dix échelons, qui leur sert d'aide à la décision en matière de crédit. Ce modèle tient compte de critères qualitatifs et quantitatifs pour les clients soumis à l'obligation de tenir une comptabilité et pour leurs garanties spécifiques. Pour la clientèle d'entreprises, les notations des crédits commerciaux sont vérifiées chaque année. Pour les créances hypothécaires, on a recours à une procédure de notation qui s'oriente sur le nantissement; en l'occurrence, le délai de vérification varie selon le niveau de la notation, de l'engagement et de la couverture. Le modèle de notation assure une gestion des engagements conforme aux risques dans le domaine des crédits.

Les opérations de crédit sont principalement réalisées avec des garanties. Les prêts hypothécaires figurent en l'occurrence au premier rang. Les crédits sont octroyés en tenant compte de marges de prudence. Chaque dossier de crédit comporte des évaluations courantes des biens à financer. Les garanties correspondantes proviennent pour l'essentiel du secteur de la construction de logements de particuliers; elles sont correctement diversifiées sur l'ensemble du territoire suisse. L'évaluation à long terme de la capacité de l'emprunteur à faire face aux engagements contractés dans le cadre de la construction de son logement s'effectue à partir d'un taux d'intérêt technique correspondant à un taux moyen sur plusieurs années.

Le risque de liquidité comprend d'une part le risque de liquidité sur le marché et, d'autre part, le risque de refinancement. La situation en matière de liquidité et de refinancement à court terme est gérée par le service des opérations monétaires du siège. En l'occurrence, il assure notamment aussi le respect des valeurs de référence prescrites par la législation bancaire pour les liquidités à court et à moyen terme. La surveillance et la gestion des risques de liquidité à moyen et à long terme ont lieu dans le cadre des réunions mensuelles du Risk Council.

Les risques liés au marché financier dans l'activité Services financiers portent principalement sur les dangers et les incertitudes concernant les fluctuations de prix, y compris les variations de taux d'intérêts.

Dans le cœur d'activité traditionnel que représentent les opérations hypothécaires, qui se répercutent fortement sur le bilan, les variations de taux d'intérêts peuvent avoir une influence considérable sur la performance financière. La mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques de variation des taux d'intérêt sont effectuées de manière centralisée par un logiciel spécifique. De plus, les effets sur la structure du bilan, sur la valeur et sur les revenus sont consignés et comparés sur une base mensuelle. Le secteur Services financiers a principalement recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer son exposition aux risques, en se basant sur ses attentes en termes de taux d'intérêts.

La mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques liés au marché dans le livre de commerce sont effectuées au moyen de logiciels spécialement conçus à cet effet. Une structure définissant les limites restreint l'exposition aux risques, laquelle est évaluée selon la méthode de mesure «Mark-to-Market». Des analyses de scénarii sont effectuées périodiquement; chaque jour, le résultat est comptabilisé avec les chiffres de profits et de pertes puis communiqué aux organes compétents.

J.2.3. Gestion des risques juridiques et de conformité

On appelle risques juridiques et risques de conformité (compliance) les risques qui découlent de l'environnement juridique et réglementaire de l'entreprise. Il s'agit en l'occurrence en premier lieu de risques de responsabilité et de défaillance, de risques réglementaires, ainsi que de risques de comportement. La gestion de ces risques est assurée par l'entité «Service juridique & Compliance», qui est directement subordonnée au Chief Risk Officer.

Les risques de conformité (compliance) sont des risques juridiques, des risques pour la réputation et des risques de perte qui résultent du non-respect de normes juridiques et éthiques. Le responsable Compliance assure que l'activité commerciale est en accord avec les prescriptions en vigueur et avec les obligations de diligence d'un intermédiaire financier. Il est responsable du contrôle des exigences et des évolutions réglementaires du législateur, de l'autorité de surveillance et autres organisations; en outre, il veille à ce que les consignes soient ajustées aux évolutions réglementaires et soient respectées. Pour la surveillance et le respect des prescriptions en matière de blanchiment d'argent, on utilise une application informatique spéciale qui permet d'identifier les entrées et les sorties inhabituelles de valeurs ainsi que les écarts par rapport aux modèles de transactions des clients, et de faire suivre ces informations aux personnes compétentes pour traitement. Les responsabilités et les mesures de respect de l'obligation de diligence des banques (VSB) sont clairement réglementées. Leur mise en œuvre est constamment surveillée par le département «Service juridique & Compliance».

Pour prévenir les risques juridiques dans le cadre des relations avec les clients et les partenaires en affaires, on utilise autant que possible des documents contractuels normalisés. L'examen juridique des nouveaux produits et contrats fait donc partie des tâches préventives de l'entité «Service juridique & Compliance».

L'entité «Service juridique & Compliance» assure également la saisie, le traitement et la surveillance de tous les cas de droit en suspens. En cas de besoin, on a recours aux spécialistes du service juridique de la Fédération des coopératives Migros ou à des consultants juridiques externes.

Par ailleurs, l'entité «Service juridique & Compliance» rédige chaque trimestre, à l'attention du Risk Council, un rapport complet sur les litiges juridiques en instance ou menaçants, ainsi que sur les éventuelles infractions réglementaires. En cas de nécessité, des provisions ad hoc sont constituées pour les cas de droit.

J.2.4. Système de Contrôle Interne (SCI) dans l'activité Services financiers

Le Système de Contrôle Interne (SCI) de la Banque Migros a été élaboré en accord avec les prescriptions réglementaires pertinentes formulées dans la circulaire «Surveillance et contrôle interne» de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers.

Ainsi, le SCI comprend la totalité des structures et processus de contrôle qui, à tous les niveaux de l'institution, constituent la base permettant d'atteindre les objectifs de politique commerciale ainsi qu'une exploitation dans les règles. En l'occurrence, le contrôle interne n'englobe pas seulement des activités de contrôle a posteriori, mais aussi des activités de planification et de gestion. Un contrôle interne efficace comprend notamment des activités de contrôle intégrées aux processus de travail, des procédures de gestion des risques et de contrôle du respect des normes applicables (Compliance), un contrôle des risques indépendant de la gestion des risques, ainsi que la fonction de contrôle de conformité. Le service d'audit interne vérifie et évalue le contrôle interne, contribuant ainsi à son amélioration constante.

La mise en œuvre concrète de la circulaire «Surveillance et contrôle interne» est réglementée par une consigne bancaire générale, qui transmet la responsabilité du contrôle des processus et de la mise en œuvre de mesures de contrôle adéquates à l'entité «Sécurité des processus et sécurité informatique», qui est directement subordonnée au Chief Risk Officer.

Toutes les mesures de contrôle et règles de comportement s'appliquent de façon homogène comme des instructions contraignantes pour toute la banque; elles sont également mises à la disposition des collaborateurs et des cadres compétents sur l'Intranet. Dans ces instructions SCI sont définis un certain nombre de critères, notamment: objet du contrôle, but, périodicité, instances responsables, ressources, procédure, étendue du contrôle, obligation de documentation et conservation. Les contrôles réalisés doivent être consignés dans un dossier avec date, visa et mention de contrôle, afin de pouvoir en assurer le suivi. Dans les entités locales de l'organisation, des responsables SCI sont désignés et doivent remettre chaque trimestre un compte rendu d'exécution matérielle et formelle des contrôles.

K. Compte de création de valeur

mio. CHF	Activités commerciales et industrielles ¹	
	2013	2012
UTILISATION		
à l'attention des collaborateurs ²	5'117.3	4'858.7
à l'attention des affaires culturelles et sociales (Pour-cent culturel)	120.3	125.0
à l'attention des bailleurs de fonds	70.9	83.0
à l'attention de l'État :	1'033.0	925.3
↳ impôts ²	186.0	138.5
↳ taxe sur la valeur ajoutée	180.1	167.7
↳ droits de douane/émoluments/taxes	666.9	619.1
à l'attention de l'entreprise (autofinancement) ²	609.9	576.4
Création de valeur nette	6'951.4	6'568.4

¹ Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

² Avant effet de prévoyance.

Le **compte de création de valeur du groupe Migros** dans les activités commerciales et industrielles indique la **valeur ajoutée réalisée** par le groupe **pour la société**. En l'occurrence, le groupe poursuit l'objectif de créer durablement de la valeur; à cet effet, une gestion des ressources disponibles tournée vers l'avenir doit assurer la pérennité des entreprises du groupe et donc des emplois, et doit fournir à l'État les prestations requises.

Avec 73.6%, la majeure partie de la création de valeur va aux **collaborateurs**. Comparées à l'année précédente, les charges de personnel ont augmenté de +5.3%, ce qui est essentiellement dû à l'intégration complète du groupe tegut... et à l'augmentation des salaires comprise entre 0.5 et 1.0% qui a été accordée au sein du groupe Migros. 92'724 collaborateurs sont employés dans les activités commerciales et industrielles (année précédente: 85'876).

Les prestations du **Pour-cent culturel Migros**, un engagement volontaire de Migros dans les domaines de la culture, de la société, de la formation, des loisirs et de l'économie, représentent 1.7% (exercice précédent: 1.9%) de la création de valeur, ce qui permet à une grande partie de la population d'accéder aux prestations culturelles et sociales.

1.0% a été versé aux **bailleurs de fonds** sous forme d'intérêts. La situation financière du groupe qui reste solide et la persistance de faibles taux d'intérêt ont fait baisser les charges d'intérêt par rapport à l'exercice précédent. **L'État** obtient 14.9% (année précédente: 14.3%) en impôts, droits de douane et taxes. Les pouvoirs publics ont donc perçu, en raison de la hausse du chiffre d'affaires, des contributions légèrement plus élevées que celles de l'exercice précédent. Il en résulte en outre un taux d'imposition pondéré plus élevé à l'échelle du groupe, conséquence de l'évolution stable du résultat.

L'orientation conséquente de la chaîne de création de valeur sur l'évolution dynamique du marché assure la **pérennité du groupe** et sa **capacité d'innovation**. Se conformer à un objectif de bénéfice adéquat signifie servir cet objectif, préserver les emplois et répercuter les performances sur le client.

Joerg Zulauf
Département Finances

Comptes annuels consolidés 2013 du groupe Migros

Page

Comptes annuels consolidés du groupe Migros	28
Compte de résultat du groupe Migros	31
Compte de résultat global du groupe Migros	32
Bilan du groupe Migros	33
Tableau de variation des capitaux propres consolidés du groupe Migros	34
Tableau de financement du groupe Migros	36
Annexe aux comptes annuels du groupe Migros	38
1. Informations sur le groupe Migros	38
2. Bases de présentation des comptes	38
3. Récapitulatif des principales normes comptables	43
4. Gestion des risques	58
5. Indications de la juste valeur	80
6. Incertitudes relatives aux estimations et jugements réalisés par la direction	86
7. Information sectorielle	87
Notes sur le compte de résultat	91
8. Résultat des opérations des services financiers	91
9. Autres produits d'exploitation	92

Compte de résultat du groupe Migros

mio. CHF	Notes	2013	2012 (adapté) ¹
Produits nets des livraisons et services		25'535.2	23'798.9
Autres produits d'exploitation	9	310.7	278.0
Produits avant produits des opérations des services financiers		25'845.9	24'076.9
Produits d'intérêts et de commissions ainsi que bénéfices (nets) sur instruments financiers des opérations des services financiers	8	891.1	921.9
Total produits	7	26'737.0	24'998.8
Charges de matières et de services	10	15'530.9	14'371.4
Charges des intérêts et commissions ainsi que pertes de valeur sur les opérations des services financiers	8	331.6	366.4
Charges de personnel	11	5'292.5	5'033.3
Amortissements	28-30	1'222.2	1'191.8
Autres charges d'exploitation	12	3'315.9	3'050.3
Résultat avant résultat financier, impôts sur le résultat et effet de prévoyance		1'043.9	985.6
Effet de prévoyance avant impôts	11	17.0	27.1
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat		1'060.9	1'012.7
Produits financiers	13	40.1	21.9
Charges financières	13	- 75.7	- 99.6
Résultat des sociétés associées et coentreprises	14	0.4	1.9
Résultat avant impôts sur le résultat		1'025.7	936.9
Impôts sur le résultat	15	241.4	190.3
Bénéfice du groupe Migros		784.3	746.6
Information complémentaire			
Effet de prévoyance après impôts		13.4	22.4
Bénéfice avant effet de prévoyance		770.9	724.2
Attribution du bénéfice du groupe Migros			
Bénéfice attribuable aux coopérateurs		783.4	745.2
Bénéfice/(perte) attribuable aux intérêts non contrôlants		0.9	1.4
Bénéfice du groupe Migros		784.3	746.6

¹ Adapté en relation avec l'IAS 19 (cf. note annexe 2).

Compte de résultat global du groupe Migros

mio. CHF	Notes	2013	2012 (adapté) ¹
Bénéfice du groupe Migros		784.3	746.6
Postes des autres éléments du résultat n'ayant pas été reclassés dans le compte de résultat:			
Réévaluation des régimes de prévoyance à prestations définies		- 10.6	932.9
Impôts sur le résultat pour les postes n'ayant pas été reclassés dans le compte de résultat.		2.6	- 187.3
Total des postes des autres éléments du résultat n'ayant pas reclassés dans le compte de résultat		- 8.0	745.6
Postes des autres éléments du résultat ayant pu être reclassés dans le compte de résultat:			
Autre actifs financiers disponibles à la vente		17.6	70.8
Instruments financiers dérivés pour comptabilité de couverture		3.7	- 11.8
Écarts de change concernant des filiales étrangères du groupe		0.0	2.9
Part des autres éléments du résultat global des sociétés associées et coentreprises		0.0	0.0
Impôts sur le résultat pour les postes ayant pu être reclassés dans le compte de résultat		- 4.7	- 12.1
Total des postes des autres éléments du résultat ayant pu être reclassés dans le compte de résultat		16.6	49.8
Autres éléments du résultat global	17	8.6	795.4
Résultat global du groupe Migros		792.9	1'542.0
Attribution du résultat global du groupe Migros			
Résultat global attribuable aux coopérateurs		792.0	1'540.4
Résultat global attribuable aux intérêts non contrôlants		0.9	1.6
Résultat global du groupe Migros		792.9	1'542.0

¹ Adapté en relation avec l'IAS 19 (cf. note annexe 2).

Bilan du groupe Migros

mio. CHF	Notes	31.12.2013	31.12.2012 (adapté) ¹	01.01.2012 (adapté) ¹
ACTIFS				
Liquidités	18	3'683.9	4'350.9	4'569.4
Créances envers les banques	19	1'732.0	1'158.1	30.1
Créances hypothécaires et autres créances clients	20	33'877.1	32'586.5	30'858.3
Créances de livraisons et prestations	21	636.3	605.1	611.4
Autres créances	21	173.3	174.3	130.7
Stocks	22	2'365.6	2'200.5	2'162.5
Autres actifs financiers	23-27	1'631.5	2'039.0	2'418.9
Participations dans des sociétés associées et coentreprises	14	134.4	148.5	108.8
Immeubles de placement	28	344.2	377.1	299.8
Immobilisations corporelles	29	12'052.3	11'832.4	11'713.3
Immobilisations incorporelles	30	1'417.4	1'339.3	1'380.9
Actifs sur avantages du personnel	39	483.4	439.6	30.4
Créances d'impôt courant sur le résultat		13.6	13.8	8.9
Actifs d'impôt différé sur le résultat	15	48.0	47.2	22.7
Autres actifs	31	216.4	221.9	205.2
		58'809.4	57'534.2	54'551.3
Actifs non-courants détenus en vue de la vente	32	-	-	-
TOTAL ACTIFS		58'809.4	57'534.2	54'551.3
PASSIFS				
Dettes envers les banques	33	279.8	490.0	528.7
Dépôts clients et dettes envers les clients	34	29'484.8	27'775.9	25'891.3
Autres dettes financières	35	2'061.8	2'022.5	2'030.6
Dettes de livraisons et prestations	36	1'529.4	1'417.1	1'546.7
Autres dettes	36	1'335.5	1'664.3	1'075.2
Provisions	37	128.0	125.1	116.5
Titres de créances émis	38	5'690.4	6'530.4	7'060.5
Dettes sur avantages du personnel	39	739.5	756.6	1'354.4
Dettes d'impôt courant sur le résultat		100.9	102.5	89.6
Passifs d'impôt différé sur le résultat	15	1'490.2	1'401.8	1'150.7
		42'840.3	42'286.2	40'844.2
Passifs liés aux actifs non-courants détenus en vue de la vente	32	-	-	-
Total dettes		42'840.3	42'286.2	40'844.2
Capital des coopératives	40	21.4	21.2	21.0
Réserves de bénéfices		16'085.4	15'358.5	14'612.8
Écarts de change		-44.6	-44.6	-47.3
Autres réserves		-98.9	-107.5	-900.0
Capitaux propres attribuables aux coopérateurs		15'963.3	15'227.6	13'686.5
Intérêts non contrôlants		5.8	20.4	20.6
Total capitaux propres		15'969.1	15'248.0	13'707.1
TOTAL PASSIFS		58'809.4	57'534.2	54'551.3

¹ Adapté en relation avec l'IAS 19 (cf. note annexe 2) et adaptation des immobilisations corporelles (voir tableau de variation des capitaux propres consolidés).

Tableau de variation des capitaux propres consolidés du groupe Migros

mio. CHF	Notes	Attribuables aux coopérateurs									Total
		Capital social	Réserves de bénéfices ¹	Écarts de change	Autres Reserves					Intérêts non contrôlants	
					Autres actifs financiers disponibles à la vente	Couverture des flux de trésorerie	Régimes de prévoyance	Capitaux propres des coopérateurs			
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2012		21.0	14'815.3	-47.3	64.0	4.8	-	14'857.8	20.6	14'878.4	
Adaptation des avantages du personnel ²		-	-174.3	-	-	-	-968.8	-1'143.1	-	-1'143.1	
Adaptation des immobilisations corporelles ³		-	-28.2	-	-	-	-	-28.2	-	-28.2	
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2012 (adapté)		21.0	14'612.8	-47.3	64.0	4.8	-968.8	13'686.5	20.6	13'707.1	
Bénéfice du groupe Migros		-	745.2	-	-	-	-	745.2	1.4	746.6	
Autres éléments du résultat global	17	-	-	2.7	56.0	-9.1	745.6	795.2	0.2	795.4	
Résultat global du groupe Migros		-	745.2	2.7	56.0	-9.1	745.6	1'540.4	1.6	1'542.0	
Autres variations des capitaux propres											
Variations du capital des coopératives	40	0.2	-	-	-	-	-	0.2	-	0.2	
Dividendes aux intérêts non contrôlants		-	-	-	-	-	-	-	-1.3	-1.3	
Variations du taux de détention ⁴		-	0.5	-	-	-	-	0.5	-0.5	-	
Total des autres variations des capitaux propres		0.2	0.5	-	-	-	-	0.7	-1.8	-1.1	
Capitaux propres au 31 décembre 2012 (adapté)		21.2	15'358.5	-44.6	120.0	-4.3	-223.2	15'227.6	20.4	15'248.0	

¹ Dans les Réserves de bénéfices figure un montant de CHF 1.7 millions réservé pour le Pour-cent culturel. Voir note annexe 16.

² Les adaptations des avantages du personnel comprennent les adaptations dues aux prescriptions modifiées de l'IAS 19 ainsi que les corrections survenues lors de l'évaluation d'un programme de cadeaux d'ancienneté. Les détails y afférents sont présentés dans la note annexe 2.

³ Les adaptations des immobilisations corporelles comprennent les corrections liées aux cas individuels d'immeubles pour lesquels l'activation par composantes et l'amortissement ont été correctement effectués. En raison du renforcement de la réaffectation des composantes ayant une faible durée d'exploitation, il résulte dans la note annexe 29 Immobilisations corporelles une augmentation des amortissements et pertes de valeur cumulés des terrains et des immeubles, et par conséquent une réduction de CHF 34.5 millions de la valeur au bilan au 1er janvier 2012. Dans la note annexe 15 Impôts sur le résultat, le passif d'impôt différé sur le résultat indiqué s'est réduit de CHF 6.3 millions. Les incidences de cette correction sur le résultat de l'exercice 2012 sont insignifiantes. C'est pourquoi aucune adaptation n'a été effectuée.

⁴ Variations du taux de détention principalement chez Interhome Sp z oo Varsovie (+25.6%), ainsi que chez medbase Zug S.à.r.l. (+10%) et Swiss Prevention SA (+5%).

mio. CHF	Notes	Attribuables aux coopérateurs								Total
		Capital social	Réserves de bénéfices ¹	Écarts de change	Autres Reserves			Capitaux propres des coopérateurs	Intérêts non contrôlants	
					Autres actifs financiers disponibles à la vente	Couverture des flux de trésorerie	Régimes de prévoyance			
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2013		21.2	15'358.5	-44.6	120.0	-4.3	-223.2	15'227.6	20.4	15'248.0
Bénéfice du groupe Migros		-	783.4	-	-	-	-	783.4	0.9	784.3
Autres éléments du résultat global	17	-	-	0.0	13.8	2.8	-8.0	8.6	0.0	8.6
Résultat global du groupe Migros		-	783.4	0.0	13.8	2.8	-8.0	792.0	0.9	792.9
Autres variations des capitaux propres										
Variations du capital des coopératives	40	0.2	-	-	-	-	-	0.2	-	0.2
Dividendes aux intérêts non contrôlants		-	-	-	-	-	-	-	-0.1	-0.1
Variations du taux de détention ²		-	-56.5	-	-	-	-	-56.5	-15.4	-71.9
Total des autres variations des capitaux propres		0.2	-56.5	-	-	-	-	-56.3	-15.5	-71.8
Capitaux propres au 31 décembre 2013		21.4	16'085.4	-44.6	133.8	-1.5	-231.2	15'963.3	5.8	15'969.1

¹ Dans les Réserves de bénéfices figure un montant de CHF 0.6 millions réservé pour le Pour-cent culturel. Voir note annexe 16.

² Variations du taux de détention principalement chez Avry Centre SA (+45.0%)

Tableau de financement du groupe Migros

mio. CHF	Notes	2013	2012 (adapté) ¹
Résultat avant impôts sur le résultat		1'025.7	936.9
Amortissements, pertes de valeur (nets)	28–30	1'222.8	1'193.9
Pertes de valeur sur autres actifs financiers (nettes)		9.8	11.8
(Bénéfices)/pertes sur cessions d'actifs immobilisés		2.1	- 14.6
(Bénéfices)/pertes sur cessions d'autres actifs financiers		- 30.6	- 7.0
Résultat des sociétés associées et coentreprises	14	- 3.3	- 4.6
Augmentation/(diminution) des provisions		- 9.9	8.8
Variation des actifs et passifs d'exploitation			
↳ (Augmentation)/diminution des créances envers les banques		- 559.7	- 1'128.0
↳ (Augmentation)/Diminution des créances hypothécaires et autres créances clients		- 1'289.9	- 1'728.2
↳ (Augmentation)/diminution des stocks		- 74.7	7.2
↳ (Augmentation)/diminution des autres actifs financiers		27.2	- 1.6
↳ (Augmentation)/diminution des autres actifs		3.5	- 462.0
↳ Augmentation/(diminution) des dettes envers les banques		- 218.9	- 38.4
↳ Augmentation/(diminution) des dépôts clients et dettes envers les clients		1'708.9	1'884.6
↳ Augmentation/(diminution) des autres dettes		- 408.4	780.8
Impôts sur le résultat payés		- 179.7	- 172.1
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		1'224.9	1'267.5
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement		- 1'269.6	- 1'183.8
Produits de la vente d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement		66.5	64.2
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		- 58.5	- 43.4
Produits de la vente d'immobilisations incorporelles		2.2	2.4
Acquisitions d'autres actifs financiers		- 56.2	- 193.2
Produits de la vente d'autres actifs financiers		502.5	520.3
Acquisitions de filiales et d'activités, déduction faite des liquidités acquises		- 199.2	- 65.8
Produits de la vente de filiales et d'activités, déduction faite des liquidités cédées		0.0	- 3.5
Acquisitions d'entreprises associées et coentreprises		- 2.1	- 76.4
Produits de la vente d'entreprises associées et coentreprises		1.7	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		- 1'012.7	- 979.2

¹ Adapté en relation avec l'IAS 19 (cf. note annexe 2).

mio. CHF	Notes	2013	2012 (adapté) ¹
Émissions d'emprunts obligataires		0.4	–
Remboursements et rachats d'emprunts obligataires		-200.0	-299.4
Émissions d'obligations de caisse et d'emprunts hypothécaires		–	–
Remboursements d'obligations de caisse et d'emprunts hypothécaires		-615.6	-231.3
Émissions d'autres dettes financières		88.4	73.3
Remboursements d'autres dettes financières		-80.5	-50.4
Dividendes versés aux intérêts non contrôlants		-0.1	-1.3
Augmentation du capital des coopératives		0.6	0.6
Diminution du capital des coopératives		-0.4	-0.4
Variation du taux de détention des intérêts contrôlants		-71.7	–
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		-878.9	-508.9
Variation de liquidités		-666.7	-220.6
Liquidités en début d'année		4'350.9	4'569.4
Effets de la variation des taux de change		-0.3	2.1
Liquidités en fin d'année		3'683.9	4'350.9
Font partie des liquidités :			
Avoirs en caisse, en comptes de chèques postaux et en banques		3'440.6	3'921.4
Fonds à terme d'une échéance d'origine de 90 jours au maximum		243.3	429.5
Total liquidités	<i>18</i>	3'683.9	4'350.9
Le flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation contient :			
Les intérêts perçus		762.0	803.0
Les intérêts versés		-357.7	-391.8
Les dividendes reçus		3.5	6.6

¹ Adapté en relation avec l'IAS 19 (cf. note annexe 2).

Annexe aux comptes annuels du groupe Migros

1. Informations sur le groupe Migros

Le groupe Migros (ci-après également le «groupe» ou «Migros») est la plus importante entreprise de commerce de détail en Suisse. Parallèlement à son activité principale, le commerce de détail par le canal des coopératives et le commerce de marchandises (par ex. Denner, Globus), les entreprises du groupe opèrent dans divers autres secteurs d'activité. Elles fournissent notamment des prestations dans les secteurs Industrie & commerce de gros (marques distributeur Migros; par ex. Chocolat Frey), Services financiers (Banque Migros), ou encore Voyages (groupe Hotelplan). En outre, Migros s'engage activement en faveur de la culture, des activités sociales, des loisirs, de la formation et de l'économie. Les principales activités du groupe Migros sont présentées dans l'information sectorielle, en note annexe 7. Une liste des entreprises du groupe figure à la note annexe 49.

Le groupe Migros est une fédération de coopératives composée de dix coopératives régionales indépendantes qui détiennent collectivement le capital social de la Fédération des coopératives Migros (FCM). La FCM coordonne les activités et détermine la stratégie du groupe Migros. Étant une fédération, le groupe Migros doit être considéré comme une entité économique placée sous une direction unique. Les comptes du groupe Migros ont été établis dans le but de présenter la situation financière, la performance financière, ainsi que les flux de trésorerie de cette entité économique.

En vertu des dispositions légales et statutaires des dix coopératives et de la FCM, les comptes du groupe Migros présentent des différences par rapport aux comptes annuels consolidés d'un groupe doté d'une structure de holding traditionnelle. Ainsi, les comptes du groupe ne sont pas établis à partir de la FCM en tant que société mère, mais constituent un regroupement des comptes annuels des dix coopératives et des autres entreprises du groupe Migros. La somme du capital social des dix coopératives est présentée comme capital du groupe.

La FCM a son siège social à 8005 Zurich (Suisse), Limmatstrasse 152.

Les présents comptes annuels du groupe Migros ont été approuvés par l'administration le 13 mars 2014. L'assemblée des délégués a pris connaissance des comptes du groupe Migros le 29 mars 2014.

Les comptes du groupe sont présentés en allemand, français et anglais. La version originale en allemand a force de loi.

2. Bases de présentation des comptes

Conformité avec les IFRS

Les présents comptes annuels du groupe Migros ont été établis en conformité avec les prescriptions légales et avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards). Ces dernières comprennent celles publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), les International Accounting Standards (IAS), ainsi que les interprétations de l'IRFS Interpretations Committee (IFRIC) et du Standard Interpretations Committee (SIC).

Principales estimations et jugements réalisés par la direction

L'établissement des comptes annuels du groupe Migros en conformité avec les IFRS implique le recours à des estimations et à des jugements réalisés par la direction, qui peuvent avoir une incidence sur les actifs et les passifs, les produits et les charges, ainsi que sur les informations sur les actifs et passifs éventuels de l'exercice. Bien que ces estimations aient été effectuées par la direction sur la base de sa meilleure connaissance de la situation actuelle du groupe Migros et des différentes mesures envisageables, il se peut que la réalité, à laquelle il a été finalement parvenu, diffère des estimations. Les domaines d'activité particulièrement affectés par l'incertitude des estimations ou par les jugements réalisés par la direction sont présentés à la note annexe 6.

Présentation par ordre décroissant de liquidité

Les opérations des Services financiers contribuent pour plus de la moitié au total du bilan du groupe Migros. Pour tenir compte des spécificités de l'activité des Services financiers et de son importance, le bilan du groupe Migros est présenté par ordre décroissant de liquidité et non pas en rubriques à court terme d'une part et à long terme d'autre part. Les produits financiers (produits d'intérêts et de commissions ainsi que bénéfices sur instruments financiers) et les charges financières (charges d'intérêts et de commissions, et pertes de valeur) de l'activité Services financiers, ainsi que les flux de trésorerie qui en découlent, sont présentés dans les rubriques d'exploitation. Les produits financiers et les charges financières des entreprises hors Services financiers sont présentés en tant que produits financiers ou charges financières.

Dates de clôture divergentes

L'exercice du groupe Migros correspond en principe à l'année civile. Cependant, le sous-groupe Hotelplan est consolidé dans les comptes du groupe sur la base de sa clôture au 31 octobre. Il n'est établi aucune clôture intermédiaire. Les opérations significatives du sous-groupe Hotelplan entre le 31 octobre et le 31 décembre sont cependant prises en compte dans les comptes du groupe Migros. L'exercice du sous-groupe Hotelplan diffère en raison de l'année touristique qui suit le cours saisonnier de l'activité Voyages et se subdivise en activités estivales et hivernales. La société associée Galaxus SA présente également un exercice différent de l'année civile. Elle clôt son exercice au 31 mars et établit des comptes intermédiaires au 30 septembre.

Modifications des normes comptables

Les comptes annuels du groupe Migros sont basés sur toutes les normes et interprétations publiées, dans la mesure où celles-ci s'appliquent aux activités du groupe et sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 ou ont fait l'objet d'une application anticipée par le groupe. Ci-après figurent les normes et interprétations publiées ou modifiées préalablement à l'établissement des comptes du groupe mais dont les effets ne sont pas encore entrés en vigueur à cette date:

(a) Normes et interprétations nouvelles ou modifiées qui sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013:

En mai 2011, l'IASB a publié la nouvelle norme IFRS 13 «Évaluation de la juste valeur». Cette norme vise une plus grande cohérence par la définition homogène du terme «juste valeur» et des exigences homogènes pour son évaluation et sa présentation. L'application de la nouvelle norme n'entraîne pas de modifications significatives de la méthode utilisée jusque-là pour le calcul des justes valeurs présentées. Les nouvelles exigences de divulgation sont observées à la note annexe 5.

En mai 2011, l'IASB a également publié trois nouvelles normes relatives aux comptes consolidés. Il s'agit de l'IFRS 10 «États financiers consolidés», de l'IFRS 11 «Partenariats» et de l'IFRS 12 «Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités». L'IFRS 10 remplace la partie de l'IFRS 27 «États financiers consolidés et individuels» concernant les états financiers consolidés et la SIC 12 «Consolidation – entités ad hoc». Elle permet un modèle de consolidation standard basé sur le concept de contrôle. L'IFRS 11 remplace l'IAS 31 «Participation dans des coentreprises» et la SIC 13 «Entités contrôlées en commun – apports non monétaires par des coentrepreneurs». Elle distingue deux types de partenariats, à savoir les activités communes et les coentre-

prises. Elle élimine la possibilité d'utiliser la consolidation proportionnelle pour l'inscription au bilan des participations dans une coentreprise. Seule la méthode de la mise en équivalence est désormais applicable. L'IFRS 12 régit la divulgation des participations dans les filiales, les coentreprises, les entreprises associées et les entités structurées non consolidées (entités ad hoc). Les nouvelles directives de divulgation exigent que soient indiqués le type, les risques et les conséquences financières de chaque participation. En raison de cette norme, l'IASB a amendé la précédente IAS 27 et a désigné la nouvelle IAS 27 «États financiers individuels». En même temps, l'IAS 28 a été modifiée et renommée «Participations dans des entreprises associées et des coentreprises». En juin 2012, les IFRS 10, 11 et 12 ont été une fois de plus modifiées en ce qui concerne les directives de transition. La nouvelle définition du contrôle par l'IFRS 10 a entraîné la déconsolidation de la Fondation Mi-Terra au 01.01.2013. Les nouvelles normes concernant la consolidation n'ont pas eu de répercussions supplémentaires sur le rapport financier du groupe Migros au 31.12.2013. Jusqu'à présent, les parts dans des coentreprises sont représentées selon la méthode de mise en équivalence. Il n'y a pas d'activités communes au sein du groupe Migros.

En juin 2011, la version révisée de l'IAS 19 «Avantages du personnel» a été publiée. Une clarification s'y rapportant a été publiée en novembre 2013. Les principaux changements concernent la suppression de la méthode dite du corridor utilisée par le groupe Migros et l'inclusion immédiate des gains et pertes actuariels dans les autres éléments du résultat global, ainsi que le remplacement des frais d'intérêt et des rendements attendus sur les actifs des régimes par le montant net des intérêts calculé sur les obligations nettes en matière de prévoyance ou sur les avoirs de prévoyance nets. A cet effet, le taux d'actualisation des obligations au titre de prestation doit être utilisé. Les modifications de l'IAS 19 n'influencent pas le tableau de financement. Les incidences sur le bilan et le compte de résultat pour l'année 2012 sont résumées ci-après. Vous trouverez des adaptations supplémentaires dans les annexes individuelles où les données des postes du bilan et du compte de résultat concernées et adaptées l'année précédente sont utilisées. Elles sont chaque fois indiquées par la mention «adapté» dans la colonne de l'année précédente.

La réduction des capitaux propres de - 646.1 mio. CHF au 31 décembre 2012 comprend une adaptation de - 475.4 mio. CHF en raison des nouvelles directives de l'IAS 19 et un montant de - 170.7 mio. CHF résultant de la correction d'une erreur de calcul actuariel liée à un programme de cadeaux d'ancienneté (amélioration du résultat 2012 de 3.6 mio. CHF).

	Notes	Avant ajustements	Reclassements	Réévaluations	Après ajustements
Incidences sur le compte de résultat 2012					
Charges de personnel					
↳ Charges de personnel sur la base des cotisations de l'employeur	11	- 5'033.3	-	-	- 5'033.3
↳ Effet de prévoyance avant impôts (effet de plafonnement supprimé)	11	341.3	-	- 314.2	27.1
Charges de personnel selon IFRS	11	- 4'692.0	-	- 314.2	- 5'006.2
Impôts sur le résultat					
↳ Impôts différés sur le résultat	15	- 75.9	-	65.6	- 10.3
Bénéfice du groupe Migros		995.2	-	- 248.6	746.6
Incidences sur les autres éléments du résultat 2012					
Réévaluation des régimes de prévoyance à prestations définies					
↳ Réévaluations	17/39	-	-	932.9	932.9
Impôts sur le résultat pour les postes n'ayant pas été reclassés dans le compte de résultat.					
↳ Impôts différés sur le résultat	15/17	-	-	- 187.3	- 187.3
Autres éléments du résultat		49.8	-	745.6	795.4
Incidences sur le résultat global du groupe Migros		1'045.0	-	497.0	1'542.0

mio. CHF	Notes	Avant ajustements	Reclassements	Réévaluations	Après ajustements
Incidences sur le bilan au 1er janvier 2012					
Actifs sur avantages du personnel					
↳ Avantages à prestations définies postérieurs à l'emploi	39	595.6	-	- 595.6	-
Total des actifs		55'181.4	-	- 595.6	54'585.8
Dettes sur avantages du personnel					
↳ Avantages à court terme	39	274.5	-34.4	-	240.1
↳ Avantages à prestations définies postérieurs à l'emploi	39	0.5	-0.5	618.6	618.6
↳ Valeur actualisée des régimes non financés via un fonds	39	-	0.5	-	0.5
↳ Autres avantages à long terme	39	226.3	34.4	218.3	479.0
Passifs d'impôt différé sur le résultat	15	1'446.4	-	- 289.4	1'157.0
Total des dettes		40'303.0	-	547.5	40'850.5
Réserves de bénéfices		14'815.3	-	- 174.3	14'641.0
Autres réserves		68.8	-	- 968.8	- 900.0
Total des capitaux propres		14'878.4	-	- 1'143.1	13'735.3
Total des passifs		55'181.4	-	- 595.6	54'585.8

mio. CHF	Notes	Avant ajustements	Reclassements	Réévaluations	Après ajustements
Incidences sur le bilan au 31 décembre 2012					
Actifs sur avantages du personnel					
↳ Avantages à prestations définies postérieurs à l'emploi	39	989.7	-	- 595.3	394.4
Total des actifs		58'164.0	-	- 595.3	57'568.7
Dettes sur avantages du personnel					
↳ Avantages à court terme	39	292.5	-34.4	-	258.1
↳ Avantages à prestations définies postérieurs à l'emploi	39	0.4	-0.4	-	-
↳ Valeur actualisée des régimes non financés via un fonds	39	-	0.4	-	0.4
↳ Autres avantages à long terme	39	231.1	34.4	218.4	483.9
Passifs d'impôt différé sur le résultat	15	1'575.7	-	- 167.6	1'408.1
Total des dettes		42'241.7	-	50.8	42'292.5
Réserves de bénéfices		15'809.6	-	- 422.9	15'386.7
Autres réserves		115.7	-	- 223.2	- 107.5
Total des capitaux propres		15'922.3	-	- 646.1	15'276.2
Total des passifs		58'164.0	-	- 595.3	57'568.7

En outre, l'IASB a publié en juin 2011 une nouvelle version de l'IAS 1 «Présentation des états financiers». Les postes présentés dans les autres éléments du résultat doivent désormais être répartis en deux catégories. La répartition est déterminée par l'enregistrement futur ou non des postes dans le compte de résultat («recyclage»). Dans les comptes annuels 2013, le compte de résultat global est présenté pour la première fois conformément aux nouvelles directives. Seules les réévaluations selon l'IAS 19 représentent dans le groupe Migros un poste n'étant pas ultérieurement reclassé dans le compte de résultat.

En décembre 2011, des consignes remaniées de l'IAS 32 et l'IFRS 7 ont été publiées pour la compensation des actifs financiers et des passifs financiers, ainsi que leur divulgation. Les modifications de l'IAS 32 ne sont applicables que pour les exercices commençant à partir du 1^{er} janvier 2014. Mais au sein du groupe Migros, elles ont été appliquées à partir du 1^{er} janvier 2013 ensemble avec les modifications concernant l'IFRS 7. Les consignes remaniées de l'IAS 32, qui présentent des clarifications sur les conditions de clôture, n'ont aucune répercussion sur le groupe Migros. Les consignes remaniées de l'IFRS 7 étendent les consignes de divulgation aux accords de compensation qui justifient l'inscription d'un solde non pas actuellement, mais plutôt et unique-

ment en cas de survenance d'événements futurs. Les accords de compensation concernant le groupe Migros sont décrits à la note annexe 3. Désormais, les paiements de garantie effectués ou perçus dans le cadre des accords de compensation liés aux produits dérivés seront en outre divulgués à la note annexe 26.

Aucune des améliorations annuelles des IFRS parues en mai 2012 (cycle 2009-2011) et applicables à partir du 1^{er} janvier 2013 n'a de répercussions importantes sur les états financiers du groupe Migros.

(b) Normes et interprétations nouvelles ou modifiées qui sont appliquées par le groupe par anticipation:

L'IAS 32 modifiée en décembre 2011 qui concerne les consignes de compensation des actifs financiers et des passifs financiers est appliquée par le groupe Migros avant la date exigée. Les répercussions de cette application sont expliquées dans le paragraphe ci-dessus.

(c) Normes et interprétations nouvelles ou modifiées qui ne sont pas encore entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et qui ne sont pas appliquées par anticipation par le groupe Migros:

En novembre 2009, l'IASB a publié la nouvelle norme IFRS 9 «Classement et évaluation des instruments financiers» qui remplace les consignes correspondantes de la norme IAS 39. En octobre 2010, l'IFRS 9 a été complétée par les prescriptions applicables aux dettes financières pour le bilan. Elle a en outre été complétée en novembre 2013 par de nouvelles règles de comptabilité de couverture, avec ajournement de l'application obligatoire du 1^{er} janvier 2015 à une date ultérieure. De nouvelles réglementations supplémentaires, concernant entre autres la perte de valeur des actifs financiers, sont encore au stade de projet. Ces innovations vont entraîner des adaptations de plusieurs autres normes, en particulier l'IFRS 7 «Informations à fournir sur les instruments financiers». En général, ces innovations concernant l'IFRS 9 auront surtout des répercussions sur l'inscription des actifs du groupe Migros au bilan et dans le rapport financier. Dans le domaine de la comptabilité de couverture, des exigences de divulgation plus élevées sont à considérer. Malgré l'extension du possible domaine d'application et malgré des simplifications en ce qui concerne le test d'effectivité, aucune extension significative du champ d'application de la comptabilité de couverture n'est prévue au sein du groupe Migros. Toutefois, ces répercussions ne pourront être évaluées plus précisément qu'une fois le projet de l'IASB entièrement achevé.

En octobre 2012, des modifications des IFRS 10 et 12 et de l'IAS 27 concernant les sociétés d'investissement ont été publiées. Les sociétés qui satisfont aux critères de la définition d'une société d'investissement sont dispensées de l'obligation de consolidation. La modification doit être appliquée pour les exercices à partir du 1^{er} janvier 2014. Ces changements n'auront aucune répercussion sur les comptes du groupe, vu que le groupe Migros ne détient aucune société qui corresponde à la définition d'une société d'investissement.

En mai 2013, l'IASB a modifié, dans le cadre d'une modification consécutive de l'IFRS 13 «Évaluation de la juste valeur», les obligations d'information de l'IAS 36 concernant la valeur recouvrable des actifs ayant enregistré des pertes de valeur. Cette modification concerne les actifs ayant enregistré des pertes de valeur et dont la valeur recouvrable est basée sur la juste valeur après déduction des coûts de vente. Des informations supplémentaires doivent être fournies sur l'évaluation de la juste valeur. Ces exigences doivent être appliquées pour les exercices à partir du 1^{er} janvier 2014. Pour le groupe Migros, ce changement est de moindre importance, car la valeur recouvrable dans les cas des pertes de valeur est le plus souvent basée sur la valeur d'utilité.

Aucune des améliorations annuelles des IFRS parues en décembre 2013 (cycle 2010-2012 et cycle 2011-2013) et applicables à partir du 1^{er} janvier 2014 n'a de répercussion importante sur les états financiers du groupe Migros.

(d) Normes et interprétations nouvelles ou modifiées sans pertinence sur les comptes du groupe:

IFRIC 20 «Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert» (entrée en vigueur dès le 1^{er} janvier 2013): le groupe Migros n'exploite pas de mine.

En juin 2013, l'IASB a édicté un complément à la norme IAS 39 «Instruments financiers: comptabilisation et évaluation» qui permet la novation des produits dérivés hors bourse (over the counter, OTC) et la comptabilité de couverture sans interruption de la relation de couverture existante, pour autant que l'instrument de couverture reste inchangé et dans la mesure où la novation est nécessaire en raison de lois ou de réglementations. Cette modification est applicable pour les exercices à partir du 1^{er} janvier 2014. Actuellement, le groupe Migros n'est pas soumis à des prescriptions légales ou réglementaires qui exigent la novation de produits dérivés.

Les normes et interprétations nouvelles ou modifiées qui n'ont pas été appliquées par anticipation et qui entrent en vigueur après le 1^{er} janvier 2013 seront appliquées à partir de l'exercice 2014 ou au-delà.

3. Récapitulatif des principales normes comptables

Les principales normes comptables utilisées dans l'établissement des présents comptes du groupe sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces normes ont été appliquées de manière constante à toutes les années présentées.

Bases d'établissement des comptes

Les comptes annuels du groupe Migros sont présentés en francs suisses (CHF). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis à la centaine de milliers de francs la plus proche. Les montants inférieurs à CHF 0.05 mio. sont présentés par «CHF 0.0» et les montants nuls sont présentés par «-». Les comptes du groupe ont été établis selon le principe du coût historique. Les exceptions à ce principe sont décrites dans les normes comptables ci-après. Ainsi, les instruments financiers dérivés et certaines catégories d'autres actifs financiers sont notamment comptabilisés à leur juste valeur.

Principes de consolidation

(a) Filiales

Une filiale est consolidée par intégration globale lorsque le groupe Migros exerce son contrôle sur celle-ci. Il y a contrôle indépendamment du type d'engagement lorsque le groupe Migros a le pouvoir de détermination sur la filiale et, à travers celui-ci, la possibilité de déterminer les résultats économiques variables auxquels le groupe Migros a droit.

Les acquisitions de filiales sont traitées comptablement selon la méthode de l'acquisition («Purchase Method» ou «Acquisition Method»). Il convient de différencier les cas suivants:

Les acquisitions d'entreprises et les adaptations de prix d'achat d'acquisitions d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2010: le coût d'une acquisition selon la dénommée «Purchase Method» se compose de la juste valeur à la date de prise de contrôle des actifs acquis, des passifs contractés ou assumés et des instruments de capitaux propres émis, ainsi que de tous les coûts directement imputables au regroupement d'entreprises. Les actifs identifiés et acquis lors de l'achat de la société, ainsi que les passifs et passifs éventuels assumés, sont évalués lors de la première consolidation à leur juste valeur, indépendamment des éventuels intérêts non contrôlants. Si les coûts d'acquisition sont supérieurs à la juste valeur de la quote-part de l'actif net de la société acquise par le groupe Migros, cette différence est traitée comme goodwill. Dans le cas contraire, si les coûts d'acquisition sont inférieurs à la juste valeur de la quote-part de l'actif net de la filiale acquise, la différence est comptabilisée directement par résultat. Les modifications de la valeur des engagements d'achat conditionnels en cours tels que les engagements liés aux contrats d'option sont comptabilisées sur le goodwill et n'ont pas d'incidence sur le résultat.

Les acquisitions d'entreprises et les adaptations de prix d'achat d'acquisitions d'entreprises qui ont eu lieu après le 1^{er} janvier 2010: la première comptabilisation s'effectue généralement comme indiqué ci-dessus. À la différence de la «Purchase Method» précédente, les coûts d'acquisition accessoires (coûts de conseil, etc.) sont comptabilisés selon la nouvelle «Acquisition Method» selon les comptes de résultat. De même, les modifications ultérieures de prix ne sont plus comptabilisées sur le goodwill, mais font partie des autres produits/charges d'exploitation dans le compte de résultat. Pour le calcul du goodwill ou du bénéfice résultant d'acquisition d'entreprises, le droit de choisir pour les transactions permet de décider si elles sont traitées comme les acquisitions d'entreprises réalisées avant le 1^{er} janvier 2010 selon la méthode des majorités ou si, selon la «Full Goodwill Method», elles seront ajoutées aux intérêts non contrôlants existants des parts supprimées. En cas d'acquisition graduelle d'entreprise, les participations détenues avant le transfert du contrôle doivent à nouveau être évaluées et toute éventuelle différence portée au compte de résultat. En plus, les éléments qui étaient jusque-là comptabilisés comme autres éléments du résultat global doivent être recyclés dans le compte de résultat.

Les transactions internes au groupe, les créances et les dettes ainsi que les bénéfices/pertes intermédiaires non réalisés sont éliminés lors de l'établissement des comptes annuels du groupe Migros.

(b) Coentreprises

En cas de coentreprise, les parties qui assurent la direction commune ont droit à l'actif net du partenariat. Les coentreprises recensent leur propre part d'actif net comme participation, et les résultats qui en découlent selon les consignes de la méthode de mise en équivalence (cf. explications sous (c) Sociétés associées).

En plus des coentreprises, l'IFRS 11 distingue aussi les activités communes qui se caractérisent par le fait que les parties, qui assurent une direction commune, ont des droits sur les actifs et des obligations pour les dettes du partenariat. En cas d'activités communes, chaque gestionnaire recense ses actifs et ses dettes, y compris sa part des actifs détenus communément et sa part des dettes contractées communément. En plus, chaque gestionnaire recense les revenus résultant de la vente de ses produits ou services, ainsi que sa part de revenus résultant de la vente des produits et services de l'activité commune. Du côté des charges, chaque gestionnaire recense ses charges et sa part des charges résultant de l'activité commune. Dans le groupe Migros, il n'y a pas d'activités communes.

(c) Sociétés associées

Dans les sociétés associées, le groupe Migros exerce une influence notable sur la politique financière et opérationnelle, ce qui est en général le cas avec une participation directe ou indirecte comprise entre 20 et 50% des droits de vote. Ces sociétés sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition, puis selon la méthode de la mise en équivalence. Le goodwill payé pour des sociétés associées est inclus dans la valeur comptable de chacune des participations concernées. La part du groupe dans les bénéfices et les pertes de l'exercice des sociétés associées est comptabilisée par résultat et est présentée distinctement dans le compte de résultat du groupe. Si la quote-part de pertes est égale ou supérieure à la valeur de la participation dans la société associée, les pertes excédentaires ne sont pas comptabilisées, sauf en présence d'obligations le prévoyant. Les gains et les pertes latents découlant de transactions avec des sociétés associées sont éliminés proportionnellement au taux de participation. La participation aux autres éléments du résultat global d'entreprises associées et les différences résultant de la conversion des participations en devises étrangères dans les entreprises associées sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global du groupe.

(d) Intérêts non contrôlants et transactions avec intérêts non contrôlants

Les intérêts non contrôlants représentent la quote-part de bénéfices ou de pertes, ainsi que d'actifs nets des filiales qui ne sont pas détenues en intégralité par le groupe. Les intérêts non contrôlants sont présentés distinctement dans le compte de résultat, dans l'état du résultat global et dans les capitaux propres du groupe. Les transactions avec des parts non contrôlantes seront comptabilisées avec le capital, pour autant qu'aucune perte de contrôle n'en résulte. Dans ce cas, le goodwill ne sera pas adapté et les bénéfices ou pertes ne seront pas comptabilisés. En cas de perte de contrôle d'une autre entreprise, la différence résultante sera comptée proportionnellement à la majorité ou aux intérêts non contrôlants et comptabilisée par compte de résultat à la juste valeur.

Informations sectorielles

Les informations sur les secteurs opérationnels sont publiées sur la même base que celles qui sont utilisées pour le reporting interne aux principaux décideurs opérationnels. Dans le groupe Migros, la direction générale de la Fédération des coopératives Migros est l'organe regroupant les principaux décideurs opérationnels et qui vérifie l'affectation des ressources et l'évaluation des performances.

Conversion de monnaies étrangères

(a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Chaque filiale établit ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, c'est-à-dire dans la monnaie de l'environnement économique primaire où elle opère. Les comptes annuels du groupe Migros sont établis en francs suisses (CHF), qui est la monnaie de présentation du groupe Migros.

(b) Conversion de la monnaie de transaction en monnaie fonctionnelle

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en monnaies fonctionnelles aux cours en vigueur à la date des transactions ou aux cours moyens mensuels, si ceux-ci en représentent une approximation raisonnable. Les gains et les pertes de change sur ces transactions, ainsi que sur la conversion à la date de clôture des éléments monétaires de la monnaie étrangère vers la monnaie fonctionnelle, sont comptabilisés par résultat. Les écarts de change sur opérations de couverture des flux de trésorerie font exception à cette règle et sont directement comptabilisés en capitaux propres dans les autres réserves via les autres éléments du résultat global.

Les écarts de change sur éléments non monétaires (par ex. actions) classés dans la catégorie «disponibles à la vente» sont comptabilisés directement par capitaux propres dans les autres réserves également via les autres éléments du résultat global.

(c) Conversion de la monnaie fonctionnelle en monnaie de présentation

Les comptes annuels de toutes les filiales qui ne sont pas établis en CHF (aucune filiale n'ayant la monnaie fonctionnelle d'un pays à hyperinflation) sont convertis comme suit en monnaie de présentation:

- les actifs et les passifs aux cours en vigueur en fin d'année (cours à la date de clôture); et
- les charges et les produits aux cours moyens de l'année.

Les écarts de change qui découlent de cette situation sont directement comptabilisés en capitaux propres dans la rubrique Écarts de change via les autres éléments du résultat global.

L'écart de change existant dans les capitaux propres lors de la vente d'une filiale étrangère fait partie intégrante du résultat de cession, lui-même comptabilisé par résultat.

Les goodwill et ajustements de justes valeurs sur acquisitions d'entreprises étrangères sont traités comme des actifs ou des passifs de ces sociétés étrangères et sont convertis de la monnaie fonctionnelle à la monnaie de présentation aux cours en vigueur à la date de clôture.

La démarche est similaire pour les sociétés associées et les coentreprises étrangères.

Comptabilisation des produits

Les produits correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir pour la vente de biens et de services. Ils sont présentés nets de taxes sur les ventes ou sur les biens et services, de remises commerciales et rabais, ainsi que de dettes sur programmes de fidélisation de la clientèle. Les transactions entre sociétés du groupe, ainsi que les bénéfices et pertes en résultant, sont éliminés. Les produits sont comptabilisés quand leur montant peut être évalué avec fiabilité, s'il est probable que l'entreprise tirera un avantage économique de la transaction et si les critères spécifiques mentionnés ci-dessous sont remplis.

(a) Produits de l'activité de commerce de détail et ventes de marchandises

Les produits de l'activité de commerce de détail sont comptabilisés après déduction des diminutions de produits au moment de la fourniture de la prestation (vente au client). Les produits des ventes de marchandises sont comptabilisés dans le compte de résultat si les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

(b) Produits de l'activité voyages

Les produits de l'activité voyages sont comptabilisés après déduction des diminutions de produits au moment de la fourniture de la prestation (début du voyage du client).

(c) Produits des services financiers

Les produits de commissions et les autres services des Services financiers sont comptabilisés dans la période appropriée dès que la prestation correspondante a été fournie. Les produits d'intérêts sur créances hypothécaires et autres créances clients, ainsi que les autres actifs financiers, sont comptabilisés dans leur période de référence. Pour les produits d'intérêts sur instruments financiers à taux fixe (à l'exception des instruments financiers «évalués à la juste valeur par compte de résultat»), on utilise la méthode du taux d'intérêt effectif.

(d) Produits de dividendes

Les produits de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire à percevoir le paiement est établi.

Prestations relevant du Pour-cent culturel

Les prestations fournies dans le cadre du Pour-cent culturel Migros correspondent à un engagement volontaire de Migros dans les domaines de la culture, des activités sociales, de la formation, des loisirs et de l'économie; elles sont imputées aux autres charges d'exploitation. Le financement de cet engagement est ancré dans les statuts et dans les règlements des coopératives (y compris de la FCM). Celles-ci sont tenues de consacrer sur une moyenne de quatre ans au moins 0.5% (FCM 0.33%) de leur chiffre d'affaires de commerce de détail à des fins culturelles, sociales et de politique économique. Selon les IFRS, les insuffisances de dépenses sur une période de quatre ans ne sont pas considérées comme une dette et les excédents de dépenses ne sont pas considérés comme une créance. Des provisions sont donc constituées uniquement pour les engagements de dépenses ou de prestations envers des tiers existant à la clôture. Les dispositions statutaires et réglementaires sont respectées par la constitution de la «Réserve de bénéfices du Pour-cent culturel». À celle-ci figurent les insuffisances de dépenses au titre des prestations du Pour-cent culturel qui devront être rattrapées au cours des années suivantes. Des indications complémentaires sur les prestations relevant du Pour-cent culturel et sur la Réserve de bénéfices du Pour-cent culturel figurent dans l'annexe 16.

Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les dépôts à vue sous forme de comptes de chèques postaux et bancaires, ainsi que les actifs financiers équivalents de trésorerie ayant une échéance d'origine de 90 jours au maximum. L'évaluation initiale s'effectue au coût d'acquisition ou à la juste valeur, puis au coût amorti (Amortised Cost).

Créances envers les banques

Les créances envers les banques comprennent les créances sur papiers monétaires, ainsi que les créances envers les banques d'émission et les banques commerciales ayant une échéance d'origine supérieure à 90 jours. La comptabilisation initiale des créances envers les banques s'effectue au coût d'acquisition ou à la juste valeur, majoré des coûts de transaction externes occasionnés lors de leur entrée au bilan et pouvant leur être directement rattachés. L'évaluation subséquente des créances envers les banques s'effectue au coût amorti. Les éventuels agios ou disagios, tout comme les coûts de transaction externes, sont amortis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. En l'absence d'agios, de disagios et de coûts de transaction externes, l'évaluation s'effectue à la valeur nominale, respectivement après déduction des éventuelles pertes de valeur et pertes pour irrécouvrabilité.

Créances hypothécaires et autres créances clients

Les créances hypothécaires et autres créances clients sont des prêts qui sont directement accordés aux débiteurs par l'activité Services financiers. Ces prêts sont comptabilisés quand les fonds parviennent aux débiteurs. Lors de leur comptabilisation initiale, les créances accordées ou acquises sont évaluées au coût d'acquisition ou à la juste valeur, majoré des coûts de transaction externes devant être directement rattachés à leur acquisition. L'évaluation subséquente des créances hypothécaires et autres créances clients s'effectue au coût amorti. Les éventuels agios ou disagios, tout comme les coûts de transactions externes, sont amortis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts amortis correspondent aux coûts d'acquisition établis à l'évaluation initiale, diminués des remboursements de capital, majorés ou diminués de l'amortissement des agios, disagios et coûts de transaction, ainsi que des éventuelles pertes de valeur ou pertes pour irrécouvrabilité.

Les créances hypothécaires et autres créances clients font l'objet de tests réguliers de pertes de valeur. Les engagements de prêts sont évalués individuellement, en tenant compte de la qualité de l'emprunteur, de sa situation financière, de son historique de paiement, de l'existence d'éventuels garants et, le cas échéant, de la valeur de réalisation d'éventuelles garanties. Toutes les créances hypothécaires et autres créances clients ne présentant pas de risque de contrepartie sont classées économiquement en portefeuilles homogènes, faisant l'objet de tests forfaitaires de perte de valeur et dont les pertes de valeur éventuelles sont déterminées sur la base des statistiques de défaillance. S'il existe des raisons objectives de penser que l'intégralité du montant dû tel que prévu aux conditions contractuelles initiales ou que la contre valeur d'une créance ne pourra pas être perçue, une perte de valeur est comptabilisée. Les pertes de valeur des créances hypothécaires et autres créances clients sont présentées dans le compte de résultat à la rubrique Produits d'intérêts et de commissions, ainsi qu'à la rubrique Pertes de valeur de l'activité Services financiers. Sur présentation d'une attestation de perte ou lorsqu'un abandon de créances est consenti, la décomptabilisation de la créance s'effectue par compensation avec la perte de valeur correspondante.

Créances de livraisons et prestations et autres créances

Lors de leur évaluation initiale, les créances de livraisons et prestations et autres créances sont évaluées au coût d'acquisition ou à la juste valeur. Ensuite, l'évaluation s'effectue selon la méthode du taux d'intérêt effectif au coût amorti diminué des éventuelles pertes de valeur. Les dépréciations sont comptabilisées par résultat dans les autres charges d'exploitation.

Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués au plus faible du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation. Pour les stocks principaux, l'évaluation se fonde sur la méthode du coût moyen pondéré. Les coûts de production englobent les frais généraux de production basés sur une utilisation normale des capacités de production. Les coûts d'emprunts ne sont pas comptabilisés à l'actif. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé, diminué des coûts de vente directs et, le cas échéant, des coûts d'achèvement.

Les bénéfices et pertes cumulés sur opérations de couverture des flux de trésorerie liés aux achats de marchandises, comptabilisés en capitaux propres dans les autres réserves sont transférés dans les coûts d'acquisition des stocks à la réception de la marchandise ayant fait l'objet de la couverture.

Autres actifs financiers

Le groupe Migros classe ses autres actifs financiers dans les catégories: «évalués à la juste valeur par compte de résultat», «détenus jusqu'à l'échéance», «disponibles à la vente» et «prêts». La classification dépend du but dans lequel un actif financier est acquis. La direction effectue la classification lors de l'acquisition et la vérifie à chaque clôture.

(a) Évalués à la juste valeur par compte de résultat

La catégorie «évalués à la juste valeur par compte de résultat» distingue deux sous-catégories: les autres actifs financiers détenus à des fins de transaction et ceux qui sont définis (désignés) comme «évalués à la juste valeur par compte de résultat» lors de l'acquisition. Les instruments financiers dérivés sont également placés dans cette catégorie s'ils ne sont pas désignés comme instruments de couverture. Les autres actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des titres productifs d'intérêts et des titres de participation (actions) qui ont été acquis par le groupe avec une intention de revente à court terme. Les autres actifs financiers sont affectés (désignés) à la catégorie «évalués à la juste valeur par compte de résultat» si leur gestion et la mesure de leur performance à la juste valeur s'effectuent conformément à la gestion des risques ou à la stratégie d'investissement, qu'il s'agit d'un autre actif financier qui comporte un instrument financier dérivé incorporé (par ex. obligation convertible) ou que l'autre actif financier partage un risque avec un autre actif financier (ou avec une dette financière) et que les variations contraires de leur juste valeur s'annulent réciproquement.

(b) Détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie «détenus jusqu'à l'échéance» comprend des titres productifs d'intérêts pour lesquels le groupe Migros a la possibilité et l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance finale. Le groupe Migros n'a pas détenu d'autres actifs financiers de cette catégorie ni à la date de clôture du bilan, ni lors du précédent exercice.

(c) Disponibles à la vente

Les titres productifs d'intérêts et les titres de participation (actions) qui ne sont pas affectés à une autre catégorie sont classés comme «disponibles à la vente». Sont également classés dans cette catégorie les titres de participations minoritaires pour lesquelles le groupe Migros n'exerce pas d'influence notable ni n'en détient le contrôle.

(d) Prêts

La catégorie «prêts» comprend les créances productives d'intérêts envers des fondations liées, des organismes de droit public et autres tiers, dont l'échéance d'origine est supérieure à 90 jours. Elle ne contient ni les créances hypothécaires et autres créances clients des Services financiers, ni les créances envers les banques.

Tous les autres actifs financiers, à l'exception des «prêts», sont comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le groupe Migros a contracté l'obligation d'achat ou de vente de l'actif. La comptabilisation des «prêts» s'effectue à la date du versement. Les autres actifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction externes. Pour la catégorie «évalués à la juste valeur par compte de résultat», les coûts de transaction sont comptabilisés en charges lors de l'acquisition. Les autres actifs financiers sont décomptabilisés quand les droits à percevoir leurs flux de trésorerie sont arrivés à expiration ou que tous les risques et avantages inhérents à la propriété de l'autre actif financier ont été substantiellement transférés à un tiers. Les autres actifs financiers des catégories «évalués à la juste valeur par compte de résultat» et «disponibles à la vente» sont ensuite évalués à leur juste valeur, et ceux des catégories «prêts» et «détenus jusqu'à l'échéance» le sont au coût amorti, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les gains et pertes (réalisés et non réalisés), y compris les produits d'intérêts et de dividendes sur autres actifs financiers de la catégorie «évalués à la juste valeur par compte de résultat», sont comptabilisés par compte de résultat lorsqu'ils sont encourus.

Les variations de juste valeur d'autres actifs financiers monétaires (par ex. titres productifs d'intérêts) de la catégorie «disponibles à la vente» sont réparties en: (a) Effets de l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif, (b) Variations de la juste valeur et (c) Écarts de change. Les effets de l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif et les écarts de change sont comptabilisés par compte de résultat, les variations de la juste valeur en capitaux propres dans les autres réserves via les autres éléments du résultat global. Les variations de la juste valeur des autres actifs financiers non monétaires (par ex. actions) de la catégorie «disponibles à la vente» sont directement comptabilisées en capitaux propres dans les autres réserves également via les autres éléments du résultat global.

Quand d'autres actifs financiers de la catégorie «disponibles à la vente» sont vendus ou subissent des pertes de valeur, leurs variations cumulées de juste valeur, comptabilisées en capitaux propres dans les autres réserves, sont transférées au compte de résultat. Les produits d'intérêts sur autres actifs financiers «disponibles à la vente» sont comptabilisés en produits d'intérêts. Les produits de dividendes des autres actifs financiers de la catégorie «disponibles à la vente» sont comptabilisés en compte de résultat lorsque le droit à percevoir le paiement est établi.

Les gains et pertes liés aux variations de cours, ainsi que les produits d'intérêts et de dividendes des autres actifs financiers, sont présentés au compte de résultat comme suit: (a) dans les Produits d'intérêts et de commissions, ainsi que dans les bénéfices (nets) sur instruments financiers de l'activité Services financiers s'il s'agit d'actifs financiers de l'activité Services financiers et (b) dans les Produits financiers s'il s'agit d'autres actifs financiers relevant des autres activités.

La détermination de la juste valeur des autres actifs financiers cotés est basée sur le cours de bourse officiel (cours d'achat) obtenu sur un marché actif. Un marché est actif quand il est le lieu de transactions régulières entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale («arm's length transactions»). En l'absence de marché actif ou s'il s'agit d'autres actifs financiers non cotés, une méthode d'évaluation reconnue est appliquée. Parmi les méthodes d'évaluation reconnues figurent les comparaisons avec des transactions récentes sur le marché, la juste valeur d'un autre actif financier identique en substance, ainsi que les calculs de flux de trésorerie actualisés et les modèles de valorisation des options. Sont exclus de cette disposition les instruments de capitaux propres non cotés dont la juste valeur ne peut être déterminée avec fiabilité, ainsi que les instruments financiers dérivés qui d'une part se réfèrent à de tels instruments de capitaux propres et d'autre part prévoient la livraison de tels instruments non cotés. Ces instruments de capitaux propres non cotés et ces instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur coût après déduction de leur diminution de valeur.

À chaque clôture, le groupe Migros détermine s'il existe des indications objectives qu'un autre actif financier ou qu'un groupe d'autres actifs financiers aient pu perdre de la valeur de façon durable. Les indications objectives de perte de valeur durable comprennent notamment de graves difficultés financières d'un débiteur, une rupture de contrat due par ex. à une cessation ou à un retard de paiement des intérêts ou du capital, ou encore un assainissement financier. Pour les autres actifs financiers non monétaires (par ex. actions) relevant de la catégorie «disponibles à la vente», les éléments suivants constituent une indication objective de perte de valeur:

- diminution substantielle de la juste valeur d'au moins 20% en-dessous du coût d'acquisition, ou
- diminution de la juste valeur en-dessous du coût d'acquisition sur une période ininterrompue couvrant deux clôtures consécutives du bilan.

Si la nécessité d'une diminution de valeur est constatée sur la base de ces indications, la perte cumulée, comptabilisée par capitaux propres dans les autres réserves, correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, est transférée au compte de résultat en tant que perte de valeur (impairment loss). Les pertes de valeur sur autres actifs financiers non monétaires qui ont été comptabilisées par résultat ne peuvent faire l'objet d'une reprise par compte de résultat mais doivent être directement comptabilisées par capitaux propres dans les autres réserves. Les reprises de pertes de valeur sur autres actifs financiers monétaires sont comptabilisées par compte de résultat.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (Hedge Accounting)

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur le jour de la prise d'effet du contrat, puis sont réévalués à leur juste valeur à la clôture du bilan. Le traitement des variations de juste valeur dépend du fait qu'un instrument financier dérivé soit désigné ou non comme instrument de couverture (Hedge Accounting). Le groupe Migros applique la comptabilité de couverture aux cas suivants: (a) Couverture du risque lié à la variation de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé (Couverture des justes valeurs – Fair Value Hedge) ou (b) Couverture du risque de fluctuation des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif comptabilisé ou du risque lié à une transaction attendue dans le futur (Couverture des flux de trésorerie – Cash Flow Hedge).

Au début de chaque transaction de couverture, le groupe Migros documente le lien entre l'instrument de couverture et le risque couvert, ainsi que les objectifs et les stratégies de chacune des

opérations de couverture correspondantes. L'efficacité de la couverture est régulièrement réappréciée à partir de la prise d'effet du contrat.

La juste valeur des différents instruments financiers dérivés qui sont utilisés pour la comptabilité de couverture est présentée à la note annexe 26. La variation des réserves liées aux opérations de couverture des flux de trésorerie est présentée dans le tableau de variation des capitaux propres, ainsi que dans l'annexe 17 comme composante des autres éléments du résultat global.

(a) Couvertures des justes valeurs (Fair Value Hedge)

Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés répondant aux critères de comptabilité de couverture des justes valeurs sont comptabilisées par compte de résultat avec celles de l'élément couvert (actif ou passif), attribuables au risque couvert; la valeur comptable de l'élément couvert comptabilisé au coût amorti est ajustée en conséquence. En ce qui concerne la couverture des risques d'intérêt au niveau du portefeuille, les variations de la juste valeur sont présentées séparément sous les «Autres actifs/dettes». Quand un instrument de couverture ne répond plus aux critères de comptabilité de couverture des justes valeurs, la valeur de l'instrument comptabilisée est utilisée comme base pour déterminer un nouveau taux d'intérêt effectif pour l'élément couvert sur lequel reposera l'amortissement pendant l'échéance résiduelle.

L'activité Services financiers du groupe Migros utilise des swaps de taux d'intérêt comme instruments permettant de couvrir le risque de taux et le risque de juste valeur associé qui concernent des postes à taux d'intérêt fixe. En particulier, le risque de taux lié aux créances hypothécaires et autres créances clients résultant de l'activité Services financiers est couvert selon le besoin par des swaps de taux au niveau du portefeuille.

(b) Couvertures des flux de trésorerie (Cash Flow Hedge)

La partie efficace d'une variation de la juste valeur d'un instrument financier dérivé désigné pour les opérations de couverture des flux de trésorerie est comptabilisée par capitaux propres dans les autres réserves sans effet sur le résultat via les autres éléments du résultat global. La partie inefficace d'une opération de couverture est comptabilisée directement par résultat.

Les variations cumulées de juste valeur, comptabilisées en capitaux propres dans les autres réserves, sont transférées au compte de résultat dans la période où la transaction prévue ayant fait l'objet de la couverture est comptabilisée par résultat (par ex. quand l'achat ou la vente prévu a eu lieu). Le gain ou la perte de couverture sur l'instrument financier dérivé est présenté au compte de résultat, à la même rubrique que l'élément couvert.

Quand un instrument de couverture est vendu ou exercé, ou s'il ne répond plus aux critères de comptabilité de couverture, les variations cumulées de juste valeur restent en capitaux propres dans les autres réserves des capitaux propres jusqu'à ce que l'élément couvert attendu soit intervenu. Si celui-ci ne doit plus intervenir, les variations cumulées de juste valeur figurant en capitaux propres dans les autres réserves sont transférées au compte de résultat. Le gain ou la perte de couverture sur instruments financiers dérivés destinés à couvrir des actifs non financiers, par ex. l'achat de stocks en monnaies étrangères, est transféré des autres réserves des capitaux propres aux coûts d'acquisition de l'actif non financier lorsque l'élément couvert intervient.

Les achats prévus de stocks en monnaies étrangères, soumis au risque de variation de la juste valeur en raison des modifications du cours de change, sont couverts par des opérations de change à terme. Les ventes prévues de fioul du groupe Migros soumises au risque de variation de la juste valeur en raison de la modification des prix du marché sont couvertes par des transactions à terme sur marchandises (Commodity Futures). Les prêts renouvelables à taux variable inclus dans les «Dettes envers les banques», qui sont soumis au risque de variation de la juste valeur en raison de la modification des taux d'intérêt, sont couverts selon le besoin par des swaps de taux d'intérêt.

(c) Instruments financiers dérivés qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture

Certains instruments financiers dérivés ne satisfont pas aux critères de la comptabilité de couverture, bien qu'ils soient mis en œuvre en tant que couvertures dans le cadre de la stratégie de gestion des risques du groupe Migros. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés qui ne satisfont pas aux critères stricts de la comptabilité de couverture sont comptabilisées par résultat.

Actifs financiers transférés mais pour lesquels les opportunités et les risques sont conservés

Dans le cadre des conventions de rachat (mises en pension de titres) et de prêt (prêt de titres), les actifs financiers avec caractère de capital étranger sont transférés à des tiers, mais les opportunités et les risques sont conservés. Pour ces transactions, aussi bien les risques économiques (par ex. risque de crédit) que les produits des intérêts réalisés dans les activités commerciales et industrielles (ou dans l'activité Services financiers) pendant la durée du transfert sont conservés. Ces actifs financiers ne peuvent pas être cédés pendant la durée du transfert. Les opérations de rachat sont effectuées afin d'obtenir des liquidités à court terme, une dette financière étant placée en échange des liquidités reçues. Le prêt de titres a lieu dans le cadre de l'exploitation de titres contre perception d'une commission, mais sans dépôt d'une garantie en espèce.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés les uns avec les autres s'il existe à une date donnée un droit de compenser les montants comptabilisés et s'il est envisagé de procéder aux paiements sur une base nette et de procéder simultanément au remboursement d'un passif et à la réalisation de l'actif correspondant.

En raison de l'absence de prétentions légales de compensation et/ou de l'absence d'intention d'effectuer des paiements nets, les instruments financiers ne sont pas présentés au sein du groupe Migros comme compensés. Cela concerne aussi les dépôts de clients et les dettes envers les clients dans l'activité Services financiers.

En plus de cela, il y a des accords de compensation qui ne concèdent un droit à compensation qu'en cas de survenance d'événements dans le futur. Ils ne justifient par conséquent pas l'inscription d'un solde avant la survenance de ces événements. Au sein du groupe Migros, de tels accords de compensation concernent les contrats-cadres se rapportant à tous les produits dérivés conclus, et essentiellement rédigés selon les normes de Swiss Banking et ISDA (International Swaps and Derivatives Association, Inc.), ainsi que toutes les opérations de rachat et de prêt de titres. Ces contrats-cadres prévoient une compensation de toutes les transactions conclues par le biais du contrat-cadre correspondant en cas de survenance d'événements tels qu'un retard, une défaillance ou l'insolvabilité d'une partie contractuelle. Ladite compensation correspond à une position nette. Les contrats-cadres se rapportant à tous les produits dérivés dans l'activité Services financiers ainsi qu'aux dérivés sur matières premières dans les activités commerciales et industrielles (Migrol) contiennent en outre des accords sur la fourniture de garanties sous forme de compensation périodique de la valeur de marché par le transfert des garanties en espèces (cash collaterals). Les informations sur les garanties actuelles à la date de référence sont présentées pour chaque contrepartie à l'annexe 26 Instruments financiers dérivés. En ce qui concerne les opérations de rachat, les titres concernés servent de garantie et font l'objet d'une compensation de valeur régulière par adaptation du portefeuille transféré. En ce qui concerne les opérations de prêt de titres, aucune garantie en espèces n'est fournie. Dans le cadre des opérations de rachat et de prêt de titres, les titres transférés et les dettes correspondantes sont présentés à l'annexe 23 Autres actifs financiers.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont évalués à leur coût d'achat ou de construction et sont amortis linéairement par compte de résultat en fonction de leur durée d'utilité estimée sur les durées suivantes:

Bâtiments	20 à 67 ans
Agencements et installations d'exploitation fixes	5 à 20 ans

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés à l'actif uniquement lorsqu'ils concernent des immeubles de placement nouveaux ou transformés constituant des actifs qualifiés. Les actifs qualifiés sont des actifs qui nécessitent une longue période de préparation pour être utilisables. Les immeubles de nature mixte sont classés soit en immeubles de placement soit en immobilisations corporelles selon les surfaces occupées par leur propriétaire. Les indications de la juste valeur des immeubles de placement se trouvent à l'annexe 5.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent de bâtiments nécessaires à l'exploitation (par ex. points de vente, centrales d'exploitation, entrepôts), d'agencements et installations d'exploitation, de machines (par ex. dispositifs de chargement, systèmes de manutention et d'entreposage), ainsi que d'autres immobilisations corporelles (par ex. mobilier, véhicules et installations informatiques).

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de construction diminué des amortissements cumulés. Les coûts d'acquisition comprennent également tous les coûts attribuables à l'achat. Si des composantes d'une immobilisation corporelle présentent des durées d'utilité économique différentes, ces composantes sont comptabilisées et amorties comme des immobilisations distinctes. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base des durées d'utilité économique estimées ci-après:

Bâtiments	20 à 53 ans
Installations d'exploitation, machines	5 à 30 ans
Mobilier, véhicules	5 à 10 ans
Installations informatiques	3 à 7 ans

Les durées d'utilité économique estimées sont revues chaque année et ajustées le cas échéant.

Les terrains qui sont comptabilisés dans les immobilisations corporelles ne sont pas amortis. Les dépenses ultérieures relatives à des immobilisations corporelles existantes sont uniquement comptabilisées à l'actif s'il est probable qu'elles génèrent un avantage économique supplémentaire. Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés en charges. Les coûts d'emprunt sont comptabilisés à l'actif uniquement lorsqu'ils concernent des immeubles de placement nouveaux ou transformés constituant des actifs qualifiés. Les actifs qualifiés sont des actifs qui nécessitent une longue période de préparation pour être utilisables.

Le test de perte de valeur d'une immobilisation corporelle s'effectue au niveau du plus petit groupe identifiable d'actifs ou des Unités Génératrices de Trésorerie (CGUs, Cash-Generating Units) qui génèrent des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de perte de valeur si des événements ou une modification de la conjoncture d'une coopérative indiquent que la valeur comptable ne serait, le cas échéant, plus recouvrable. En outre, pour d'éventuelles pertes de valeur des centres commerciaux, il est tenu compte de certaines considérations spécifiques, dans la mesure où les critères d'évaluation sous-jacents qui ont motivé la décision d'investissement ne pourront être atteints de façon durable. Les Unités Génératrices de Trésorerie des entreprises industrielles du secteur Industrie & commerce de gros correspondent soit aux domaines d'activité, soit aux entreprises. Les tests de perte de valeur des entreprises du secteur Commerce de marchandises sont pratiqués au niveau des réseaux de distribution ou des entreprises.

Les gains et les pertes sur cessions d'immobilisations corporelles sont déterminés par différence entre le montant net de la cession et la valeur comptable du bien, et figurent aux autres produits d'exploitation ou autres charges d'exploitation.

Contrats de location (contrats de leasing financier et contrats de location simple)

(a) Le groupe Migros en tant que preneur de contrats de location

Contrats de leasing financier:

Les contrats de location d'immeubles, d'installations et d'autres immobilisations corporelles, dans lesquels le groupe Migros accepte en substance tous les risques et avantages inhérents à la propriété, sont classés et traités comme des contrats de leasing financier. Au commencement du contrat, la juste valeur du bien pris en leasing financier, ou la valeur actualisée des paiements au titre du leasing si celle-ci lui est inférieure, est comptabilisée en immobilisation corporelle. Chaque paiement au titre du leasing est scindé entre amortissements et intérêts. La composante d'amortissements est déduite de la dette de leasing financier actualisée figurant dans les autres dettes financières. Les immobilisations corporelles faisant l'objet de contrats de leasing financier sont amorties sur la durée la plus courte de leur durée d'utilité et de la durée du contrat de leasing.

Contrats de location simple:

Les autres contrats de location sont classés comme contrats de location simple. Les paiements au titre de la location sont comptabilisés en charges au compte de résultat, de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

(b) Le groupe Migros en tant que bailleur de contrats de location

Les immeubles de placement qui sont donnés en location dans le cadre de contrats de location simple figurent au bilan du groupe Migros à la rubrique Immeubles de placement.

Immobilisations incorporelles

(a) Goodwill

Un goodwill est créé lors de l'acquisition d'une filiale ou d'une entreprise associée respectivement une coentreprise. Il correspond à l'excédent des coûts d'acquisition, plus les intérêts non contrôlants éventuelles existantes par rapport à la quote-part de la juste valeur des actifs nets identifiés de la société acquise par le groupe Migros, à la date d'acquisition. Le goodwill provenant de l'achat d'une filiale est comptabilisé dans les immobilisations incorporelles et fait l'objet chaque année d'un test de perte de valeur. Le goodwill créé lors de l'acquisition d'une entreprise associée ainsi qu'une coentreprise fait partie intégrante de la valeur comptable de la participation correspondante. Par conséquent, le test de perte de valeur s'effectue sur l'intégralité de la valeur comptable de la participation. Tout goodwill comptabilisé de façon distincte est comptabilisé au bilan à son coût d'acquisition diminué des éventuelles pertes de valeur (Impairment). Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill ne peut faire l'objet d'une reprise lors de périodes ultérieures. Lors de la cession d'une société, le goodwill correspondant fait partie du résultat de cession.

Pour les besoins du test de perte de valeur des goodwill, ceux-ci sont affectés à des Unités Génératrices de Trésorerie (CGU, UGT) ou à un groupe d'Unités Génératrices de Trésorerie. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Ces conditions s'appliquent dans le secteur du Commerce de détail par le canal des coopératives, au niveau de la coopérative, dans le secteur du Commerce de marchandises, au niveau du réseau de distribution ou de l'entreprise, dans le secteur Industrie & commerce de gros, au niveau du domaine d'activité ou de l'entreprise, et dans le secteur Voyages, au niveau de l'entité organisationnelle ou de l'entreprise. Dans les autres domaines d'activité ne figure aucun goodwill significatif.

(b) Logiciels et développements informatiques

Les licences de logiciel acquises sont comptabilisées au bilan à leur coût d'acquisition, lequel se compose du prix d'achat et des frais de mise en service (paramétrage, etc.). Les coûts internes et externes de développement d'applications informatiques spécifiques à l'entreprise sont comptabilisés à l'actif en immobilisations incorporelles s'il est probable que des avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entité sur plusieurs années. Tous les autres coûts de développement et de maintenance informatiques sont comptabilisés en charges. Les logiciels comptabilisés à l'actif sont amortis selon leur plan d'amortissement établi en fonction des durées d'utilité attendues (3 à 10 ans).

(c) Marques, licences, brevets, droits d'édition

Les marques, licences, brevets et droits d'édition sont comptabilisés au bilan à leur coût d'acquisition. Les coûts d'acquisition de marques, licences, brevets et droits d'édition acquis dans le cadre de l'achat d'une filiale correspondent à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles comptabilisées à l'actif dans cette catégorie ont une durée d'utilité déterminable et sont amorties selon leur plan d'amortissement (5 à 25 ans).

Pertes de valeur des actifs non financiers

Les actifs non financiers ayant une durée d'utilité indéterminée (par ex. goodwill) ne sont pas amortis selon un plan d'amortissement, mais sont soumis chaque année à un test de perte de valeur (Impairment test). Les actifs non financiers à durée d'utilité finie et qui sont amortis selon leur plan d'amortissement sont soumis à un test de perte de valeur s'il existe des indices objectifs de perte de valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée par résultat si la valeur recouvrable (Recoverable amount) est inférieure à la valeur comptable de l'actif. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le produit net de la vente (produit de la vente estimé diminué de tous les coûts directs liés à la cession) et la valeur d'utilité (valeur actualisée des entrées et sorties de trésorerie susceptibles de découler de l'usage). Pour les besoins du test de perte de valeur des goodwill et des immobilisations corporelles, ceux-ci sont affectés aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondantes.

Les pertes de valeur sur actifs non financiers comptabilisées lors de périodes précédentes sont vérifiées chaque année (à l'exception des pertes de valeur sur goodwill) pour établir si elles doivent faire l'objet d'une reprise.

Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants (ou groupes d'actifs non courants) sont classés comme actifs non courants détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par une utilisation continue. L'évaluation d'actifs non courants détenus en vue de la vente s'effectue au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Ils sont présentés au bilan de manière distincte. Les indications sur la détermination des justes valeurs se trouvent à l'annexe 5.

Les activités abandonnées sont des activités qui ont été soit vendues, soit classées comme détenues en vue de la vente. Elles sont présentées au bilan et au compte de résultat de manière distincte.

Dettes envers les banques

Les dettes envers les banques sont évaluées au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, ce qui correspond en règle générale à la valeur nominale.

Dépôts clients et dettes envers les clients

Les dépôts clients et les dettes envers les clients se composent de dettes envers les clients sous forme d'épargne et d'investissement (comptes d'épargne, comptes de particuliers, comptes de placement et comptes de prévoyance), ainsi que de comptes courants et de fonds à terme. Les dépôts clients et les dettes envers les clients proviennent exclusivement de l'activité des Services financiers. Ils sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, ce qui correspond en règle générale à la valeur nominale.

Autres dettes financières

Les rubriques du bilan ci-après figurent dans les autres dettes financières:

(a) Contrats de leasing financier

Voir le paragraphe «Contrats de location (contrats de leasing financier et contrats de location simple)».

(b) Instruments financiers dérivés

Figurent dans cette rubrique les valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés. Voir le paragraphe «Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture».

(c) Autres dettes financières

Sont comptabilisées dans les autres dettes financières les dettes financières qui ne constituent pas des dettes envers les banques ni ne proviennent de l'activité Services financiers; y figurent notamment les comptes de placement du personnel et les emprunts. Les autres dettes financières sont évaluées au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, ce qui correspond en règle générale à la valeur nominale. Les contreparties éventuelles concernant des acquisitions de filiales et d'activités constituent une exception. Elles sont soumises à une évaluation régulière de la juste valeur.

Dettes de livraisons et prestations et autres dettes

Les dettes de livraisons et prestations, ainsi que les autres dettes, sont évaluées au coût amorti, ce qui correspond en règle générale à la valeur nominale.

Provisions

Les provisions pour garanties, restructurations, contrats déficitaires et autres contentieux juridiques sont comptabilisées si le groupe Migros a une obligation présente (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé qui entraînera une sortie de ressources probable pouvant être estimée avec fiabilité. Des provisions ne peuvent être constituées pour les pertes futures. Si l'obligation ne peut pas être estimée de manière suffisamment fiable, elle est mentionnée comme passif éventuel. L'évaluation repose sur la meilleure estimation possible des dépenses attendues. En cas d'effet significatif des taux d'intérêt, la provision est actualisée. Les provisions pour restructurations sont constituées uniquement sur présentation d'un plan détaillé et après annonce publique.

Titres de créances émis

Les titres de créances émis comprennent les emprunts émis sur le marché des capitaux, les emprunts de l'activité des Services financiers émis sur cédulas hypothécaires, les obligations de caisse émises, ainsi que les placements privés. Les titres de créances émis sont initialement comptabilisés à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à la juste valeur de la contrepartie reçue diminuée des coûts de transaction. La différence entre les coûts d'acquisition et la valeur de remboursement (valeur nominale) est comptabilisée sur l'échéance au compte de résultat en charges d'intérêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Avantages du personnel

Les avantages du personnel du groupe Migros comprennent toutes formes de rémunérations qui sont octroyées en échange de services rendus ou du fait de circonstances particulières. Les avantages du personnel englobent les avantages à court terme, les avantages postérieurs à l'emploi (pensions), les autres avantages à long terme, ainsi que les indemnités de fin de contrat de travail.

(a) Avantages à court terme

Les avantages du personnel à court terme sont les avantages qui seront entièrement réglés dans les douze mois suivant la fin de la période, comme les salaires, les traitements, les cotisations aux assurances sociales, les congés payés, les heures supplémentaires, ainsi que les avantages non monétaires dont bénéficient les membres du personnel en activité. Les avantages à court terme sont rattachés aux périodes correspondantes.

(b) Avantages postérieurs à l'emploi (pensions)

Concernant les conditions d'affiliation et l'étendue des prestations, les accords de prévoyance du groupe Migros sont conçus en fonction des situations locales. En règle générale, le financement est supporté conjointement par l'employeur et les employés. En Suisse, la majeure partie des employés est assurée en matière de prévoyance professionnelle (vieillesse, invalidité, décès) dans le cadre de régimes de prévoyance à prestations définies.

À l'étranger, la prévoyance vieillesse est pour l'essentiel assurée par des régimes généraux et obligatoires à cotisations définies. Les principales prestations découlant de cette prévoyance sont des rentes versées postérieurement à l'emploi. Les cotisations à des régimes de prévoyance à cotisations définies qui existent sur une base contractuelle, légale ou volontaire sont directement comptabilisées par résultat. Une fois les cotisations dues payées, le groupe n'a plus d'obligation à remplir.

Le poste porté au bilan à la date de référence et provenant des régimes de prévoyance à prestations définies correspond à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies moins la juste valeur des actifs de régime. Si une valeur négative résulte de cette formule, alors il y a excédent de couverture (un actif) résultant des régimes de prévoyance à prestations définies, et dont le montant de l'avantage économique pour le groupe Migros doit être porté au bilan. L'avantage économique provenant des régimes de prévoyance à prestations en Suisse résulte uniquement des versements de contributions futurs, réduits par rapport aux coûts de prévoyance, et sous forme de réserves de cotisations de l'employeur sans déclaration de renonciation. Le remboursement des moyens versés à une institution de prévoyance n'est pas légalement permis. Les éventuelles pertes de valeur des excédents de couverture sont recensées sous «Autres éléments du résultat global».

Les obligations au titre de prestations définies et les charges de prévoyance correspondantes sont chaque année calculées par des actuaires indépendants selon la «méthode des unités de crédit projetées» (Projected Unit Credit Method). Ils utilisent pour cela des hypothèses actuarielles qui sont évaluées au mieux possible à la date de clôture du bilan. Le taux d'actualisation des obligations de prestation est dérivé du rendement des obligations d'entreprise de premier rang à rémunération fixe ayant la même échéance que les obligations de prestation. Le poste charges de personnel dans le compte de résultat contient, en plus des charges de prévoyance, les effets d'actualisation et une hypothèse de rendement provenant des actifs des régimes, ainsi que des effets dus aux changements de l'étendue des prestations.

Les gains et pertes actuariels résultant des changements d'hypothèse et des ajustements basés sur l'expérience, ainsi que les effets dus à l'évaluation subséquente des actifs des régimes et correspondant à la différence entre le rendement attendu et le rendement réel des actifs des régimes, sont recensés sous «Autres éléments du résultat global». Ainsi, les engagements de retraite nets ou les actifs de retraite nets dans le bilan montrent tout l'excédent de couverture ou toute l'insuffisance de couverture.

(c) Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail surviennent en cas de résiliation des rapports de travail par l'employeur avant la date de départ régulier à la retraite ou en cas d'acceptation par l'employé d'une offre correspondante de l'employeur. De telles prestations comprennent par exemple des indemnités de résiliation et des prestations découlant des plans sociaux. La comptabilisation en tant que charges dans le compte de résultat est effectuée lorsque l'employeur ne peut plus retirer l'offre de telles prestations, ou au moment de la comptabilisation antérieure des coûts de restructuration correspondants.

(d) Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme du personnel sont tous les avantages du personnel à l'exception des prestations échues à court terme, des avantages postérieurs à l'emploi (pensions) et des indemnités de fin de contrat de travail. Dans le groupe Migros, il s'agit principalement de primes d'ancienneté. Ces prestations sont déterminées selon les règles actuarielles. Le montant comptabilisé au bilan correspond à la valeur actuelle des dettes calculées de cette manière.

Passifs d'impôt sur le résultat

Les impôts courants sur le résultat sont comptabilisés dans la période correspondante sur la base du résultat de l'exercice de chacune des sociétés consolidées tel qu'il figure dans les comptes individuels locaux.

Les impôts différés sur le résultat sont comptabilisés sur l'ensemble des différences temporelles d'évaluations fiscales, respectivement fiscalement déductibles, entre les valeurs fiscales et les valeurs IFRS, selon la méthode du report variable (Liability method). En revanche, il n'y a pas de comptabilisation d'impôt différé sur le résultat lorsqu'il s'agit de la comptabilisation initiale d'un

actif ou d'un passif résultant d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et pour laquelle la comptabilisation n'a aucune incidence sur les résultats comptables ou imposables. Les impôts différés sur le résultat sont évalués sur la base des taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Il est alors fait usage des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs d'impôt différé sur le résultat sur pertes fiscales reportées sont uniquement comptabilisés s'il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles pour permettre une compensation fiscale avec les pertes reportées.

Des impôts différés sur le résultat ne sont pas comptabilisés sur les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des sociétés associées si le groupe est capable de contrôler la date à laquelle les différences temporelles s'inverseront et si celles-ci ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Capitaux propres

(a) Capital social des coopératives

Le capital social des coopératives se compose du capital social des dix coopératives.

(b) Réserves de bénéfices

Les réserves de bénéfices regroupent les bénéfices thésaurisés du groupe Migros et le résultat de l'exercice.

(c) Écarts de change

Les écarts de change comprennent les écarts de change liés aux conversions dans la monnaie de présentation (CHF) des comptes annuels des filiales étrangères qui ne sont pas établis en francs suisses. Les différences de conversion, découlant de l'évaluation des participations dans les sociétés associées et les coentreprises étrangères selon la méthode de la mise en équivalence, constituent un autre élément.

(d) Autres réserves

Les autres réserves comprennent les effets des adaptations de la juste valeur des autres actifs financiers «disponibles à la vente», des instruments financiers dérivés utilisés pour des opérations de couverture des flux de trésorerie, ainsi que des effets de la réévaluation du passif net (de l'actif net) découlant des régimes de prévoyance à prestations définies.

(e) Intérêts non contrôlants

Les intérêts non contrôlants figurant au bilan représentent la part de bénéfices, de pertes et d'actifs nets des filiales qui ne sont pas détenues intégralement par le groupe.

Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées lorsqu'on sait avec certitude que les conditions requises seront remplies et que le groupe Migros les recevra. Les subventions liées à des actifs sont déduites de leur coût d'acquisition ou de construction. Les amortissements réduits permettent ainsi d'en tenir compte au compte de résultat sur la durée d'utilité de ces actifs. Les subventions liées au résultat sont comptabilisées au compte de résultat en diminution des charges liées qu'elles sont censées compenser et dans la même période ou, si celles-ci ne peuvent être déterminées avec précision, comme autres produits.

4. Gestion des risques

4.1 Gestion des risques dans le groupe Migros

Le groupe Migros possède un système de gestion des risques. Le processus de gestion des risques est intégré au processus annuel de planification stratégique et financière du groupe Migros. L'administration de la Fédération des coopératives Migros est responsable de la mise en œuvre d'un vaste système de gestion des risques dans toutes les entreprises du groupe Migros.

Sur la base d'une analyse systématique des risques, les principaux risques sont identifiés; la probabilité de leur survenance et leurs incidences financières sont évaluées par les entités. Les résultats sont compilés dans un rapport sur les risques pour chaque entité et sont discutés chaque année au sein du conseil d'administration resp. de l'administration. Les plus grandes entreprises du groupe Migros prennent des mesures appropriées pour prévenir, réduire ou transférer ces risques. Les risques devant être supportés par l'entité elle-même sont surveillés de manière systématique. Les risques financiers ayant des incidences sur le rapport financier sont réduits par le Système de Contrôle Interne. Les rapports sur les risques des différentes entreprises sont rassemblés par domaine d'activité stratégique dans un rapport final et sont en règle générale complétés par une analyse/évaluation descendante des risques. Le rapport final établi pour chaque domaine d'activité stratégique est discuté par l'administration. Les résultats de l'évaluation des risques sont pris en compte de manière adéquate dans l'examen annuel des stratégies des domaines d'activité et des entreprises.

Des informations plus détaillées sur la gestion des risques financiers peuvent être trouvées dans l'annexe 4.2 ci-dessous.

4.2 Gestion des risques financiers et gestion des fonds propres

Le tableau ci-dessous présente les instruments financiers du groupe Migros, subdivisés en catégories, à la date respective de clôture du bilan.

Instruments financiers par catégories

31.12.2013	Évalués à la juste valeur par compte de résultat		Disponibles à la vente	Instruments finan- ciers dérivés pour comptabilité de couverture	Prêts, créances et dettes	Total
	Détention à des fins de transaction	Désignation				
mio. CHF						
Actifs financiers						
Liquidités	-	-	-	-	3'683.9	3'683.9
Créances envers les banques	-	-	-	-	1'732.0	1'732.0
Créances hypothécaires et autres créances clients	-	-	-	-	33'877.1	33'877.1
Créances de livraisons et prestations	-	-	-	-	636.3	636.3
Autres créances	-	-	-	-	173.3	173.3
Autres actifs financiers	212.4	93.8	1'204.1	17.0	104.2	1'631.5
Total actifs financiers	212.4	93.8	1'204.1	17.0	40'206.8	41'734.1
Dettes financières						
Dettes envers les banques	-	-	-	-	-279.8	-279.8
Dépôts clients et dettes envers les clients	-	-	-	-	-29'484.8	-29'484.8
Autres dettes financières	-139.4	-	-	-2.8	-1'919.6	-2'061.8
Dettes de livraisons et prestations	-	-	-	-	-1'529.4	-1'529.4
Autres dettes ¹	-	-	-	-	-939.9	-939.9
Titres de créances émis	-	-	-	-	-5'690.4	-5'690.4
Total dettes financières	-139.4	-	-	-2.8	-39'843.9	-39'986.1

31.12.2012	Évalués à la juste valeur par compte de résultat		Disponibles à la vente	Instruments finan- ciers dérivés pour comptabilité de couverture	Prêts, créances et dettes	Total
	Détention à des fins de transaction	Désignation				
mio. CHF						
Actifs financiers						
Liquidités	-	-	-	-	4'350.9	4'350.9
Créances envers les banques	-	-	-	-	1'158.1	1'158.1
Créances hypothécaires et autres créances clients	-	-	-	-	32'586.5	32'586.5
Créances de livraisons et prestations	-	-	-	-	605.1	605.1
Autres créances	-	-	-	-	174.3	174.3
Autres actifs financiers	229.5	116.3	1'604.5	0.2	88.5	2'039.0
Total actifs financiers	229.5	116.3	1'604.5	0.2	38'963.4	40'913.9
Dettes financières						
Dettes envers les banques	-	-	-	-	-490.0	-490.0
Dépôts clients et dettes envers les clients	-	-	-	-	-27'775.9	-27'775.9
Autres dettes financières	-134.4	-	-	-5.5	-1'882.6	-2'022.5
Dettes de livraisons et prestations	-	-	-	-	-1'417.1	-1'417.1
Autres dettes ¹	-	-	-	-	-1'296.9	-1'296.9
Titres de créances émis	-	-	-	-	-6'530.4	-6'530.4
Total dettes financières	-134.4	-	-	-5.5	-39'392.9	-39'532.8

¹ Hors comptes de régularisation passifs.

Dans le cadre de leurs activités opérationnelles, les entreprises du groupe Migros sont exposées à de multiples risques financiers, dont les plus importants résultent des variations des cours de monnaies étrangères, des taux d'intérêt, des prix des marchandises (produits de base) et des cours des actions, ainsi que du risque de crédit et du risque de liquidité.

En matière de gestion des risques financiers, le groupe Migros distingue deux domaines: les activités commerciales et industrielles (Commerce de détail par le canal des coopératives, Commerce de marchandises, Industrie & commerce de gros, Voyages, Autres) et l'activité Services financiers (Banque Migros). La gestion des risques financiers de ces deux domaines est structurée de manière distincte; chacun d'entre eux étant placé sous la surveillance des organes compétents. Dans les tableaux qui suivent concernant la gestion des risques financiers, les montants sont présentés bruts, c'est à dire y compris les transactions entre les deux domaines. Le service en charge du contrôle de la gestion des risques dépend au plan fonctionnel de la direction des différentes entreprises. La responsabilité d'un contrôle indépendant des risques incombe au conseil d'administration.

4.2.1 Gestion des risques financiers dans les activités commerciales et industrielles

La responsabilité de la gestion des risques dans les activités commerciales et industrielles se situe à plusieurs niveaux de direction:

- La gestion des risques financiers fonctionne selon des principes et des directives homogènes qui ont été définis par la direction du groupe.
- Le conseil d'administration des différentes sociétés du groupe est responsable de la stratégie, de la surveillance et du contrôle de ces sociétés, ainsi que de la gestion des risques financiers, y compris de la détermination de la tolérance de l'entité en matière de risques.
- La direction des différentes entités est responsable de la mise en œuvre, de l'exploitation et de la surveillance de la gestion des risques financiers, notamment de la tolérance aux risques définie par le conseil d'administration.

Les entreprises de commerce de détail (coopératives Migros, Denner, Globus, etc.), les entreprises industrielles et les entreprises de services remplissent des fonctions de gestion de trésorerie qui sont indépendantes les unes des autres.

Des simulations sont effectuées pour pouvoir estimer les incidences des différentes conditions de marché. Ces calculs sont présentés avec les différents risques liés au marché.

Les risques sont surveillés en permanence. En conformité avec la politique interne en matière de risques, le groupe recourt à des instruments dérivés afin de couvrir et de gérer certains risques. Dans les activités commerciales et industrielles, le groupe Migros ne s'engage dans aucune transaction financière qui, au moment de sa conclusion, comporte un risque qui ne peut être évalué.

Risques liés au marché

(a) Risques liés aux monnaies étrangères

En tant que groupe de commerce de détail déployant l'essentiel de ses activités en Suisse, Migros achète une part importante de ses marchandises à l'étranger et en monnaies étrangères. Le groupe exerce en outre des activités à l'étranger en monnaies étrangères dans le secteur Voyages, le secteur Commerce de marchandises et le secteur Industrie & commerce de gros.

C'est la raison pour laquelle des fluctuations de cours de change – principalement par rapport à l'euro, au dollar US et à la livre sterling – peuvent avoir une influence considérable sur le compte de résultat, surtout sous la forme de risques de transactions sur achats de biens et de services en monnaies étrangères et, dans une mesure limitée, sous la forme de risques de conversion des comptes des sociétés étrangères du groupe.

Chaque société définit son plafond de risques liés aux monnaies étrangères. Il est admis une certaine volatilité des résultats liée aux fluctuations de cours de change, dans la mesure où celle-ci reste comprise dans une plage de tolérance clairement définie. Les différentes entités du groupe concluent des relations de couverture internes avec le service de la trésorerie de la FCM. Ce dernier est responsable de la couverture sur le marché des risques liés aux monnaies étrangères, dans les différentes monnaies utilisées par les activités commerciales et industrielles. Les instruments de couverture utilisés sont essentiellement des transactions à terme sur devises et les swaps de devises.

Les risques liés aux monnaies étrangères sont surveillés en permanence au niveau des différentes sociétés; ces dernières communiquent régulièrement leurs expositions en devises au service de la trésorerie de la FCM. Celui-ci calcule l'exposition et le risque sur monnaies étrangères sur la base d'une fluctuation hypothétique des variables de risque inhérentes au portefeuille d'instruments financiers à la date de clôture du bilan. Le portefeuille à la date de clôture est présumé représentatif sur l'ensemble de l'exercice.

Bilan par monnaies étrangères

31.12.2013

mio.	CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Actifs financiers						
Liquidités	1'124.8	114.6	14.7	38.8	15.2	1'308.1
Créances envers les banques	477.3	15.3	–	–	–	492.6
Créances de livraisons et prestations	496.2	114.3	4.6	20.7	3.5	639.3
Autres créances	138.6	27.9	1.2	5.4	0.3	173.4
Autres actifs financiers	688.4	59.1	54.3	2.0	18.7	822.5
Total actifs financiers	2'925.3	331.2	74.8	66.9	37.7	3'435.9
Dettes financières						
Dettes envers les banques	- 183.7	- 81.1	0.0	–	0.0	- 264.8
Autres dettes financières	- 1'843.6	- 113.7	- 77.9	- 6.1	- 19.7	- 2'061.0
Dettes de livraisons et prestations	- 1'220.6	- 269.2	- 26.2	- 10.6	- 2.9	- 1'529.5
Autres dettes ¹	- 793.0	- 48.3	0.0	- 48.6	- 1.6	- 891.5
Titres de créances émis	- 224.6	–	–	–	–	- 224.6
Total dettes financières	- 4'265.5	- 512.3	- 104.1	- 65.3	- 24.2	- 4'971.4
Bilan par monnaies étrangères avant couverture	- 1'340.2	- 181.1	- 29.3	1.6	13.5	- 1'535.5
Dérivés sur monnaies étrangères ²	- 341.2	196.1	217.3	- 124.2	27.9	- 24.1
Bilan par monnaies étrangères après couverture	- 1'681.4	15.0	188.0	- 122.6	41.4	- 1'559.6

31.12.2012

mio.	CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Total actifs financiers	3'421.4	308.2	65.4	55.9	42.1	3'893.0
Total dettes financières	- 4'787.9	- 614.8	- 103.7	- 60.2	- 26.4	- 5'593.0
Bilan par monnaies étrangères avant couverture	- 1'366.5	- 306.6	- 38.3	- 4.3	15.7	- 1'700.0
Dérivés sur monnaies étrangères ²	- 280.8	145.5	222.7	- 116.1	23.1	- 5.6
Bilan par monnaies étrangères après couverture	- 1'647.3	- 161.1	184.4	- 120.4	38.8	- 1'705.6

¹ Hors comptes de régularisation passifs.

² Incluant la couverture des achats et ventes futurs en devises étrangères.

Résultats de l'analyse de sensibilité

Si, au 31 décembre 2013, la notation de l'EUR avait été de 5% supérieure au CHF (31.12.2012: 5%), le résultat avant impôts aurait été inférieur de 32.4 mio. CHF (31.12.2012: 25.1 mio. CHF). Les autres réserves (capitaux propres) auraient augmenté de 33.1 mio. CHF (31.12.2012: 17.1 mio. CHF). Si le cours avait été inférieur du même pourcentage, la répercussion sur le résultat avant impôts et les autres réserves (capitaux propres) aurait été inverse.

Si, au 31 décembre 2013, la notation de l'USD avait été de 5% supérieure au CHF (31.12.2012: 5%), le résultat avant impôts aurait été supérieur de 2.0 mio. CHF (31.12.2012: 4.0 mio. CHF). Les autres réserves (capitaux propres) auraient augmenté de 7.4 mio. CHF (31.12.2012: 5.2 mio. CHF). Si le cours avait été inférieur du même pourcentage, la répercussion sur le résultat avant impôts et les autres réserves (capitaux propres) aurait été inverse.

Si, au 31 décembre 2013, la notation du GBP avait été de 5% supérieure au CHF (31.12.2012: 5%), le résultat avant impôts aurait été supérieur de 0.6 mio. CHF (31.12.2012: 0.2 mio. CHF). Les autres réserves (capitaux propres) auraient été inférieures de 6.8 mio. CHF (31.12.2012: 6.2 mio. CHF). Si le cours avait été inférieur du même pourcentage, la répercussion sur le résultat avant impôts et les autres réserves (capitaux propres) aurait été inverse.

(b) Risques liés aux taux d'intérêt

Compte tenu de la volatilité des taux d'intérêt du marché, les activités commerciales et industrielles sont exposées à ces risques. Les dépôts à vue, les placements sur le marché monétaire, les placements obligataires ainsi que les instruments financiers dérivés sont soumis à un risque de taux d'intérêt qui peut avoir des répercussions matérielles sur la situation et la performance financières. Il existe également des risques de taux d'intérêt inhérents au financement. Celui-ci est constitué par des crédits «roll-over» à taux variables octroyés par des banques nationales et internationales, par des emprunts à taux fixes contractés sur le marché des capitaux, ainsi que par les placements du personnel rémunérés à taux variables.

Les activités commerciales et industrielles se financent sur le marché des capitaux dans une très large mesure par l'intermédiaire de la FCM et par les comptes de placement du personnel. Le risque de fluctuation des taux d'intérêt est principalement géré par le biais du rapport entre les financements externes à taux fixes et à taux variables. Si besoin est, les risques de taux d'intérêt en découlant sont couverts par des instruments financiers appropriés.

Le risque de taux d'intérêt est géré sur la base d'une simulation, qui présente les effets des fluctuations des taux d'intérêt sur les produits financiers, sur les charges financières et, le cas échéant, sur les autres réserves (capitaux propres).

Bilan par risque de taux d'intérêt

31.12.2013 mio. CHF	Échéances d'ajustement des intérêts à				non porteurs d'intérêts	Total
	0 – 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans		
Actifs financiers						
Liquidités	1'143.6	–	–	–	164.5	1'308.1
Créances envers les banques	163.4	329.2	–	–	0.0	492.6
Créances de livraisons et prestations	32.6	–	–	–	606.7	639.3
Autres créances	4.6	0.4	2.4	–	166.0	173.4
Autres actifs financiers	222.4	61.7	262.0	47.4	229.0	822.5
Total actifs financiers	1'566.6	391.3	264.4	47.4	1'166.2	3'435.9
Dettes financières						
Dettes envers les banques	-42.0	-95.0	-50.1	-77.5	-0.2	-264.8
Autres dettes financières	-1'852.9	-28.0	-63.2	-107.9	-9.0	-2'061.0
Dettes de livraisons et prestations	–	–	-0.2	-0.1	-1'529.2	-1'529.5
Autres dettes ¹	-395.5	–	–	–	-496.0	-891.5
Titres de créances émis	-25.0	–	-199.6	–	–	-224.6
Total dettes financières	-2'315.4	-123.0	-313.1	-185.5	-2'034.4	-4'971.4
Bilan par risque de taux d'intérêt avant couverture	-748.8	268.3	-48.7	-138.1	-868.2	-1'535.5
Dérivés de taux d'intérêt	100.0	50.0	-150.0	–	–	–
Bilan par risque de taux d'intérêt après couverture	-648.8	318.3	-198.7	-138.1	-868.2	-1'535.5

31.12.2012 mio. CHF	Échéances d'ajustement des intérêts à				non porteurs d'intérêts	Total
	0 – 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans		
Total actifs financiers	2'263.3	83.7	280.0	84.1	1'181.9	3'893.0
Total dettes financières	-2'758.2	-359.8	-376.2	-211.7	-1'887.1	-5'593.0
Bilan par risque de taux d'intérêt avant couverture	-494.9	-276.1	-96.2	-127.6	-705.2	-1'700.0
Dérivés de taux d'intérêt	50.0	150.0	-200.0	–	–	–
Bilan par risque de taux d'intérêt après couverture	-444.9	-126.1	-296.2	-127.6	-705.2	-1'700.0

¹ Hors comptes de régularisation passifs.

Résultats de l'analyse de sensibilité

Si le niveau des taux d'intérêt du marché au 31 décembre 2013 avait été supérieur de 0.25% (25 points de base), le résultat avant impôts aurait été supérieur de 1.4 mio. CHF (31.12.2012: 2.7 mio. CHF). En cas de baisse de 0.25% du niveau des taux d'intérêt du marché au 31 décembre 2013, le résultat avant impôts aurait été inférieur de 1.4 mio. CHF (31.12.2012: 2.7 mio. CHF). La faible sensibilité aux taux d'intérêt comparée à l'exercice précédent est surtout due à la réduction du portefeuille des dérivés sur taux d'intérêt.

Une modification du niveau des taux d'intérêt aurait également des répercussions sur les autres réserves (capitaux propres) en raison de la variation de la valeur de marché des obligations à taux fixe de la catégorie «disponibles à la vente».

Si le niveau des taux d'intérêt du marché au 31 décembre 2013 avait été supérieur de 0.25%, les autres réserves (capitaux propres) auraient été inférieures de 1.4 mio. CHF (31.12.2012: 1.9 mio. CHF). En cas de baisse de 0.25% du niveau des taux d'intérêt du marché au 31 décembre 2013, les autres réserves (capitaux propres) auraient été supérieures de 1.4 mio. CHF (31.12.2012: 1.9 mio. CHF). En 2013, les capitaux propres ont été moins sensiblement influencés par les variations des taux d'intérêt du marché parce que le portefeuille des titres de créance (obligations) a été réduit.

(c) Risques liés au prix des actions

La FCM n'achète que peu d'actions pour placer ses liquidités. Ces actions sont soit évaluées «à la juste valeur par compte de résultat», soit classées comme «disponibles à la vente». Les fluctuations du prix des actions influencent donc directement le résultat et le montant des autres réserves (capitaux propres). C'est pourquoi on veille à diversifier les placements en actions par marchés, titres et secteurs d'activité. Les risques de dépréciation sont réduits par la réalisation d'analyses effectuées avant l'achat et par une surveillance continue des performances et des risques des placements.

Le risque lié au prix des actions est surveillé sur la base d'une simulation qui présente les effets des variations du cours des actions sur le compte de résultat, ainsi que sur les capitaux propres. À de rares exceptions près, les placements en actions des activités commerciales et industrielles sont cotés en bourse. La sensibilité des risques liés au prix des actions est calculée en faisant varier les indices comme suit:

mio. CHF	2013			2012		
	Variation de l'indice	Variation du résultat	Variation capitaux propres ¹	Variation de l'indice	Variation du résultat	Variation capitaux propres ¹
Swiss Market Index	4.04%	1.0	6.0	3.30%	1.0	6.0
MSCI World	2.83%	0.4	0.0	3.67%	0.6	0.0

¹ Autres réserves ou autres éléments du résultat global.

Si les marchés des actions avaient eu au 31 décembre 2013 une cotation supérieure telle que la variation supposée des deux indices, le résultat avant impôts aurait été supérieur de 1.4 mio. CHF (31.12.2012: 1.6 mio. CHF) et les autres réserves (capitaux propres) supérieures de 6.0 mio. CHF (31.12.2012: 6.0 mio. CHF). Si la cotation des indices avait été inférieure des mêmes pourcentages, la répercussion sur le résultat et les autres réserves (capitaux propres) aurait été inverse.

Les stocks d'action plus faibles en 2013 compensent la plus forte sensibilité du SMI (Swiss Market Index) et expliquent ainsi la sensibilité inchangée du résultat et la sensibilité inchangée des autres réserves (capitaux propres) vis-à-vis des variations des valeurs du marché. La sensibilité légèrement plus faible du MSCI (Morgan Stanley Capital International) World Index entraîne une légère baisse de la sensibilité du résultat.

(d) Risques liés au prix des marchandises

Les activités commerciales et industrielles sont exposées aux risques liés au prix des marchandises sur leurs stocks opérationnels dans la branche des combustibles et carburants (Migrol). Ces risques ainsi que le risque qui pèse sur les commandes client à terme sont éliminés dans leur quasi-totalité par une couverture sur des bourses d'opérations à terme.

Risques de crédit

Les risques de crédit englobent le risque de solvabilité pour les titres de créances usuellement traités sur le marché, le risque de défaillance pour les instruments financiers dérivés, les avoirs en comptes courants et les fonds à terme, ainsi que, dans une moindre mesure, le risque de crédit sur les créances de livraisons et prestations exigibles. Le risque de crédit maximal correspond aux montants inscrits au bilan. Pour les opérations hors bilan (garanties de financement, engagements de crédits irrévocables), le risque de crédit correspond au montant figurant sous Risque de liquidité.

Le groupe réduit le risque de solvabilité en n'achetant en principe que des obligations de débiteurs notés au minimum comme investissements «Investment Grade» ou qui bénéficient d'une notation correspondante attribuée par une grande banque suisse. Dans certains cas, des obligations de débiteurs faisant l'objet d'une notation inférieure sont également achetées; toutefois, l'achat n'intervient qu'après une analyse approfondie et après une appréciation positive des risques éventuels. Afin d'éviter le cumul des risques, le portefeuille obligataire est largement diversifié.

Le risque de défaillance pour les instruments financiers dérivés, les avoirs en comptes courants et les fonds à terme est réduit en sélectionnant en tant que contreparties exclusivement des banques et établissements financiers, ou également, pour les fonds à terme, des entreprises (de droit public) qui sont notées au minimum comme investissements «Investment Grade» ou qui bénéficient d'une notation correspondante attribuée par une grande banque suisse. Un système de limitation sévère limite l'exposition par contrepartie; ce système est ajusté en continu sur la base de l'évolution de la notation et des Credit Default Swap-Spreads, ainsi que de l'évolution générale du marché.

Les activités commerciales et industrielles du groupe Migros sont exposées sur le plan opérationnel à un risque de crédit très faible car les transactions avec les clients s'effectuent majoritairement au comptant. Les créances existantes de livraisons et prestations sont principalement des créances des entreprises industrielles, ainsi que des créances découlant des activités de voyages, de combustibles et de carburants. La solvabilité des nouveaux clients est établie selon leur taille par une évaluation détaillée; les créances exigibles font ensuite l'objet d'une surveillance permanente.

Analyse du risque de crédit sur créances envers les banques et autres actifs financiers qui, à la date de clôture du bilan, ne sont ni échus ni dépréciés individuellement

mio. CHF	Notation investissement ¹		Notation hors investissement		Sans notation		Total	
	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012
Créances envers les banques	492.6	19.5	-	-	-	-	492.6	19.5
Autres actifs financiers							-	
↳ Évalués à la juste valeur par compte de résultat	163.1	162.3	-	-	-	-	163.1	162.3
↳ Disponibles à la vente	334.2	446.3	-	-	22.8	22.5	357.0	468.8
↳ Instruments financiers dérivés pour comptabilité de couverture	1.1	0.2	-	-	-	-	1.1	0.2
↳ Prêts	-	-	-	-	100.4	81.4	100.4	81.4
Total	991.0	628.3	-	-	123.2	103.9	1'114.2	732.2

¹ S&P: Classes AAA à BBB. / Moody's : Classes Aaa à Baa3 ou notations équivalents de grandes banques suisses.

Il existe certaines sûretés pour les créances et autres actifs financiers ci-dessus.

Analyse des instruments financiers qui, à la date de clôture du bilan, sont échus mais n'ont pas encore été dépréciés individuellement

mio. CHF	Échus depuis				Total
	< 3 mois		> 3 mois		
	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	
Créances envers les banques	-	-	-	-	-
Créances de livraisons et prestations	97.8	96.7	11.8	9.0	109.6
Autres créances	3.6	4.4	1.0	0.5	4.6
Autres actifs financiers					
↳ Évalués à la juste valeur par compte de résultat	-	-	-	-	-
↳ Disponibles à la vente	-	-	-	-	-
↳ Prêts	0.0	0.0	-	-	0.0
Total	101.4	101.1	12.8	9.5	114.2

Il existe certaines sûretés pour les créances et autres actifs financiers ci-dessus.

Analyse des instruments financiers dépréciés individuellement à la date de clôture du bilan

mio. CHF	Montant brut		Dépréciations		Valeur comptable après dépréciations	
	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012
Créances envers les banques	-	-	-	-	-	-
Créances de livraisons et prestations	20.0	23.0	- 14.6	- 15.3	5.4	7.7
Autres créances	1.2	0.9	- 1.2	- 0.9	0.0	0.0
Autres actifs financiers						
↳ Disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
↳ Prêts	15.6	16.4	- 11.7	- 8.9	3.9	7.5
Total	36.8	40.3	- 27.5	- 25.1	9.3	15.2

Il existe certaines sûretés pour les créances et autres actifs financiers ci-dessus.

Risques de liquidité

Les sociétés commerciales et industrielles sont elles-mêmes responsables de la gestion de leurs liquidités. Le placement des liquidités et la prise d'emprunts visant à couvrir des besoins de liquidités à court terme ou à financer des investissements peuvent être opérés de manière centralisée auprès de la FCM, qui joue le rôle de banque interne. Cette fonction de banque interne permet à la FCM de contrôler la majeure partie des flux de liquidités au sein du groupe.

Afin d'être en mesure de satisfaire en tout temps aux besoins de liquidités qui en résultent, la FCM détient en réserve suffisamment de liquidités et de titres réalisables à très court terme. De surcroît, la solvabilité des activités commerciales et industrielles leur permet de se procurer des liquidités pour leurs activités de financement à des conditions favorables sur les marchés nationaux et internationaux financiers et monétaires.

Risque de liquidité par échéances contractuelles, hors actualisation (brut)

31.12.2013 mio. CHF	Échéances à				Total
	0 – 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans	
Actifs financiers					
Liquidités	1'308.1	–	–	–	1'308.1
Créances envers les banques	163.5	329.4	0.0	–	492.9
Créances de livraisons et prestations	635.3	1.7	1.8	0.5	639.3
Autres créances	142.2	18.0	12.7	0.5	173.4
Autres actifs financiers					
Cashflows nets sur swap de taux d'intérêts	0.0	0.0	0.1	–	0.1
Opérations de change à terme cash-inflows bruts	4'103.1	1'445.5	6.1	–	5'554.7
Opérations de change à terme cash-outflows bruts	-4'011.4	-1'428.6	-6.1	–	-5'446.1
Titres de créances	33.9	73.4	308.6	75.8	491.7
Autres	35.9	6.2	182.6	507.2	731.9
Total autres actifs financiers	161.5	96.5	491.3	583.0	1'332.3
Total actifs financiers	2'410.6	445.6	505.8	584.0	3'946.0
Dettes financières					
Dettes financières envers les banques	-45.2	-105.3	-104.9	-19.8	-275.2
Autres dettes financières					
Dettes brutes de leasings financiers	-4.7	-9.9	-51.6	-186.7	-252.9
Engagements d'achat pour l'acquisition d'actifs financiers	–	–	–	–	–
Cashflows nets sur swaps de taux d'intérêt	-0.7	-3.6	-2.2	–	-6.5
Opérations de change à terme cash-inflows bruts	4'033.3	1'413.5	138.3	18.4	5'603.5
Opérations de change à terme cash-outflows bruts	-4'128.0	-1'445.5	-145.9	-19.1	-5'738.5
Autres	-1'753.1	-0.4	-169.9	-5.3	-1'928.7
Total autres dettes financières	-1'853.2	-45.9	-231.3	-192.7	-2'323.1
Dettes de livraisons et prestations	-1'489.1	-39.5	-0.8	-0.1	-1'529.5
Autres dettes ¹	-778.0	-112.0	-0.5	-1.0	-891.5
Titres de créances émis	-26.8	-3.0	-210.0	–	-239.8
Garanties financières	-79.7	–	–	–	-79.7
Engagements de crédit irrévocables	-26.6	–	–	–	-26.6
Total dettes financières	-4'298.6	-305.7	-547.5	-213.6	-5'365.4

31.12.2012 mio. CHF	Échéances à				Total
	0 – 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans	
Actifs financiers					
Liquidités	2'131.9	0.9	–	–	2'132.8
Créances envers les banques	4.5	0.0	15.0	–	19.5
Créances de livraisons et prestations	598.8	2.8	4.1	–	605.7
Autres créances	145.9	15.6	12.5	0.2	174.2
Autres actifs financiers					
Cashflows nets sur swap de taux d'intérêts	0.0	–	0.0	–	0.0
Opérations de change à terme cash-inflows bruts	2'856.3	844.5	31.8	–	3'732.6
Opérations de change à terme cash-outflows bruts	-2'789.5	-825.3	-31.3	–	-3'646.1
Titres de créances	19.4	137.6	374.9	111.0	642.9
Autres	50.0	27.2	206.7	10.7	294.6
Total autres actifs financiers	136.2	184.0	582.1	121.7	1'024.0
Total actifs financiers	3'017.3	203.3	613.7	121.9	3'956.2
Dettes financières					
Dettes financières envers les banques	-193.0	-58.8	-196.5	-29.6	-477.9
Autres dettes financières					
Dettes brutes de leasings financiers	-3.9	-11.5	-54.0	-197.3	-266.7
Engagements d'achat pour l'acquisition d'actifs financiers	–	–	–	–	–
Cashflows nets sur swaps de taux d'intérêt	-0.7	-3.4	-7.0	–	-11.1
Opérations de change à terme cash-inflows bruts	2'805.4	829.2	233.2	27.4	3'895.2
Opérations de change à terme cash-outflows bruts	-2'878.1	-851.5	-261.9	-28.4	-4'019.9
Autres	-1'529.4	-2.0	-155.6	-11.5	-1'698.5
Total autres dettes financières	-1'606.7	-39.2	-245.3	-209.8	-2'101.0
Dettes de livraisons et prestations	-1'382.9	-20.8	-13.4	0.0	-1'417.1
Autres dettes ¹	-1'126.7	-112.8	-6.7	-0.9	-1'247.1
Titres de créances émis	-1.9	-234.5	-239.9	–	-476.3
Garanties financières	-0.3	–	-74.8	-47.3	-122.4
Engagements de crédit irrévocables	–	–	-23.5	–	-23.5
Total dettes financières	-4'311.5	-466.1	-800.1	-287.6	-5'865.3

¹ Hors comptes de régularisation passifs.

Les montants ne peuvent pas être rapprochés avec les chiffres du bilan car dans le risque de liquidité, les flux de trésorerie sont présentés non actualisés, pour leur montant nominal, en fonction des durées contractuelles résiduelles, et intègrent en plus des flux de trésorerie futurs définis contractuellement.

4.2.2 Gestion des fonds propres dans les activités commerciales et industrielles

Pour la gestion de leurs fonds propres, les activités commerciales et industrielles s'orientent en fonction des exigences des agences de notation et des banques de crédit pour respecter la notation actuelle. En l'occurrence, les ratios suivants sont définis comme objectifs à long terme:

- un ratio dettes financières nettes/capitaux propres ajustés de 30% au maximum et
- un ratio capitaux propres ajustés/total du bilan d'au moins 40%.

Ratios sur la base des IFRS

mio. CHF	31.12.2013	31.12.2012 (angepasst)
Dettes envers les banques	264.8	463.9
Autres dettes portant intérêts	2'463.5	2'806.6
Titres de créances émis	224.6	449.4
Total dettes financières	2'952.9	3'719.9
Liquidités	1'308.1	2'132.8
Autres actifs financiers	725.9	880.9
Total liquidités et actifs équivalents de trésorerie	2'034.0	3'013.7
Dettes financières nettes	918.9	706.2
Total capitaux propres (hors intérêts non contrôlants)	13'657.6	13'079.4
Élimination autres réserves	162.0	-254.7
Total capitaux propres ajustés	13'819.6	12'824.7
Ratio dettes financières nettes/capitaux propres ajustés	6.6%	5.5%
Total du bilan	20'983.7	20'958.3
Ratio capitaux propres ajustés/total du bilan	65.9%	61.2%

Le ratio dettes financières nettes/capitaux propres ajustés a baissé de 1.1% pour atteindre 6.6% parce que la croissance des capitaux propres ajustés a été relativement moins forte que celle des dettes financières nettes. Le ratio capitaux propres ajustés/total du bilan a augmenté à 65.9% en raison d'une hausse des capitaux propres ajustés alors que le total du bilan restait stable.

4.2.3 Gestion des risques financiers dans l'activité Services financiers (Banque Migros)

La prise de risques fait partie des activités d'une banque, qui se rémunère par des primes de risque correspondantes. La gestion des risques en connaissance de cause est donc une composante essentielle de la réussite d'une banque. C'est pourquoi l'activité Services financiers considère la gestion des risques financiers comme l'une de ses compétences centrales. En outre, les banques sont soumises à d'importantes prescriptions réglementaires pour chaque type de risque, dont le respect est contrôlé en permanence par l'autorité de surveillance.

L'activité Services financiers poursuit traditionnellement une politique prudente en matière de risques; elle concentre son activité sur des domaines présentant des risques plutôt modérés.

Les fondements de la politique de la banque en matière de risques sont définis dans le règlement d'organisation et détaillés dans les attributions de compétence et dans les directives.

L'organe suprême compétent pour la gestion des risques financiers est le conseil d'administration, qui détermine les compétences et les limites. En outre, il définit la méthodologie de mesure et de limitation des risques. La direction informe de manière approfondie le conseil d'administration sur l'évolution de tous les risques dans le cadre de ses réunions trimestrielles.

Au sein de la direction, le Chief Risk Officer est responsable de la gestion des risques financiers au quotidien. Il dirige le Risk Office, autorité indépendante qui surveille le respect des compétences en matière de crédit et les limites définies pour les risques; de plus, il est responsable de la mesure et du reporting des risques.

Au niveau opérationnel, le Risk Council assume la responsabilité globale de la gestion des risques financiers. Composé des membres de la direction ainsi que de spécialistes, le Risk Council est informé sur l'évolution de tous les risques par le Risk Office, dans le cadre de réunions mensuelles. Selon le profil des risques et selon l'évolution estimée du marché, le Risk Council, dans le cadre de ses compétences, peut décider d'encourir des risques supplémentaires ou ordonner la couverture de risques existants.

Risques de crédit

Le risque de crédit ou risque de contrepartie concerne le danger qu'une contrepartie ne remplisse pas les obligations qu'elle a encourues. Il existe des risques de crédit dans le cadre des produits bancaires classiques (par ex. hypothèques) comme dans le cadre des transactions commerciales. Le non-respect de ses engagements par un client peut provoquer une perte pour la banque.

Pour limiter le risque de crédit, il existe une procédure d'autorisation échelonnée pour l'octroi de nouveaux crédits. Dans le cadre de la procédure de prise de décision pour les crédits, on distingue entre la compétence propre d'une succursale et celle du siège ou du conseil d'administration, selon une attribution distincte des compétences. La procédure d'autorisation repose sur une séparation claire entre la demande et l'autorisation de crédit (principe du «double contrôle»). En raison de l'importance de l'activité hypothécaire, la majorité des opérations peuvent être décidées en compétence propre. Les voies décisionnelles internes sont courtes. L'instance de crédit centralisée vérifie que tous les crédits octroyés sont bien conformes à la politique définie en matière de crédit et respectent les directives bancaires correspondantes.

Le risque de crédit maximal pour l'activité Services financiers correspond au montant des créances et des autres actifs financiers comptabilisés au bilan. Pour les opérations hors bilan, le risque de crédit se présente comme suit:

Opérations hors bilan

mio. CHF	31.12.2013	31.12.2012
Garanties financières	138.4	163.4
Engagements de crédit irrévocables	580.6	491.2
Total opérations hors bilan	719.0	654.6

Les prêts accordés dans le cadre de l'activité Services financiers sont principalement des crédits hypothécaires, garantis par des biens immobiliers. Ces biens immobiliers ne peuvent être réalisés qu'en cas de défaillance définitive de l'emprunteur.

Pour évaluer les biens immobiliers, on part du principe que la valeur vénale correspond au maximum au prix d'achat (base de nantissement pour le financement). On procède dans tous les cas à un contrôle de la valeur vénale, en s'appuyant sur ses propres évaluations et sur des expertises d'architectes de confiance, et en partant toujours de valeurs prudentes (terrains, bâtiments, taux de capitalisation, etc.). Les différents biens gagés sont évalués au moyen d'un formulaire standardisé pour les estimations de valeur vénale. Concernant les logements individuels occupés par leur propriétaire (maisons individuelles, appartements), la banque se base sur la valeur réelle. Pour certains cas spécifiques, comme les biens «coup de cœur», les valeurs vénales sont revues à la baisse. Quant aux immeubles de placement (immeubles d'habitation et immeubles de bureaux), on se base en principe sur la valeur de rendement. Le taux de capitalisation est fixé en fonction des spécificités du bien (région, situation, état, structure locative, montant des loyers par rapport à l'environnement). Pour les immeubles de placement, la valeur réelle est uniquement déterminée à des fins de corroboration. Si l'on constate un écart significatif entre ces deux valeurs, la valeur réelle étant plus faible, on détermine une valeur moyenne selon la pondération suivante: deux à trois fois la valeur de rendement et une à deux fois la valeur réelle. Concernant les biens commerciaux et industriels, on se base également sur la valeur de rendement. Le taux de capitalisation est augmenté dans les secteurs d'activité exposés à un risque accru.

Analyse de la qualité des créances hypothécaires et des autres créances clients

Les Services financiers disposent d'un modèle de notation comportant dix échelons, qui leur sert d'aide à la décision en matière de crédit. Ce modèle tient compte de critères qualitatifs et quantitatifs pour les clients soumis à l'obligation de tenir une comptabilité et pour leurs garanties spécifiques. Pour la clientèle d'entreprises, les notations des crédits commerciaux sont vérifiées chaque année. Pour les créances hypothécaires, on a recours à une procédure de notation qui s'oriente sur le nantissement; en l'occurrence, le délai de vérification varie selon le niveau de la notation, de l'engagement et de la couverture. Le modèle de notation assure une gestion des engagements conforme aux risques dans le domaine des crédits.

Analyse des créances hypothécaires et des autres créances clients qui, à la date de clôture du bilan, ne sont ni échues ni dépréciées individuellement

Répartition des créances clients par niveaux de notation (type de sûreté)

Niveau de notation interne	Créances hypothécaires (part en %)		Autres créances clients (part en %)		Total (cumulé)	
	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012
1	2.2	2.3	5.0	2.6	2.5	2.3
2	15.4	14.9	6.0	7.0	14.6	14.0
3	42.0	39.4	31.4	25.4	41.2	37.9
4	18.5	19.7	27.3	35.3	19.2	21.3
5	19.9	21.2	26.2	23.9	20.4	21.5
6	1.5	2.1	2.2	5.2	1.5	2.5
7	0.2	0.1	1.8	0.6	0.3	0.2
8	0.3	0.3	0.1	-	0.3	0.3
9	-	-	-	-	-	-
10	-	-	-	-	-	-
Total en %	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Total en mio. CHF	31'109.3	29'802.9	2'695.2	2'646.7	33'804.5	32'449.6

Conformément à l'estimation de la banque, les niveaux de notation 1 à 5 correspondent à une estimation ayant qualité de valeur d'investissement (Investment Grade).

Marges de prudence sur crédits octroyés

Les Services financiers réalisent des opérations de crédit majoritairement avec des garanties. C'est le cas pour plus de 90% des prêts accordés aux clients. Les prêts hypothécaires figurent en l'occurrence au premier rang. Les crédits sont octroyés en tenant compte de marges de prudence. Pour plus de 90% du total des opérations hypothécaires, le montant du crédit est inférieur à 80% de la valeur vénale du bien estimée avec prudence. Chaque dossier de crédit comporte des évaluations courantes des biens à financer. Les garanties correspondantes proviennent pour l'essentiel du secteur de la construction de logements de particuliers; elles sont correctement diversifiées sur l'ensemble du territoire suisse. L'évaluation à long terme de la capacité de l'emprunteur à faire face aux engagements contractés dans le cadre de la construction de son logement s'effectue à partir d'un taux d'intérêt technique correspondant à un taux moyen sur plusieurs années.

Identification des risques de défaillance

Les engagements comportant un risque accru (dépassements de limites, non-paiements des intérêts, etc.) font l'objet d'une surveillance et d'un suivi particuliers. La succursale qui gère le compte est en principe responsable du suivi. Le cas échéant, selon le montant du crédit et la complexité de la situation, il est fait appel à l'autorité de crédit du siège. Les succursales commentent mensuellement au siège les listes de dépassements et semestriellement les listes de risques de crédit. L'évaluation des dépréciations des créances douteuses s'effectue en fonction de la valeur liquidative (valeur de réalisation estimée) des garanties fournies. L'estimation de la valeur vénale du bien est alors réactualisée, soit en interne soit en externe, avec une visite sur site. De ce prix du marché estimé sont ensuite déduits les décotes habituelles, les frais d'entretien et les charges de liquidation restant à encourir.

Analyse du risque de crédit sur créances envers les banques et autres actifs financiers qui, à la date de clôture du bilan, ne sont ni échus ni dépréciés individuellement

mio. CHF	Notation investissement ¹		Notation hors investissement		Sans notation		Total	
	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012
Créances envers les banques	1'240.3	1'139.3	-	-	-	-	1'240.3	1'139.3
Autres actifs financiers								
↳ Évalués à la juste valeur par compte de résultat	9.2	19.3	-	-	-	-	9.2	19.3
↳ Disponibles à la vente	554.1	812.8	-	-	-	-	554.1	812.8
↳ Instruments financiers dérivés pour comptabilité de couverture	15.9	-	-	-	-	-	15.9	-
Total	1'819.5	1'971.4	-	-	-	-	1'819.5	1'971.4

¹ S&P: Classes AAA à BBB. / Moody's: Classes Aaa à Baa3.

Analyse des instruments financiers qui, à la date de clôture du bilan, sont échus mais n'ont pas encore été dépréciés individuellement

mio. CHF	< 3 mois		> 3 mois		Échus depuis		Juste valeur de la sûreté ¹	
	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	Total	Total	31.12.2013	31.12.2012
Créances envers les banques	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances hypothécaires	17.1	21.0	10.9	50.4	28.0	71.4	28.0	71.4
Autres créances clients	-	-	25.6	42.5	25.6	42.5	12.8	21.2
Autres actifs financiers								
↳ Évalués à la juste valeur par compte de résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
↳ Disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	17.1	21.0	36.5	92.9	53.6	113.9	40.8	92.6

¹ La sûreté est un gage immobilier.

Les Services financiers considèrent des créances de crédit comme douteuses si, sur la base des informations dont ils disposent et de la situation, il apparaît improbable que le débiteur puisse faire face à ses engagements futurs. Les créances de crédit sont classées comme douteuses au plus tard lorsque les paiements en capital et/ou les intérêts et commissions correspondants définis contractuellement sont impayés depuis 90 jours ou davantage.

Des dépréciations individuelles liées aux risques de crédit sont pratiquées selon les principes suivants:

- Les créances de crédit sont évaluées individuellement à leur valeur liquidative en tenant compte de la solvabilité du débiteur et des garanties existantes.
- Dès que le remboursement de la créance de crédit n'est plus assuré par les versements attendus, la perte présumée est couverte par des dépréciations égales à la différence entre la valeur comptable et la valeur recouvrable attendue.

Un contrôle de solvabilité de toutes les créances douteuses est effectué au moins deux fois par an et conduit si nécessaire à des dépréciations. Une dépréciation des créances douteuses ne pourra être reprise que si la solvabilité s'est améliorée au point que le respect des échéances de remboursement du capital et du paiement des intérêts, conformément aux conditions contractuelles, peut être présumé.

Analyse des instruments financiers dépréciés individuellement à la date de clôture du bilan

mio. CHF	Montant brut		Dépréciations		Valeur comptable après dépréciations		Juste valeur de la sûreté ¹	
	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012
Créances envers les banques	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances hypothécaires	26.0	28.1	- 13.9	- 15.2	12.1	12.9	12.1	12.9
Autres créances clients	104.0	112.6	- 55.5	- 61.0	48.5	51.6	45.0	47.8
Autres actifs financiers								
↳ Disponibles à la vente	5.0	5.0	- 0.2	- 0.5	4.8	4.5	-	-
Total	135.0	145.7	- 69.6	- 76.7	65.4	69.0	57.1	60.7

¹ La sûreté est un gage immobilier.

Opérations interbancaires/Opérations commerciales

Les Services financiers gèrent les risques de contrepartie et les risques de défaillance sur opérations commerciales et interbancaires en fixant des limites de crédit pour chaque contrepartie; là aussi, parallèlement à d'autres critères, ils se basent en premier lieu sur la notation (Rating). Les paramètres de gestion déterminants pour les risques de crédit sont soumis pour discussion au Risk Council sur une base mensuelle.

Concentration des risques

Conformément à la Loi sur les banques, les engagements de crédits qui dépassent 10% des fonds propres d'une banque doivent être signalés à l'autorité de surveillance. Sur l'exercice comme sur l'exercice précédent, il n'y a pas eu d'engagements de ce type imposant une déclaration.

Les Services financiers opèrent pour l'essentiel dans le domaine hypothécaire. Il en résulte pour la banque une concentration des risques sur le marché suisse de l'immobilier. Toutefois, cette concentration des risques est fortement réduite par la structure du portefeuille de crédits. Ainsi, plus de 90% de ce portefeuille porte sur la construction résidentielle, le montant moyen des crédits s'élevant à seulement 0.5 mio. CHF.

Risques liés au marché

Les risques liés au marché financier sont principalement les dangers et les incertitudes associés aux fluctuations de prix, y compris aux modifications de taux d'intérêt. À ceux-là peuvent aussi être ajoutés les changements de volatilité et de corrélation des produits de base et des produits dérivés, ainsi que les modifications éventuelles de dividendes. À partir de certains ordres de grandeur, la liquidité commerciale peut en outre avoir une influence sur la formation des prix, et donc modifier le risque de fluctuation. Le risque lié au marché et le risque commercial dépendent pour l'essentiel du comportement des acteurs du marché.

(a) Risques de taux d'intérêt

Dans le cœur d'activité traditionnel que représentent les opérations sur différences d'intérêts, les variations de taux d'intérêt peuvent avoir une influence considérable sur la performance financière. Le Risk Office mesure et surveille de manière systématique les risques de variation des taux d'intérêt. En s'appuyant sur ces évaluations ainsi que sur l'estimation de l'évolution des taux d'intérêt dans le futur, le Risk Council prend la responsabilité de la gestion des risques de taux d'intérêt. Cette exposition aux risques est gérée principalement par le recours à des swaps de taux d'intérêt.

L'estimation des effets des variations de taux d'intérêt sur le résultat repose sur une simulation dynamique des produits, basée sur différents scénarii. En l'occurrence, le principal scénario prend comme point de départ un décalage parallèle de la courbe des taux de 1% sur six mois.

Selon ce scénario, une augmentation de 1% (100 points de base) du niveau des taux d'intérêt entraînerait une baisse du résultat avant impôts de 53.1 mio. CHF (31.12.2012: 52.2 mio. CHF). En cas de diminution du niveau des taux d'intérêt de 1%, le résultat avant impôts augmenterait de 53.1 mio. CHF (31.12.2012: 52.2 mio. CHF). La sensibilité aux taux d'intérêt a à peine changé par rapport à l'année précédente parce que l'exposition au risque avant couverture et l'étendue des swaps de taux d'intérêt conclus ont changé de manière insignifiante.

Une modification du niveau d'intérêt aurait également un impact sur la juste valeur des obligations à taux fixe de la catégorie «disponibles à la vente», et donc sur les autres réserves (capitaux propres).

Si le niveau des taux d'intérêt du marché au 31 décembre 2013 avait été supérieur de 1%, les autres réserves (capitaux propres) auraient été inférieures de 9.5 mio. CHF (31.12.2012: 16.1 mio. CHF). Si le niveau des taux d'intérêt du marché au 31 décembre 2013 avait été inférieur de 1%, les autres réserves (capitaux propres) auraient été supérieures de 9.5 mio. CHF (31.12.2012: 16.1 mio. CHF). En 2013, les autres réserves se sont montrées moins sensibles à la variation des taux d'intérêt du marché qu'en 2012 car la sensibilité aux taux d'intérêt et le portefeuille des titres de créances (obligations) ont diminué.

(b) Risques liés au prix des actions

Les actions sont négociées de manière centralisée, par une équipe de spécialistes. La mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques liés au marché dans le livre de commerce sont effectuées au moyen de logiciels spécialement conçus à cet effet. Une structure définissant les limites restreint l'exposition aux risques, laquelle est évaluée selon la méthode de mesure «Mark-to-Market». Des analyses de scénarii sont effectuées périodiquement; chaque jour, le résultat est comptabilisé avec les chiffres de profits et de pertes puis communiqué aux organes compétents.

Pour minimiser les risques liés au prix des actions, on veille à diversifier les placements en actions par marchés, titres et secteurs d'activité. Les risques de dépréciation sont réduits par la réalisation d'analyses effectuées avant l'achat et par une surveillance continue des performances et des risques des placements.

Le risque lié au prix des actions est surveillé sur la base d'une simulation qui présente les effets des variations du cours des actions sur le compte de résultat, ainsi que sur les capitaux propres. À quelques exceptions près, les placements en actions réalisés par les Services financiers sont cotés en bourse.

Si le prix des actions au 31 décembre 2013 avait été supérieur de 10%, le résultat avant impôts aurait été supérieur de 0.9 mio. CHF (31.12.2012: 0.5 mio. CHF). Si le prix des actions au 31 décembre 2013 avait été inférieur de 10%, le résultat avant impôts aurait été inférieur de 0.9 mio. CHF (31.12.2012: 0.5 mio. CHF).

Comme déjà en 2012, l'influence des variations du cours des actions sur le résultat a été faible en 2013 en raison du faible stock d'actions.

Étant donné qu'aucune action cotée de la catégorie «disponibles à la vente» n'est détenue par les Services financiers à la date de clôture, aucune analyse de sensibilité sur les autres réserves (capitaux propres) ne peut être effectuée.

(c) Risques liés aux monnaies étrangères

En tant que banque de détail opérant uniquement en Suisse, les Services financiers dans le cadre de leur activité ne sont que peu confrontés aux risques liés aux monnaies étrangères. Les principales positions en monnaies étrangères découlent uniquement de placements en titres en monnaies étrangères, de billets en portefeuille, ainsi que des comptes de particuliers gérés en euros.

L'exposition maximale admissible aux risques liés aux monnaies étrangères est définie pour chaque devise dans le règlement d'organisation et dans les directives respectives en matière de limitation. Le service Opérations de change et opérations sur le marché monétaire est responsable de la couverture des risques liés aux monnaies étrangères sur le marché. Les instruments de couverture utilisés sont essentiellement des transactions à terme sur devises.

L'exposition aux risques liés aux monnaies étrangères est calculée chaque mois par le Risk Office et communiquée au Risk Council.

Le calcul de l'exposition aux risques liés aux monnaies étrangères repose sur une variation hypothétique du cours des devises, appliquée au portefeuille d'instruments financiers à la date de clôture du bilan. Le portefeuille à la date de clôture est présumé représentatif sur l'ensemble de l'exercice.

Bilan par monnaies étrangères

31.12.2013

mio.	CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Actifs financiers						
Liquidités	2'075.4	382.2	100.5	10.5	79.9	2'648.5
Créances envers les banques	730.0	447.9	62.4	-	-	1'240.3
Créances hypothécaires et autres créances clients	33'833.2	25.4	32.4	0.0	0.0	33'891.0
Autres créances	-	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers	789.8	11.9	4.0	1.9	1.3	808.9
Total actifs financiers	37'428.4	867.4	199.3	12.4	81.2	38'588.7
Dettes financières						
Dettes envers les banques	-12.9	-1.2	-1.5	-0.3	-13.0	-28.9
Dépôts clients et dettes envers les clients	-28'557.4	-894.6	-210.2	-17.4	-77.1	-29'756.7
Autres dettes financières	-0.8	-	-	-	-	-0.8
Autres dettes	-53.4	-	-	-	-	-53.4
Titres de créances émis	-5'465.8	-	-	-	-	-5'465.8
Total dettes financières	-34'090.3	-895.8	-211.7	-17.7	-90.1	-35'305.6
Bilan par monnaies étrangères avant couverture	3'338.1	-28.4	-12.4	-5.3	-8.9	3'283.1
Dérivés sur monnaies étrangères	3.2	-1.4	-1.6	-0.2	0.0	-
Bilan par monnaies étrangères après couverture	3'341.3	-29.8	-14.0	-5.5	-8.9	3'283.1

31.12.2012

mio.	CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Total actifs financiers	36'419.5	788.0	159.9	13.6	94.4	37'475.4
Total dettes financières	-33'300.0	-791.1	-176.7	-19.4	-107.2	-34'394.4
Bilan par monnaies étrangères avant couverture	3'119.5	-3.1	-16.8	-5.8	-12.8	3'081.0
Dérivés sur monnaies étrangères	-0.8	-0.2	0.9	0.0	0.1	-
Bilan par monnaies étrangères après couverture	3'118.7	-3.3	-15.9	-5.8	-12.7	3'081.0

Résultats de l'analyse de sensibilité

Si le cours de l'EUR par rapport au CHF au 31 décembre 2013 avait été supérieur de 5%, le résultat avant impôts aurait été inférieur de 1.5 mio. CHF (31.12.2012: 0.2 mio. CHF). Si la cotation avait été inférieure d'autant, la répercussion sur le résultat avant impôts aurait été inverse. En raison de la position nette plus élevée, le bénéfice a réagi plus fortement en 2013 à la notation plus élevée de l'EUR comparativement au CHF.

Si le cours de l'USD par rapport au CHF au 31 décembre 2013 avait été supérieur de 5%, le résultat avant impôts aurait été inférieur de 0.7 mio. CHF (31.12.2012: 0.8 mio. CHF). Si la cotation avait été inférieure d'autant, la répercussion sur le résultat avant impôts aurait été inverse. En raison de la position nette plus basse, la répercussion des notations élevées de l'USD comparativement au CHF sur le bénéfice de l'année 2013 est plus faible.

Étant donné qu'aucune opération de couverture en devises étrangères n'est détenue par les Services financiers pour la couverture des flux de trésorerie, aucune analyse de sensibilité sur les autres réserves (capitaux propres) ne peut être effectuée.

Risques de liquidité

Le risque de liquidité comprend d'une part le risque de liquidité sur le marché et d'autre part le risque de flux de trésorerie. Ce dernier entraîne l'incapacité d'une entreprise à faire face à ses engagements financiers, en raison de l'insuffisance des possibilités de refinancement.

La situation en matière de liquidité et de refinancement à court terme est gérée par le service des opérations monétaires du siège. Les paramètres à moyen et à long terme sont analysés et surveillés dans le cadre de la Gestion Actif-Passif (Asset & Liability Management).

Le Risk Council est informé chaque mois de la situation dans le cadre du reporting de bilan; de plus, il reçoit chaque trimestre des évaluations et des données comparatives relatives aux objectifs fixés par la législation bancaire à respecter.

Pour garantir une liquidité appropriée, le législateur a prescrit des niveaux de liquidités minimaux à court et à moyen terme. Ces directives sont toujours respectées.

Respect du niveau de liquidités minimum imposé par la législation bancaire

mio. CHF	Liquidités à court terme		Liquidités à moyen terme	
	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012
Liquidités imputables	2'024.0	2'049.9	2'920.0	3'015.8
Liquidités requises	180.4	174.3	1'622.4	1'526.8
Excédent de liquidités	1'843.6	1'875.6	1'297.6	1'489.0
Degré de couverture	1'122.0%	1'176.1%	180.0%	197.5%

Risque de liquidité par échéances contractuelles, hors actualisation (brut)

31.12.2013 mio. CHF	Échéances à				Total
	0 – 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans	
Actifs financiers					
Liquidités	2'648.6	–	–	–	2'648.6
Créances envers les banques	445.0	674.1	127.1	–	1'246.2
Créances hypothécaires et autres créances clients	5'244.6	4'047.7	19'167.7	8'181.9	36'641.9
Autres créances	–	–	–	–	–
Autres actifs financiers					
Cashflow nets sur swap de taux d'intérêts	0.0	0.0	0.1	–	0.1
Opérations de change à terme cash-inflows bruts	53.2	35.5	–	–	88.7
Opérations de change à terme cash-outflows bruts	-52.7	-35.1	–	–	-87.8
Titres de créances	93.9	109.0	414.1	–	617.0
Autres	224.9	–	–	–	224.9
Total autres actifs financiers	319.3	109.4	414.2	–	842.9
Total actifs financiers	8'657.5	4'831.2	19'709.0	8'181.9	41'379.6
Dettes financières					
Dettes envers les banques	-28.9	–	–	–	-28.9
Dépôts clients et dettes envers les clients	-29'811.4	-4.2	–	–	-29'815.6
Autres dettes financières					
Cashflows nets sur swaps de taux d'intérêt	–	–	–	–	–
Opérations de change à terme cash-inflows bruts	52.7	35.1	–	–	87.8
Opérations de change à terme cash-outflows bruts	-53.2	-35.4	–	–	-88.6
Autres	–	–	–	–	–
Total autres dettes financières	-0.5	-0.3	–	–	-0.8
Autres dettes	-53.4	–	–	–	-53.4
Titres de créances émis	-178.5	-452.7	-2'228.1	-3'329.2	-6'188.5
Garanties financières	-138.4	–	–	–	-138.4
Engagements de crédit irrévocables	-580.6	–	–	–	-580.6
Total dettes financières	-30'791.7	-457.2	-2'228.1	-3'329.2	-36'806.2

31.12.2012 mio. CHF	Échéances à				Total
	0 – 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans	
Actifs financiers					
Liquidités	2'657.2	–	–	–	2'657.2
Créances envers les banques	418.4	510.6	219.7	–	1'148.7
Créances hypothécaires et autres créances clients	5'699.8	3'889.5	19'283.2	6'427.5	35'300.0
Autres créances	–	–	–	–	–
Autres actifs financiers					
Cashflow nets sur swap de taux d'intérêts	0.5	1.5	6.6	–	8.6
Opérations de change à terme cash-inflows bruts	128.6	85.8	–	–	214.4
Opérations de change à terme cash-outflows bruts	-126.8	-84.6	–	–	-211.4
Titres de créances	132.4	167.7	593.3	6.0	899.4
Autres	241.6	–	–	–	241.6
Total autres actifs financiers	376.3	170.4	599.9	6.0	1'152.6
Total actifs financiers	9'151.7	4'570.5	20'102.8	6'433.5	40'258.5
Dettes financières					
Dettes envers les banques	-21.4	-20.3	–	–	-41.7
Dépôts clients et dettes envers les clients	-28'238.8	-7.4	-3.8	–	-28'250.0
Autres dettes financières					
Cashflows nets sur swaps de taux d'intérêt	–	–	–	–	–
Opérations de change à terme cash-inflows bruts	126.8	84.6	–	–	211.4
Opérations de change à terme cash-outflows bruts	-128.8	-85.9	–	–	-214.7
Autres	–	–	–	–	–
Total autres dettes financières	-2.0	-1.3	–	–	-3.3
Autres dettes	-54.5	–	–	–	-54.5
Titres de créances émis	-213.0	-469.5	-2'548.2	-3'681.1	-6'911.8
Garanties financières	-163.4	–	–	–	-163.4
Engagements de crédit irrévocables	-491.2	–	–	–	-491.2
Total dettes financières	-29'184.3	-498.5	-2'552.0	-3'681.1	-35'915.9

4.2.4 Gestion des fonds propres dans l'activité Services financiers

Les Services financiers axent principalement la gestion du capital sur les prescriptions de la législation bancaire relatives aux fonds propres. Celles-ci définissent un rapport minimal entre les actifs pondérés en fonction de leurs risques et les fonds propres imputables. Des fonds propres supplémentaires sont requis pour les passifs éventuels, ainsi que pour les risques liés au marché qui sont encourus. Les Services financiers ont pour objectif à long terme un excédent de couverture des fonds propres tels que requis par la législation d'au moins 40%.

Prescriptions en matière de couverture des fonds propres des Services financiers

mio. CHF	31.12.2013	31.12.2012 (angepasst)
Fonds propres requis et imputables selon la législation bancaire		
Risques de crédit	1'282.6	1'258.9
Risques liés au marché	17.4	20.9
Risques non liés à une contrepartie	88.8	99.7
Risques opérationnels	89.0	88.9
Total fonds propres requis	1'477.8	1'468.4
Capitaux propres selon les IFRS	3'038.7	2'856.5
Écarts par rapport à la Loi sur les banques ¹	117.7	152.1
Fonds propres imputables selon la législation bancaire	3'156.4	3'008.6
Excédent de fonds propres imputables	1'678.6	1'540.2
Excédent en % des fonds requis	113.6	104.9

¹ L'écart entre les capitaux propres selon les IFRS et les fonds propres imputables selon la législation bancaire résulte en premier lieu de la différence de traitement des impôts différés sur le résultat, ainsi que de l'imputabilité limitée des dépréciations forfaitaires, lesquelles ne sont imputables en tant que fonds propres supplémentaires qu'à due concurrence du «noyau dur des fonds propres».

5. Indications de la juste valeur

Une partie des postes du bilan, en particulier certaines catégories d'actifs financiers et des instruments dérivés, est comptabilisée dans le bilan à la juste valeur. Une juste valeur est publiée en supplément pour une autre partie des postes du bilan, en particulier pour les instruments financiers inscrits au coût amorti au bilan et les immeubles de placement. En ce qui concerne les postes financiers à court terme (disponibilités, créances et dettes de livraisons et de prestations, autres créances et autres dettes), la valeur comptable est en principe une indication approximative de juste valeur appropriée. C'est pourquoi aucune juste valeur supplémentaire n'est fournie pour ces postes.

Les justes valeurs calculées pour le bilan ou la publication sont attribuées à l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs ci-après. Les niveaux sont définis comme suit:

- Niveau 1: la juste valeur est basée sur des prix cotés sur les marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2: la juste valeur ne résulte pas de prix cotés conformément au niveau 1 mais est basée sur des informations du marché observables directement (par exemple: sous forme de prix) ou indirectement (par exemple: déduites des prix).
- Niveau 3: la juste valeur est déterminée à l'aide de données du marché non observables.

Dans le groupe Migros, les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont présentés sur la base des niveaux attribués à la fin de la période sous revue, mais avec effet rétroactif au début de la période.

Hiérarchie des justes valeurs

31.12.2013 mio. CHF	Juste valeur			Total	Valeur comptable
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		
Actifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente/ non récurrente					
Créances envers les banques ¹	–	1'733.1	–	1'733.1	1'732.0
Créances hypothécaires et autres créances clients ¹	–	35'288.9	–	35'288.9	33'877.1
Autres actifs financiers					
Évalué à la juste valeur par compte de résultat					
↳ Titres de créances	19.3	42.3	–	61.6	61.6
↳ Titres de participations	45.3	88.7	–	134.0	134.0
↳ Instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction	0.0	110.6	–	110.6	110.6
Disponibles à la vente					
↳ Titres de créances	893.1	–	22.8	915.9	915.9
↳ Titres de participations	145.0	–	143.2	288.2	288.2
Instruments financiers dérivés pour comptabilité de couverture	0.4	16.6	–	17.0	17.0
Prêts ¹	–	104.2	–	104.2	104.2
Total autres actifs financiers	1'103.1	362.4	166.0	1'631.5	1'631.5
Immeubles de placement ¹	–	15.2	585.2	600.4	344.2
Actifs non-courants détenus en vue de la vente	–	–	–	–	–
Total actifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente/non récurrente	1'103.1	37'399.6	751.2	39'253.9	37'584.8
Passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente/non récurrente					
Dettes financières envers les banques ¹	–	-279.8	–	-279.8	-279.8
Dépôts clients et dettes envers les clients ¹	–	-29'626.3	–	-29'626.3	-29'484.8
Autres dettes financières²					
Instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction	–	-139.4	–	-139.4	-139.4
Instruments financiers dérivés pour comptabilité de couverture	–	-2.8	–	-2.8	-2.8
Contreparties éventuelles concernant des acquisitions de filiales et d'activités	–	–	-147.2	-147.2	-147.2
Autres ¹	–	-1'642.8	–	-1'642.8	-1'642.8
Total autres dettes financières²	–	-1'785.0	-147.2	-1'932.2	-1'932.2
Titres de créances émis ¹	–	-5'998.0	–	-5'998.0	-5'690.4
Passifs liés aux actifs non-courants détenus en vue de la vente	–	–	–	–	–
Total passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente/non récurrente	–	-37'689.1	-147.2	-37'836.3	-37'387.2

¹ Comptabilisé au bilan au coût amorti.² Sans des dettes de leasings financiers.

31.12.2012 mio. CHF	Juste valeur				Valeur comptable
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
Actifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente/ non récurrente					
Créances envers les banques ¹	–	1'158.1	–	1'158.1	1'158.1
Créances hypothécaires et autres créances clients ¹	–	34'479.7	–	34'479.7	32'586.5
Autres actifs financiers					
Évalué à la juste valeur par compte de résultat					
↳ Titres de créances	31.9	49.6	–	81.5	81.5
↳ Titres de participations	52.5	109.8	2.0	164.3	164.3
↳ Instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction	0.1	99.9	–	100.0	100.0
Disponibles à la vente					
↳ Titres de créances	1'219.4	44.3	22.5	1'286.2	1'286.2
↳ Titres de participations	185.2	–	133.1	318.3	318.3
Instruments financiers dérivés pour comptabilité de couverture	0.1	0.1	–	0.2	0.2
Prêts ¹	–	89.3	–	89.3	88.5
Total autres actifs financiers	1'489.2	393.0	157.6	2'039.8	2'039.0
Immeubles de placement ¹	–	16.3	627.6	643.9	377.1
Actifs non-courants détenus en vue de la vente	–	–	–	–	–
Total actifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente/non récurrente	1'489.3	36'047.1	785.2	38'321.5	36'160.7
Passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente/non récurrente					
Dettes financières envers les banques ¹	–	-490.3	–	-490.3	-490.0
Dépôts clients et dettes envers les clients ¹	–	-28'009.3	–	-28'009.3	-27'775.9
Autres dettes financières²					
Instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction	–	-134.4	–	-134.4	-134.4
Instruments financiers dérivés pour comptabilité de couverture	–	-5.5	–	-5.5	-5.5
Contreparties éventuelles concernant des acquisitions de filiales et d'activités	–	–	-181.8	-181.8	-181.8
Autres ¹	–	-1'565.6	–	-1'565.6	-1'565.6
Total autres dettes financières²	–	-1'705.5	-181.8	-1'887.3	-1'887.3
Titres de créances émis ¹	–	-7'140.0	–	-7'140.0	-6'530.4
Passifs liés aux actifs non-courants détenus en vue de la vente	–	–	–	–	–
Total passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente/non récurrente	–	-37'345.1	-181.8	-37'526.9	-36'683.6

¹ Comptabilisé au bilan au coût amorti.² Sans des dettes de leasings financiers.

Des estimations de juste valeur uniques sont effectuées lors des actifs ou groupes d'actifs non courants détenus en vue de la vente. Pendant l'exercice de référence et au cours de l'exercice précédent, aucun actif ou groupe d'actifs non courant n'était détenu en vue de la vente.

En ce qui concerne les postes régulièrement inscrits au bilan à la juste valeur, aucun transfert significatif entre les niveaux 1 et 2 n'a été enregistré au cours de l'exercice de référence ou de l'exercice précédent.

Pour le calcul de la juste valeur des instruments financiers des niveaux 2 et 3, la méthode de la valeur actualisée (DCF) a été utilisée en tenant compte des courbes observables que sont les courbes de la structure des taux et les courbes de taux en monnaies étrangères, mais aussi en tenant compte, pour les données de marché non observables, des estimations propres concernant les flux de paiements futurs.

En ce qui concerne les immeubles de placement, le calcul de la juste valeur se fait généralement selon la méthode DCF, la juste valeur étant alors la somme de tous les rendements nets futurs attendus (avant impôts, paiements d'intérêts et amortissements) et actualisés à la date de l'établissement du bilan. Les prix courants des actifs comparables peuvent être considérés uniquement pour des terrains non bâtis ou des cas isolés de propriété par étages. En règle générale, il n'est pas fait appel aux services d'experts externes pour la détermination des justes valeurs. Pour l'évaluation selon la méthode DCF, les flux financiers sont modélisés sur une période de dix ans. Au-delà de cette période, on fait l'hypothèse d'une rente perpétuelle (valeur résiduelle). Il n'y est procédé à aucune modélisation explicite de l'inflation (méthode implicite). Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul de la valeur actualisée reflète les attentes de rendements locatifs devant être atteints durablement et avec un risque raisonnable.

Les techniques d'évaluation de l'exercice précédent ont été reprises sans modification.

Évolution des justes valeurs de niveau 3 des postes évalués au bilan à la juste valeur sur une base récurrente

mio. CHF	Actifs			Passifs
	Évalués à la juste valeur par compte de résultat Titres de participations	Disponibles à la vente Titres de créances	Disponibles à la vente Titres de participations	Contreparties éventuelles
État au 1^{er} janvier 2013	2.0	22.5	133.0	- 181.8
Bénéfice/(perte) comptabilisé				
↳ dans le compte de résultat	-	0.7	0.0	- 6.7
↳ dans les autres éléments du résultat global	-	- 0.4	5.6	-
Entrées	-	-	4.8	- 0.5
Sorties	- 2.0	-	- 0.2	41.8
Transfers vers niveau 3	-	-	-	-
Transfers de niveau 3	-	-	-	-
Écarts de change	-	-	-	-
État au 31 décembre 2013	-	22.8	143.2	- 147.2
Bénéfice/(perte) non réalisé comptabilisé dans le compte de résultat concernant des positions détenues à la fin de la période	-	0.7	0.0	- 6.5

mio. CHF	Actifs			Passifs
	Évalués à la juste valeur par compte de résultat Titres de participations	Disponibles à la vente Titres de créances	Disponibles à la vente Titres de participations	Contreparties éventuelles
État au 1^{er} janvier 2012	4.6	22.5	91.8	- 161.3
Bénéfice/(perte) comptabilisé				
↳ dans le compte de résultat	- 0.1	0.6	0.0	- 17.0
↳ dans les autres éléments du résultat global	-	- 0.6	25.8	-
Entrées	2.0	-	15.6	- 23.9
Sorties	- 4.5	-	- 0.2	20.4
Transfers vers niveau 3	-	-	-	-
Transfers de niveau 3	-	-	-	-
Écarts de change	-	-	0.0	-
État au 31 décembre 2012	2.0	22.5	133.0	- 181.8
Bénéfice/(perte) non réalisé comptabilisé dans le compte de résultat concernant des positions détenues à la fin de la période	0.0	0.6	0.0	- 16.7

Dans le compte de résultat, les bénéfices/pertes résultant des postes de niveau 3 sont indiqués comme suit:

- Bénéfices/pertes sur les titres de participation évalués à la juste valeur par compte de résultat, et sur les titres de créance disponibles à la vente en raison de leur attribution aux activités commerciales et industrielles dans Produits financiers.
- Bénéfices/pertes sur les titres de participation disponibles à la vente majoritairement compris dans le résultat des opérations des Service financiers en raison de leur attribution aux dites opérations des Services financiers.
- Bénéfices/pertes sur les contreparties éventuelles dus aux modifications du taux d'actualisation ainsi qu'aux écarts de change sur les engagements en monnaie étrangère enregistrés dans le résultat financier, ou encore dus à d'autres changements lors des acquisitions de filiales et d'activités survenues à partir du 1^{er} janvier 2010 enregistrées dans Autres produits/charges d'exploitation. Les autres changements concernant les acquisitions de filiales et d'activités survenues à partir du 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés sur le goodwill et donc présentés non comme des bénéfices/pertes, mais comme faisant partie des entrées. Pour l'exercice de référence, ces entrées se montent à 0.5 mio. CHF (exercice précédent: 1.2 mio. CHF).

Informations supplémentaires sur le calcul des justes valeurs de niveau 3 des postes régulièrement évalués au bilan à la juste valeur sur une base récurrente

Dans le groupe Migros, des spécialistes procèdent régulièrement aux estimations des justes valeurs, y compris les estimations des postes de niveau 3. Les estimations sont directement communiquées à la direction du groupe et au conseil d'administration (en particulier au comité Audit). Le processus d'estimation et les résultats font régulièrement l'objet de discussions.

Les titres de participation attribués au niveau 3 comprennent les participations minoritaires non cotées, la plupart des postes étant due à la participation des Services financiers aux institutions communes des banques (banque hypothécaire, prestataires de services de paiement). Ces participations sont estimées à la valeur intrinsèque proportionnelle ou au prix de rachat convenus. Ainsi, l'estimation se base surtout sur des informations de tiers. Les informations de tiers, sous forme de cours de brokers, sont aussi majoritairement utilisées pour déterminer la valeur des titres de créance de niveau 3.

En ce qui concerne les contreparties éventuelles, il s'agit de paiements résiduels dépendant du résultat et pour lesquels, dans la plupart des cas, des contrats d'option call/put existent. Les taux d'actualisation, les dates/probabilités d'exercice des options et surtout les résultats futurs attendus sont d'importants paramètres d'entrée non observables. Les résultats sont calculés sur la base des chiffres du plan financier rapportés aux organes de direction du groupe Migros. La juste valeur des engagements augmente lorsque les résultats sont plus élevés et les taux d'actualisation plus bas.

6. Incertitudes relatives aux estimations et jugements réalisés par la direction

La direction réalise couramment des estimations et des jugements, en se basant sur les expériences passées et sur d'autres facteurs, ainsi que sur les prévisions d'événements qui sont susceptibles de se produire de façon raisonnable dans les conditions données.

Les hypothèses et les valeurs estimées comportant le plus grand risque d'ajustement substantiel de la valeur comptable d'un actif ou d'un passif lors des exercices suivants sont présentées ci-dessous. Sont également présentées les méthodes comptables qui, en raison du jugement de la direction, peuvent avoir un effet significatif sur les comptes du groupe.

(a) Juste valeur des autres actifs financiers et des instruments financiers

La juste valeur des autres actifs financiers et des instruments financiers qui ne sont pas négociés publiquement sur une place boursière (par exemple: participations non cotées ainsi que produits dérivés négociés hors cote «over-the-counter») est déterminée par des méthodes d'estimation reconnues. En l'occurrence, il s'agit de formuler des hypothèses qui reposent, dans la mesure du possible, sur des informations observables relatives au marché. Pour le calcul de la juste valeur des autres actifs financiers et instruments financiers des niveaux 2 et 3 (voir annexe 5 indications de la juste valeur), la méthode de la valeur actualisée (DCF) a été utilisée en tenant compte des courbes observables que sont les courbes de la structure des taux et les courbes de taux en monnaies étrangères, mais aussi en tenant compte, pour les données de marché non observables, des estimations propres concernant les flux de paiements futurs.

(b) Pertes de valeur des autres actifs financiers «disponibles à la vente»

Pour établir une perte de valeur (impairment) qui n'est pas de nature temporaire, le groupe Migros suit les prescriptions d'IAS 39. Pour déterminer son jugement, la direction y intègre divers facteurs tels que l'évolution dans le temps et l'ampleur de la perte de valeur, le secteur d'activité, l'environnement technologique, l'évolution du Credit Default Swap-Spreads, etc. Cette procédure repose donc sur des estimations significatives qui tiennent compte des incertitudes. Lors de l'exercice courant et de l'exercice précédent, des dépréciations sur les autres actifs financiers de la catégorie «disponibles à la vente» ont été effectuées. Pour plus d'informations, voir la note annexe 8 Résultat des opérations des services financiers et la note annexe 13 Produits financiers et charges financières.

(c) Durée d'utilité des immobilisations corporelles

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont définies sur la base des données techniques courantes et des expériences tirées du passé. Les durées d'utilité effectives peuvent cependant varier des durées d'utilité initialement définies suite à un changement technologique et selon la situation du marché. En cas de divergence, les durées d'utilité initialement définies sont ajustées.

(d) Pertes de valeur des immobilisations corporelles

Le fait qu'une immobilisation corporelle ou qu'une autre immobilisation ait pu perdre de la valeur est systématiquement vérifié s'il existe des indices concrets de surévaluation de la valeur comptable. Le test de perte de valeur est établi sur la base d'estimations et d'hypothèses de la direction concernant l'usage futur de cette immobilisation. Les valeurs effectivement réalisées peuvent être différentes de ces estimations. Concernant les projets d'investissements, des incertitudes peuvent exister sur les dépassements de devis et sur les objectifs de rentabilité. Voir la note annexe 29 Immobilisations corporelles.

(e) Pertes de valeur des goodwill

Le groupe vérifie au moins une fois par an si les goodwill ont pu perdre de la valeur. Pour ce faire, on procède à une estimation de la valeur d'utilité des Unités Génératrices de Trésorerie (Cash Generating Units, CGU) auxquelles le goodwill a été affecté. Pour calculer la valeur d'utilité, la direction doit estimer les flux futurs de trésorerie attendus de ces CGUs. En outre, un taux d'actualisation approprié est retenu pour calculer la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Voir la note annexe 30 Immobilisations incorporelles.

(f) Dettes de prévoyance du personnel

Les charges et dettes de prévoyance sont calculées chaque année par des actuaires indépendants, selon la «méthode des unités de crédit projetées» (Projected Unit Credit Method). Les calculs se basent sur différentes hypothèses actuarielles, notamment l'évolution prévue des salaires et des pensions, l'espérance de vie du personnel assuré ou le taux d'actualisation s'appliquant aux obligations de prévoyance. Vu que ces obligations concernent le long terme, les hypothèses faites peuvent diverger par rapport à l'évolution réelle.

(g) Impôts sur le résultat

Le groupe est imposable dans différents pays et cantons, ce qui requiert de procéder à des estimations lors du calcul de la provision pour impôts. C'est pourquoi des différences peuvent exister entre les résultats effectifs et les estimations des charges ou remboursements futurs d'impôts fondées sur les hypothèses formulées par la direction. Des provisions pour impôts sont constituées sur la base d'estimations appropriées pour tenir compte du montant et du risque de survenance de dettes incertaines.

(h) Actifs d'impôt différé sur le résultat

Des actifs d'impôt différé sur pertes fiscales reportées inutilisées sont comptabilisés à l'actif s'il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles pour permettre une compensation fiscale avec les pertes reportées. Pour établir si des actifs d'impôt différé ayant été comptabilisés à l'actif ont pu perdre de la valeur, des hypothèses sont formulées quant aux bénéfices futurs utilisables.

7. Information sectorielle

L'information sectorielle regroupe des informations sur les secteurs opérationnels, ainsi que des indications complémentaires par régions à l'échelle du groupe.

7.1 Délimitation des secteurs opérationnels

La définition des secteurs opérationnels du groupe Migros repose sur les entités de l'organisation pour lesquelles un rapport interne est remis à la direction générale de la Fédération des coopératives Migros, en sa qualité d'organe suprême de direction dépassant le cadre des secteurs. Ce rapport interne se base sur une subdivision du groupe Migros en cinq domaines d'activités stratégiques, qui représentent respectivement des secteurs opérationnels soumis à une obligation de reporting en raison de leur matérialité. Il existe d'autres activités qui ne sont pas classées dans l'un de ces domaines d'activités stratégiques mais qui sont des activités d'appui du groupe dans son ensemble; ces activités sont par principe des secteurs opérationnels autonomes. Toutefois, comme elles ne sont individuellement pas suffisamment significatives pour justifier une présentation dans un secteur distinct, elles sont regroupées au sein du secteur Autres. On aboutit donc aux six secteurs opérationnels suivants, qui se distinguent par les produits et services qu'ils produisent ou proposent:

– Commerce de détail par le canal des coopératives:

Toutes les activités des coopératives Migros et de leurs filiales en Suisse et à l'étranger (supermarchés/hypermarchés, y compris le groupe tegut..., commerce de gros, restauration, marchés spécialisés, installations de loisirs, écoles-clubs), les prestations de services des entreprises logistiques du groupe (transport de marchandises, entrepôt central), ainsi que les services de la Fédération des coopératives Migros (achats centralisés, médias Migros, etc.) y compris l'engagement global du groupe Migros dans le cadre du Pour-cent culturel Migros.

– Commerce de marchandises:

Vente de biens et fourniture de services par Denner (commerce de détail discount), Globus (grands magasins, confection hommes), Interio (magasins d'ameublement), Gries Deco (accessoires de maison), LeShop et Dolphin France (commerce de détail par internet), Ex Libris (multi-médias de loisirs), Office World et Iba (fournitures de bureau), m-way (électromobilité), Migrol (combustibles et carburants) et migrolino (Convenience Stores).

- **Industrie & commerce de gros:**
Production et vente de biens à l'intérieur et à l'extérieur du groupe par les entreprises industrielles Migros et par l'entreprise de commerce de gros Saviva (Cash+Carry Angehrn et Scana).
- **Services financiers:**
Services de la Banque Migros dans le domaine des Services financiers.
- **Voyages:**
Organisation, réalisation et vente de voyages et de prestations de services touristiques liées par le groupe Hotelplan.
- **Autres:**
Activités commerciales de Liegenschaften-Betrieb AG (gérance immobilière).

7.2 Informations sur les secteurs opérationnels

Le rapport interne repose sur les méthodes comptables de la clôture IFRS du groupe, conformément à l'annexe 3, appliquée dans son intégralité.

Les performances des secteurs sont notamment jugées sur le résultat avant résultat financier, impôts sur le résultat et effet de prévoyance. Cela s'applique aussi au secteur Services financiers, étant donné que les produits et les charges des Services financiers font également partie de l'activité d'exploitation et contribuent donc au résultat avant résultat financier. Les transactions entre les secteurs s'effectuent par principe sur la base des prix du marché.

Concernant les actifs et les passifs sectoriels, le secteur Services financiers se distingue des cinq autres secteurs d'activités qui constituent ensemble les activités commerciales et industrielles du groupe Migros. Tandis que pour le secteur des Services financiers on publie l'actif total et le passif total, le rapport interne des autres secteurs est axé sur une valeur nette qui englobe uniquement certains postes de l'actif et du passif. Cette valeur nette utilisée pour les actifs sectoriels (Net Operating Assets) comprend les stocks, les immeubles de placement, les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles, ainsi que les créances et dettes de livraisons et prestations. La valeur utilisée pour les dettes sectorielles (dette financière nette) résulte de la différence entre les dettes portant intérêts et les autres actifs financiers réalisables à court terme.

La définition des investissements sectoriels est identique pour tous les secteurs opérationnels; il s'agit respectivement des investissements dans les actifs à long terme, sous lesquels on comptabilise les immeubles de placement, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles.

Les autres charges et produits sans contrepartie de trésorerie de l'exercice et de l'exercice précédent comprennent surtout la constitution et la reprise de provisions sans contrepartie de trésorerie.

Informations par secteurs opérationnels

2013	Commerce de détail par le canal des coopératives	Commerce de marchandises	Industrie & commerce de gros	Services financiers	Voyages	Autres	Total Secteurs	Rapprochement ¹	Total Groupe Migros
Produits									
↳ réalisés avec des tiers	16'210.4	6'957.1	1'487.5	895.2	1'140.1	46.7	26'737.0	-	26'737.0
↳ réalisés avec d'autres secteurs	451.9	54.3	4'008.5	3.6	0.3	98.8	4'617.4	-4'617.4	-
Total produits	16'662.3	7'011.4	5'496.0	898.8	1'140.4	145.5	31'354.4	-4'617.4	26'737.0
Résultat avant résultat financier, impôts sur le résultat et effet de prévoyance									
	579.9	50.4	122.3	240.9	-4.0	56.8	1'046.3	-2.4	1'043.9
Effet de prévoyance									
	-0.6	-0.5	9.4	1.3	6.1	1.3	17.0	-	17.0
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat	579.3	49.9	131.7	242.2	2.1	58.1	1'063.3	-2.4	1'060.9
Actifs sectoriels									
	9'434.7	2'392.0	2'235.9	38'851.8	197.7	733.0	53'845.1	4'964.3	58'809.4
Passifs sectoriels ²									
	1'063.3	813.4	178.6	35'810.6	18.5	531.3	38'415.7	4'424.6	42'840.3
Autres informations									
Investissements	941.8	174.4	163.5	16.9	5.2	22.4	1'324.2	-	1'324.2
Amortissements	707.9	160.3	187.8	38.0	17.7	39.6	1'151.3	-	1'151.3
Pertes de valeur ³	67.4	1.5	3.7	35.5	0.5	2.3	110.9	-	110.9
Reprises de pertes de valeur ³	-0.7	-1.3	-2.9	-7.5	-0.3	-	-12.7	-	-12.7
Autres charges (produits) sans contrepartie de trésorerie									
	30.9	2.1	4.5	12.8	0.4	-	50.7	-	50.7
2012 (adapté)									
	Commerce de détail par le canal des coopératives	Commerce de marchandises	Industrie & commerce de gros	Services financiers	Voyages	Autres	Total Secteurs	Rapprochement ¹	Total Groupe Migros
Produits									
↳ réalisés avec des tiers	14'804.1	6'753.0	1'245.1	926.2	1'214.1	56.3	24'998.8	-	24'998.8
↳ réalisés avec d'autres secteurs	425.9	44.4	3'959.5	1.7	-	98.7	4'530.2	-4'530.2	-
Total produits	15'230.0	6'797.4	5'204.6	927.9	1'214.1	155.0	29'529.0	-4'530.2	24'998.8
Résultat avant résultat financier, impôts sur le résultat et effet de prévoyance									
	565.5	13.9	125.8	237.9	-25.9	69.6	986.8	-1.2	985.6
Effet de prévoyance									
	8.0	3.8	4.7	2.1	13.1	-4.6	27.1	-	27.1
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat	573.5	17.7	130.5	240.0	-12.8	65.0	1'013.9	-1.2	1'012.7
Actifs sectoriels									
	9'174.5	2'344.6	2'217.8	37'765.9	137.6	739.2	52'379.6	5'154.6	57'534.2
Passifs sectoriels ²									
	1'014.8	624.4	126.9	34'882.2	-33.8	498.8	37'113.3	5'172.9	42'286.2
Autres informations									
Investissements	859.2	193.9	127.6	13.3	10.3	20.5	1'224.8	-	1'224.8
Amortissements	694.7	157.2	180.8	37.6	19.1	40.5	1'129.9	-	1'129.9
Pertes de valeur ³	54.9	5.8	2.1	38.4	7.6	-	108.8	-	108.8
Reprises de pertes de valeur ³	-2.0	-3.2	-4.8	-9.6	-	-	-19.6	-	-19.6
Autres charges (produits) sans contrepartie de trésorerie									
	37.2	8.8	4.6	1.8	7.6	-1.4	58.6	-	58.6

¹ Le rapprochement comprend l'élimination des relations entre les secteurs. Le rapprochement comporte d'autres positions uniquement pour les actifs sectoriels et les passifs sectoriels (voir aperçu ci-dessous).

² Dans les secteurs de l'activité commerciale et industrielle, les passifs sectoriels constituent un montant net entre les dettes productives d'intérêts et les autres actifs financiers réalisables à court terme. Si ce montant est négatif cela signifie que les autres actifs financiers réalisables à court terme sont supérieurs aux dettes productives d'intérêts.

³ Y compris pertes de valeur et reprises de pertes de valeur sur créances et autres actifs financiers du secteur Services financiers.

Rapprochement des montants sectoriels avec ceux de la clôture

Rapprochement du résultat

mio. CHF	2013	2012 (adapté)
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat total secteurs	1'063.3	1'013.9
Éliminations	- 2.4	- 1.2
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat du groupe Migros	1'060.9	1'012.7
Résultat financier	- 35.2	- 75.8
Résultat avant impôts sur le résultat du groupe Migros	1'025.7	936.9

Rapprochement des actifs

mio. CHF	2013	2012 (adapté)
Total actifs sectoriels	53'845.1	52'379.6
Dettes de livraisons et prestations	1'529.4	1'417.1
Actifs non opérationnels	10'161.1	9'917.6
Éliminations	- 6'726.2	- 6'180.1
Total actifs du groupe Migros	58'809.4	57'534.2

Rapprochement des passifs

mio. CHF	2013	2012 (adapté)
Total passifs sectoriels	38'415.7	37'113.3
Autres actifs financiers réalisables à court terme	3'110.7	3'820.2
Dettes ne portant pas intérêts	4'460.6	4'232.5
Éliminations	- 3'146.7	- 2'879.8
Total passifs du groupe Migros	42'840.3	42'286.2

7.3 Informations par régions

Le groupe Migros opère surtout en Suisse, ainsi que dans les zones proches de la frontière de pays voisins. L'affectation des produits et des actifs aux régions Suisse et Étranger s'effectue en fonction du lieu d'implantation des installations de production et de la fourniture de services. En conséquence, la région Suisse comprend toutes les activités des entreprises Migros suisses, y compris leurs activités d'exportation vers l'étranger. La région Étranger englobe toutes les activités des entreprises du groupe Migros implantées à l'étranger. Il s'agit pour l'essentiel d'entreprises établies en Allemagne, en Angleterre, en France et en Italie. L'actif à long terme présenté contient les immeubles de placement, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à la date de clôture respective du bilan.

Informations par régions

mio. CHF	2013			2012 (adapté)		
	Suisse	Étranger	Total	Suisse	Étranger	Total
Total produits réalisés avec des tiers	24'223.4	2'513.6	26'737.0	23'732.8	1'266.0	24'998.8
Actifs à long terme	12'936.1	877.8	13'813.9	12'899.3	649.5	13'548.8

Notes sur le compte de résultat

8. Résultat des opérations des services financiers

mio. CHF	2013	2012
Produits d'intérêts		
Liquidités	1.6	9.0
Créances envers les banques	4.0	1.4
Créances hypothécaires et autres créances clients	736.7	761.8
Autres actifs financiers disponibles à la vente	17.0	23.5
Intérêts courus sur autres actifs financiers dépréciés	0.3	1.6
Total produits d'intérêts	759.6	797.3
Charges d'intérêts		
Dettes envers les banques	-0.4	-0.7
Dépôts clients en dettes envers les clients	-147.5	-162.0
Titres de créances émis	-140.2	-159.3
Total charges d'intérêts	-288.1	-322.0
Pertes de valeur¹		
Créances envers les banques	-	-
Créances hypothécaires	-7.1	-7.7
Autres créances clients	-28.4	-30.6
Total pertes de valeur	-35.5	-38.3
Reprises de pertes de valeur¹		
Créances envers les banques	-	-
Créances hypothécaires	1.4	1.8
Autres créances clients	5.8	7.1
Total reprises de pertes de valeur	7.2	8.9
Résultat des opérations sur intérêts	443.2	445.9
Produits de commissions		
Créances hypothécaires et autres créances clients	5.1	5.3
Opérations sur titres et placements	54.8	51.3
Autres opérations de service	36.1	32.3
Total produits de commissions	96.0	88.9
Charges de commissions	-15.2	-15.0
Résultat de commissions	80.8	73.9
Résultat sur autres actifs financiers		
Bénéfices/(pertes) sur autres actifs financiers évalués à leur juste valeur par compte de résultat : Détenion à des fins de transaction	-2.0	0.6
Bénéfices/(pertes) sur autres actifs financiers évalués à leur juste valeur par compte de résultat : Désignation	-	-
Bénéfices/(pertes) sur autres actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Pertes de valeur sur autres actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Reprises de pertes de valeur sur autres actifs financiers disponibles à la vente	0.3	0.7
Produits de dividendes sur autres actifs financiers disponibles à la vente	2.8	2.0
Écarts de change, nets	34.4	32.4
Résultat des autres actifs financiers	35.5	35.7
Total résultat des opérations des services financiers	559.5	555.5
Présentation dans les comptes annuels du groupe Migros sous :		
Produits d'intérêts et de commissions ainsi que bénéfices (nets) sur instruments financiers	891.1	921.9
Charges d'intérêts et de commissions ainsi que pertes de valeur	-331.6	-366.4
Total résultat des opérations des services financiers	559.5	555.5

¹ Sur créances hypothécaires et autres créances clients, ainsi que créances envers les banques.

Malgré un total du bilan plus élevé, les taux d'intérêt continuellement à la baisse ont causé une légère baisse des produits des intérêts ainsi que des charges d'intérêts. Le résultat des opérations sur intérêts est dans l'ensemble resté inchangé par rapport à l'année précédente. Les pertes de valeur et les reprises de pertes de valeur correspondent à la moyenne à long terme.

9. Autres produits d'exploitation

mio. CHF	2013	2012
Contributions publicitaires	26.8	24.2
Prestations à soi-même comptabilisées à l'actif (immobilisations corporelles, logiciels)	21.4	20.8
Bénéfices sur cessions des		
↳ Immeubles de placement	2.5	11.9
↳ Immobilisations corporelles	6.0	4.8
↳ Immobilisations incorporelles	-	-
↳ Participations	0.1	4.2
Autres produits d'exploitation	253.9	212.1
Total autres produits d'exploitation	310.7	278.0

Les autres produits d'exploitation englobent les produits issus d'activités secondaires régulières. Ces produits comprennent des subventions publiques accordées dans le cadre d'aides à l'exportation d'un montant de 2.8 mio. CHF (2012: 2.8 mio. CHF). Les autres formes d'aides publiques dont a directement bénéficié le groupe Migros s'élèvent à 0.6 mio. CHF (2012: 0.5 mio. CHF). À la date de clôture, il n'existait ni condition non remplie ni autre éventualité relative à de l'aide publique qui ait été comptabilisée.

10. Charges de matières et de services

mio. CHF	2013	2012
Charges de matières et de services	15'532.7	14'285.6
Variation des stocks	- 1.8	85.8
Total charges de matières et de services	15'530.9	14'371.4

Les charges de matières et de services comportent des subventions publiques au profit des industries Migros (principalement des remboursements de droits de douane et de la ristourne sur le lait), d'un montant de 9.8 mio. CHF (2012: 8.1 mio. CHF) comptabilisées en diminution de charges. À la date de clôture, il n'existait pas d'autre forme d'aides publiques dont aurait directement bénéficié le groupe Migros. À la date de clôture, il n'existait ni condition non remplie ni autre éventualité relative à de l'aide publique qui ait été comptabilisée.

11. Charges de personnel

mio. CHF	2013	2012 (adapté)
Salaires et traitements	4'117.3	3'915.9
Régimes de prévoyance à cotisations	15.9	4.7
Charges de prévoyance à prestations sur la base des cotisations de l'employeur	434.7	425.7
Assurances sociales et autres prestations sociales	510.2	484.1
Autres charges de personnel	214.4	202.9
Total charges de personnel sur la base des cotisations de l'employeur	5'292.5	5'033.3
Effet de prévoyance (effet du plafonnement supprimé)	- 17.0	- 27.1
Total charges de personnel selon IFRS	5'275.5	5'006.2
Charges de prévoyance sur la base des cotisations de l'employeur	450.6	430.4
Effet de prévoyance (effet du plafonnement supprimé)	- 17.0	- 27.1
Total charges de prévoyance selon IFRS	433.6	403.3

En 2013, les entreprises Migros ont consenti des augmentations de salaires – individuelles et au mérite – de 0.5% à 1.0% en accord avec les partenaires sociaux. En outre, l'augmentation des salaires par rapport à l'année précédente s'explique par les changements dans le périmètre de consolidation (entrée du groupe tegut... surtout). Même corrigé des acquisitions, le nombre de postes à temps plein a augmenté en raison de l'expansion de diverses sociétés (31 décembre 2013: 65'067; 31 décembre 2012: 64'002).

Par rapport à l'année précédente, la hausse des charges de prévoyance sur la base des cotisations de l'employeur est principalement due à la baisse des réductions de régime (2013: Personalvorsorgestiftung Travel; 2012: caisse de pension Globus et Personalvorsorgestiftung Travel).

Les autres charges de personnel comprennent entre autres l'incidence de l'adaptation des hypothèses actuarielles (par exemple: taux d'actualisation, espérance de vie, âge de la retraite) lors du calcul d'un programme de cadeaux d'ancienneté de - 18.7 mio. CHF (2012: - 28.6 mio. CHF).

Les charges de personnel comportent des subventions publiques d'un montant de 0.1 mio. CHF (2012: 0.1 mio. CHF) comptabilisées en diminution de charges.

12. Autres charges d'exploitation

mio. CHF	2013	2012
Charges locatives et droits de superficie	728.5	670.3
Pertes sur cessions des		
↳ Immeubles de placement	3.8	1.8
↳ Immobilisations corporelles	6.3	1.9
↳ Immobilisations incorporelles	0.0	-
↳ Participations	1.7	1.5
Entretien	404.1	362.2
Énergie et consommables	499.5	469.8
Publicité	522.7	514.4
Administration	385.5	362.5
Autres charges d'exploitation	763.8	665.9
Total autres charges d'exploitation	3'315.9	3'050.3

Les autres charges d'exploitation comprennent notamment des charges pour des services liés à l'informatique, à la logistique et aux transports, ainsi que des taxes, droits, redevances et impôts sur le capital. L'augmentation de ces charges se justifie surtout par l'acquisition du groupe tegut...

13. Produits financiers et charges financières

mio. CHF	2013	2012
Produits financiers		
Produits d'intérêts		
Liquidités	3.7	4.5
Créances envers les banques	0.9	0.6
Autres actifs financiers disponibles à la vente	10.3	12.3
Prêts	2.9	2.9
Intérêts courus sur autres actifs financiers dépréciés	-	-
Autres produits d'intérêts	1.3	1.6
Total produits d'intérêts	19.1	21.9
Résultat des autres actifs financiers		
Bénéfices/(pertes) sur autres actifs financiers évalués à leur juste valeur par compte de résultat : Détenion à des fins de transaction	- 3.3	2.4
Bénéfices/(pertes) sur autres actifs financiers évalués à leur juste valeur par compte de résultat : Désignation	8.9	7.4
Bénéfices/(pertes) sur autres actifs financiers disponibles à la vente	22.3	1.0
Produits de dividendes sur autres actifs financiers disponibles à la vente	4.3	2.6
Écarts de change, nets	0.7	- 5.0
Total résultat des autres actifs financiers	32.9	8.4
Reprises de pertes de valeur des autres actifs financiers et des créances envers les banques		
Disponibles à la vente	-	-
Prêts	0.2	0.4
Créances envers les banques	-	-
Total reprises de pertes de valeur des autres actifs financiers et des créances envers les banques	0.2	0.4
Pertes de valeur des autres actifs financiers et des créances envers les banques		
Disponibles à la vente	- 8.0	- 2.2
Prêts	- 2.3	- 6.6
Créances envers les banques	-	-
Abandons de créances	- 1.8	-
Total pertes de valeur des autres actifs financiers et des créances envers les banques	- 12.1	- 8.8
Total produits financiers	40.1	21.9
Charges financières		
Charges d'intérêts		
Dettes envers les banques	- 1.5	- 3.6
Titres de créances émis	- 8.1	- 15.6
Autres dettes financières	0.0	0.0
Leasings financiers	- 8.3	- 8.7
Ajustements de l'actualisation des provisions	- 0.7	- 0.3
Autres charges d'intérêts	- 50.0	- 63.6
Total charges d'intérêts	- 68.6	- 91.8
Autres charges financières	- 7.1	- 7.8
Total charges financières	- 75.7	- 99.6

14. Sociétés associées et coentreprises

Participations dans des sociétés associées et coentreprises

mio. CHF	2013	2012
État au 1^{er} janvier	148.5	108.8
Entrées y compris part dans le résultat net	2.5	77.8
Part des autres éléments du résultat global	-	0.0
Reclassements	- 14.9	- 34.6
Reprises de pertes de valeur	-	-
Pertes de valeur	-	- 3.5
Sorties	- 1.7	-
Écarts de change	-	-
État au 31 décembre	134.4	148.5

Résultat des sociétés associées et coentreprises

mio. CHF	2013	2012
Part dans le résultat net	0.4	5.4
Pertes de valeur sur participations dans des sociétés associées et coentreprises	-	- 3.5
Autres	-	-
Total résultat	0.4	1.9

Informations détaillées sur les différentes sociétés associées et coentreprises

mio. CHF	2013	2012
Actifs	717.2	720.5
Dettes	296.1	304.8
Chiffre d'affaires	1'181.8	856.2
Résultat	12.4	17.0

Les sociétés associées et les coentreprises sont mentionnées en annexe 49, Périmètre de consolidation du groupe Migros, avec leur pourcentage de détention actuel.

En 2013, aucune nouvelle participation ne s'y est ajoutée. Les entrées résultent d'une augmentation de capital de Gattinoni Travel Network s.r.l.. Les participations ILEM SA et Q Events AG ont été vendues. Le reclassement concerne Inter Chalet Ferienhaus GmbH, qui a été consolidée par intégration globale depuis le 1^{er} novembre 2013 suite à l'augmentation du taux de participation à 100%.

En 2012, le groupe a acquis entre autres une participation de 30% dans la société Galaxus AG et ses boutiques en ligne digitec.ch et galaxus.ch. Le reclassement concerne Cash + Carry Angehrn AG, qui a été consolidée par intégration globale depuis le 1^{er} juillet 2012 suite à l'augmentation du taux de participation à 80%. Étant donné que l'activité a été durablement inférieure aux attentes, la valeur de la participation dans Mount Lavinia Hotels & Resorts Ltd. a été réduite.

15. Impôts sur le résultat

mio. CHF	2013	2012 (adapté)
Charges d'impôts courants sur le résultat	177.5	187.8
Impôts courants sur le résultat d'exercices antérieurs	- 1.2	- 7.8
Total impôts courants sur le résultat	176.3	180.0
Charges/(produits) d'impôts différés sur le résultat	61.7	16.4
Modification des taux d'impôt	3.4	- 6.1
Total impôts différés sur le résultat	65.1	10.3
Total impôts sur le résultat	241.4	190.3

Rapprochement entre la charge d'impôts attendue et la charge d'impôts effective

mio. CHF	2013	2012 (adapté)
Résultat avant impôts sur le résultat	1'025.7	936.9
Taux d'impôt moyen pondéré	20.8%	20.6%
Impôts sur le résultat attendus	213.3	193.0
Origines des différences en plus/en moins		
↳ Charges fiscalement non déductibles	10.5	14.9
↳ Produits fiscalement non imposables (y compris produits des participations)	- 22.5	- 22.9
↳ Utilisation de pertes fiscales reportées non comptabilisées à l'actif	- 0.5	- 1.9
↳ Non-comptabilisation à l'actif d'actifs d'impôt différé sur les pertes de l'exercice	44.7	24.9
↳ Pertes de valeur des goodwill non déductibles	-	1.3
↳ Impôts sur les plus-values immobilières (modèle zurichois)	- 0.0	-
↳ Modification des taux d'impôt	3.4	- 6.1
↳ Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	- 1.2	- 7.8
↳ Autres effets	- 6.3	- 5.1
Total impôts effectifs sur le résultat	241.4	190.3
Taux effectif d'imposition sur le résultat	23.5%	20.3%

En 2013, la charge d'impôts attendue sur le résultat a différé de - 28.1 mio. CHF par rapport à la charge d'impôts effective (exercice précédent: + 2.7 mio. CHF). L'évolution du taux fiscal pondéré du groupe de 20.6 à 20.8% reste dans des proportions de variation normales.

Évolution des passifs d'impôt différé sur le résultat (nets)

mio. CHF	2013	2012 (adapté)
État au 1^{er} janvier	1'354.6	1'128.0
Variation du périmètre de consolidation	20.5	16.7
Comptabilisation par compte de résultat	65.1	10.3
Comptabilisation dans les autres éléments du résultat global ¹	2.1	199.4
Écarts de change	- 0.1	0.2
État au 31 décembre (net)	1'442.2	1'354.6

¹ Sur autres actifs financiers de la catégorie «disponibles à la vente» et instruments financiers dérivés détenus à des fins de couverture et réévaluation des régimes de prévoyance à prestations définies.

Les actifs et passifs d'impôt différé sur le résultat comptabilisés au bilan du groupe se composent des rubriques suivantes:

mio. CHF	Actifs d'impôt différé sur le résultat		Passifs d'impôt différé sur le résultat	
	31.12.2013	31.12.2012 (adapté)	31.12.2013	31.12.2012 (adapté)
Origines des impôts différés sur le résultat				
Liquidités	-	-	-	-
Créances	0.3	0.2	8.7	8.5
Stocks	0.1	0.0	123.5	119.9
Immobilisations corporelles	3.7	3.1	717.8	687.5
Immobilisations incorporelles	6.4	7.0	87.4	81.9
Autres actifs financiers	4.7	4.8	118.5	94.8
Pertes fiscales reportées	182.6	142.9	-	-
Autres actifs	0.0	0.6	88.7	81.8
Dettes de prévoyance	0.7	0.8	31.5	26.0
Dettes financières	27.6	29.1	0.6	0.3
Autres dettes	0.1	0.6	364.3	357.4
Total	226.2	189.1	1'541.0	1'458.1
Dépréciations	- 127.4	- 85.6	-	-
Compensation	- 50.8	- 56.3	- 50.8	- 56.3
Total impôts différés sur le résultat au bilan	48.0	47.2	1'490.2	1'401.8

Les passifs d'impôt différé sur le résultat sur les autres dettes résultent principalement de la différence de traitement des dépréciations forfaitaires pratiquées par les Services financiers entre la législation bancaire et les IFRS.

Les actifs et passifs d'impôt différé sur le résultat sont compensés s'il existe un droit de compenser les créances des passifs d'impôt courant avec les dettes d'impôt courant, et si les impôts sur le résultat portent sur la même entité fiscale.

Les passifs d'impôt différé sur le résultat sur les bénéfices non distribués de sociétés du groupe ne sont pas pris en compte car les versements de dividendes, provenant principalement de sociétés suisses, bénéficient de la réduction pour participation.

Composition des pertes fiscales reportées non encore utilisées pour lesquelles aucun actif d'impôt différé sur le résultat n'a été comptabilisé:

mio. CHF	2013	2012
Échéance dans 1 an	13.6	1.5
Échéance dans 2 ans	54.9	13.6
Échéance dans 3 ans	49.7	54.9
Échéance dans 4 ans	36.8	49.8
Échéance dans 5 ans	44.3	29.8
Échéance dans 6 ans et plus	203.4	156.2
Imprescriptibles	174.9	136.2
Total des pertes fiscales reportées non utilisées	577.6	442.0

Les actifs d'impôt différé issus de pertes fiscales reportées ne peuvent être pris en compte que si des résultats imposables futurs seront suffisants pour imputer les pertes fiscales reportées. L'évaluation de leur comptabilisation à l'actif repose sur l'évolution attendue des affaires, ainsi que sur l'existence de possibilités d'économies fiscales. L'augmentation des pertes fiscales reportées non encore utilisées, pour lesquelles aucun actif d'impôt différé sur le résultat n'a été comptabilisé, s'explique par les futures pertes reportées des entreprises en phase de démarrage et de restructuration, ainsi que par la réévaluation des pertes reportées comptabilisées à l'actif. L'utilisation de ces pertes reportées est réévaluée chaque année.

16. Charges à buts culturels, sociaux et politico-économiques

Les prestations fournies dans le cadre du Pour-cent culturel Migros correspondent à un engagement volontaire de Migros dans les domaines de la culture, de la société, de la formation, des loisirs et de l'économie. Avec ses institutions, ses projets et ses activités, Migros permet à une population plus large d'accéder aux prestations culturelles et sociales. Les montants par domaine se répartissent comme suit:

mio. CHF	2013	2012
Culture	31.1	33.9
Formation	59.3	57.8
Société	7.2	9.0
Loisirs	12.9	14.4
Économie	2.9	3.5
Administration	6.9	6.4
Charges particulières	-	-
Total charges à but culturels, sociaux et de politico-économiques	120.3	125.0

Le financement de cet engagement est ancré dans les statuts et dans les règlements des coopératives (y compris de la FCM). Celles-ci sont tenues de consacrer sur une moyenne de quatre ans au moins 0.5% (FCM 0.33%) de leur chiffre d'affaires de commerce de détail à des fins culturelles, sociales et de politique économique. Ainsi, une part des fonds est utilisée pour soutenir les écoles-clubs. Ces charges sont comprises dans les charges d'exploitation. Selon les IFRS, les insuffisances de dépenses sur une période de quatre ans ne sont pas considérées comme une dette et les excédents de dépenses ne sont pas considérés comme une créance.

Des provisions sont donc constituées uniquement pour les engagements de dépenses ou de prestations envers des tiers existant à la clôture. Les dispositions statutaires et réglementaires sont respectées par la constitution de la «Réserve de bénéfices du Pour-cent culturel». À celle-ci figurent les insuffisances de dépenses au titre des prestations du Pour-cent culturel qui devront être rattrapées au cours des années suivantes.

Réserve de bénéfices du Pour-cent culturel

mio. CHF	2013	2012
Charges minimales	112.9	112.7
Charges effectives	120.3	125.0
Excès/(insuffisance) des charges de l'exercice	7.4	12.3
Excès/(insuffisance) des charges sur la période de quatre ans	22.4	12.3
Réserve de bénéfices du Pour-cent culturel au 31 décembre	0.6	1.7

Lors de l'exercice 2013, le montant des dépenses effectuées par le groupe Migros dans le cadre du Pour-cent culturel a été supérieur de 7.4 mio. CHF au minimum prévu par les statuts. Deux coopératives présentent pour 2013 de légères insuffisances de dépenses. Au niveau du groupe, la réserve de bénéfices du Pour-cent culturel a diminué de 1.1 mio. CHF.

La réserve de bénéfices du Pour-cent culturel est une composante des réserves de bénéfices.

Notes sur le compte de résultat global

17. Autres éléments du résultat global

mio. CHF	2013	2012 (adapté)
Postes des autres éléments du résultat n'ayant pas été reclassés dans le compte de résultat:		
Régimes de prévoyance à prestations définies		
↳ Réévaluation des régimes de prévoyance à prestations définies	- 10.6	932.9
↳ Impôts différés sur le résultat	2.6	- 187.3
Postes des autres éléments du résultat ayant pu être reclassés dans le compte de résultat:		
Autres actifs financiers disponibles à la vente		
↳ Ajustements à la valeur du marché	32.2	70.3
↳ Résultat de la vente comptabilisé dans le compte de résultat	- 22.3	- 1.0
↳ Ajustements à la valeur du marché transférés dans le compte de résultat	7.7	1.5
↳ Impôts différés sur le résultat	- 3.8	- 14.8
Instruments financiers dérivés pour comptabilité de couverture		
↳ Ajustements à la valeur du marché	5.9	- 7.9
↳ Ajustements à la valeur du marché transférés dans le compte de résultat	- 2.5	- 0.1
↳ Transfert dans les coûts d'acquisition d'actifs non financiers	0.3	- 3.8
↳ Impôts différés sur le résultat	- 0.9	2.7
Écarts de change concernant des filiales étrangères du groupe		
↳ Écarts de change	0.0	2.9
↳ Écarts de change liés aux sorties (partielles) des filiales étrangères transférés dans le compte de résultat	-	-
↳ Impôts différés sur le résultat	-	-
Part des autres éléments du résultat global des sociétés associées et coentreprises		
↳ Variation de la part des autres éléments du résultat global	0.0	0.0
↳ Impôts différés sur le résultat	-	0.0
Autres éléments du résultat global	8.6	795.4

La part des autres éléments du résultat global d'entreprises associées inclut les écarts de change et les ajustements à la juste valeur des opérations de couverture des flux de trésorerie. Ces deux éléments sont présentés dans les positions correspondantes du tableau de variation des capitaux propres consolidés.

Notes sur le bilan

18. Liquidités

mio. CHF	31.12.2013	31.12.2012
Avoirs en caisse, en comptes de chèques postaux et en banques	3'440.6	3'921.4
Fonds à terme d'une échéance d'origine de 90 jours au maximum	243.3	429.5
Total liquidités	3'683.9	4'350.9

19. Créances envers les banques

mio. CHF	31.12.2013	31.12.2012
Créances sur papiers monétaires	-	-
Créances envers les banques d'émission	-	-
Créances envers les banques commerciales	1'730.6	1'156.7
Créances issues d'opérations de rachats inversés ¹	-	-
Liquidités données en sûreté de titres empruntés	-	-
Autres créances envers les banques	1.4	1.4
Total créances envers les banques (bruts)	1'732.0	1'158.1
Pertes de valeur	-	-
Total créances envers les banques	1'732.0	1'158.1
¹ Couvertes par des autres actifs financiers d'une juste valeur de	-	-

Les créances du groupe Migros envers les banques sont détenues en liaison avec la gestion des liquidités; elles englobent notamment des fonds à terme d'une échéance d'origine supérieure à 90 jours.

Vu que les taux d'intérêt à court terme du marché interbancaire se sont maintenus à un niveau proche de zéro, les moyens liquides ont été plus souvent placés avec une durée supérieure à 90 jours.

20. Créances hypothécaires et autres créances clients

mio. CHF	31.12.2013	31.12.2012
Selon le type d'engagement		
Créances hypothécaires		
↳ Immeubles d'habitation	28'186.7	27'374.0
↳ Bâtiments administratifs et commerciaux	1'467.5	1'301.3
↳ Artisanat et industrie	1'376.6	1'111.1
↳ Autres créances hypothécaires	132.5	116.1
Autres créances clients	2'810.9	2'786.6
Total créances hypothécaires et autres créances clients (bruts)	33'974.2	32'689.1
Pertes de valeur	- 97.1	- 102.6
Total créances hypothécaires et autres créances clients	33'877.1	32'586.5
Selon le type de sûreté		
Couvertures hypothécaires	31'318.5	30'036.5
Couvertures par titres	-	-
Cautions ou autres couvertures	151.9	161.7
Sans couverture	2'503.8	2'490.9
Total créances hypothécaires et autres créances clients (bruts)	33'974.2	32'689.1
Pertes de valeur	- 97.1	- 102.6
Total créances hypothécaires et autres créances clients	33'877.1	32'586.5

La demande persistante de crédits immobiliers a provoqué une hausse de 1.3 mia. CHF des créances hypothécaires et des créances clients.

Variation des pertes de valeur cumulées

mio. CHF	2013			2012		
	Créances hypothécaires	Autres créances clients	Total	Créances hypothécaires	Autres créances clients	Total
État au 1^{er} janvier	20.5	82.1	102.6	19.9	79.6	99.5
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-
Pertes de valeur	7.1	28.4	35.5	7.7	30.6	38.3
Reprises de pertes de valeur	- 1.4	- 5.8	- 7.2	- 1.8	- 7.1	- 8.9
Intérêts courus	-	-	-	-	-	-
Sorties	- 6.8	- 27.0	- 33.8	- 5.3	- 21.0	- 26.3
Écarts de change	-	-	-	-	-	-
État au 31 décembre	19.4	77.7	97.1	20.5	82.1	102.6

Les opérations de crédit des Services financiers sont pour l'essentiel effectuées sur une base garantie et sur le marché suisse de l'immobilier; l'octroi de crédits tient compte de marges de prudence sur le montant des prêts.

Malgré l'augmentation des créances hypothécaires et autres créances clients, les pertes de valeur se sont maintenues à un niveau qui correspond à une moyenne sur plusieurs années.

Actifs gagés ou nantis et actifs sous réserve de propriété

mio. CHF	31.12.2013	31.12.2012
Hypothèques gagées pour banque hypothécaire	6'380.4	5'896.6
Prêts de la banque hypothécaire	4'169.3	4'615.7

Créances de leasings financiers (bailleur)

mio. CHF	31.12.2013	31.12.2012
Échéances contractuelles		
Jusqu'à un an	46.6	42.1
Entre un et cinq ans	75.5	69.8
Plus de cinq ans	14.0	12.8
Total créances de leasings financiers ¹	136.1	124.7
Valeurs résiduelles non garanties au bénéfice du bailleur	-	-
Pertes de valeur cumulées pour paiements minimaux échus au titre de leasings financiers	-	-
Loyers conditionnels comptabilisés en produits au compte de résultat	-	-

¹ Inclus dans les autres créances clients.

Dans le cadre de ses activités de crédit avec les sociétés, la Banque Migros effectue également des opérations de leasing financier, qui servent typiquement à financer des biens d'investissement dont le prix d'achat est compris entre 200'000 et 2 mio. CHF. La durée du leasing est fonction de la durée d'utilité économique du bien d'investissement; elle est en général de trois à six ans. Après écoulement de la durée du leasing, les biens d'investissement sont repris par le preneur du leasing pour une valeur résiduelle symbolique.

21. Créances de livraisons et prestations et autres créances

mio. CHF	31.12.2013	31.12.2012
Créances de livraisons et prestations	660.5	629.8
Autres créances	175.2	176.0
Total créances de livraisons et prestations et autres créances (bruts)	835.7	805.8
Dépréciations	-26.1	-26.4
Total créances de livraisons et prestations et autres créances	809.6	779.4

Les autres créances englobent notamment des demandes de restitution de taxes sur la valeur ajoutée, des créances d'impôts anticipés, des créances envers les sociétés de cartes de crédit et des cautions.

Variation des dépréciations cumulées

mio. CHF	2013	2012
État au 1^{er} janvier	- 26.4	- 27.4
Variation du périmètre de consolidation	- 0.1	0.0
Pertes de valeur	- 5.6	- 7.1
Reprises de pertes de valeur	5.5	3.1
Intérêts courus	0.0	-
Sorties	0.4	5.1
Écarts de change	0.1	- 0.1
État au 31 décembre	- 26.1	- 26.4
Créances gagées	-	-

La constitution et la reprise, dans le compte de résultat, des provisions pour pertes sur créances de livraisons et prestations et autres créances sont comptabilisées et présentées dans les autres charges d'exploitation.

22. Stocks

mio. CHF	31.12.2013	31.12.2012
Matières premières, fournitures et matériels d'exploitation	355.0	344.1
Produits en-cours	66.9	59.6
Produits finis	266.7	252.6
Marchandises	1'656.1	1'514.1
Stocks obligatoires	20.9	30.1
Total stocks	2'365.6	2'200.5
Stocks mis en gage	-	-

Il a été procédé à des pertes de valeur de stocks de marchandises pour un montant de 3.6 mio. CHF (année précédente 6.5 mio. CHF); les reprises de pertes de valeur se sont élevées à 4.2 mio. CHF (année précédente 7.9 mio. CHF).

23. Autres actifs financiers

mio. CHF	Évalués à la juste valeur par compte de résultat		Disponibles à la vente	Instruments financiers dérivés pour comptabilité de couverture	Prêts	Total
	Détention à des fins de transaction ¹	Désignation				
Notes	24/26	24	25	26	27	
État au 1^{er} janvier 2013	229.5	116.3	1'604.5	0.2	97.8	2'048.3
Variation du périmètre de consolidation	–	–	0.1	–	0.4	0.5
Entrées	2.4	6.1	19.5	0.5	30.6	59.1
Variations de valeur par compte de résultat	224.2	7.2	0.9	15.9	–	248.2
Variations de valeur par capitaux propres	–	–	32.2	4.9	–	37.1
Reclassements						
↳ au sein des autres actifs financiers	–	–	–	–	–	–
↳ vers/depuis actifs non courants détenus en vue de la vente	–	–	–	–	–	–
Sorties	- 243.7	- 35.8	- 453.1	- 4.5	- 13.3	- 750.4
Écarts de change	0.0	–	0.0	–	0.4	0.4
État au 31 décembre 2013	212.4	93.8	1'204.1	17.0	115.9	1'643.2
Pertes de valeur cumulées						
État au 1^{er} janvier 2013					- 9.3	- 9.3
Variation du périmètre de consolidation					–	–
Pertes de valeur					- 2.3	- 2.3
Reprises de pertes de valeur					0.2	0.2
Intérêts courus					–	–
Reclassements					–	–
Sorties					- 0.2	- 0.2
Écarts de change					- 0.1	- 0.1
État au 31 décembre 2013					- 11.7	- 11.7
Valeurs au bilan						
1^{er} janvier 2013	229.5	116.3	1'604.5	0.2	88.5	2'039.0
31 décembre 2013	212.4	93.8	1'204.1	17.0	104.2	1'631.5
Informations complémentaires sur les autres actifs financiers						
Actifs financiers cédés dans le cadre						
↳ d'accords de rachat et de prêt de titres	–	–	–	–	–	–
↳ Passif correspondant	–	–	–	–	–	–
Autres actifs financiers gagés						0.2

¹ Y compris instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction.

En 2013, il n'a été procédé à aucun reclassement au sein des autres actifs financiers.

D'autres détails relatifs aux valeurs des autres actifs financiers mentionnés au bilan figurent dans les annexes 24 à 27. D'autres indications relatives aux conséquences du résultat et du capital propre des autres actifs financiers figurent dans l'annexe 8 Résultat des opérations des services financiers, l'annexe 13 Produits financiers et charges financières et l'annexe 17 Autres éléments du résultat global.

mio. CHF	Évalués à la juste valeur par compte de résultat		Disponibles à la vente	Instruments financiers dérivés pour comptabilité de couverture	Prêts	Total
	Détention à des fins de transaction ¹	Désignation				
Notes	24/26	24	25	26	27	
État au 1^{er} janvier 2012	340.5	104.6	1'843.5	10.7	122.8	2'422.1
Variation du périmètre de consolidation	-	-	0.0	-	-0.3	-0.3
Entrées	5.0	23.3	120.9	-	49.1	198.3
Variations de valeur par compte de résultat	264.8	5.6	0.1	-0.3	0.0	270.2
Variations de valeur par capitaux propres	-	-	70.3	3.8	-	74.1
Reclassements						
↳ au sein des autres actifs financiers	-	-	-	-	-	-
↳ vers/depuis actifs non courants détenus en vue de la vente	-	-	-	-	-	-
Sorties	-380.8	-17.2	-430.4	-14.0	-73.7	-916.1
Écarts de change	0.0	-	0.1	-	-0.1	0.0
État au 31 décembre 2012	229.5	116.3	1'604.5	0.2	97.8	2'048.3
Pertes de valeur cumulées						
État au 1^{er} janvier 2012					-3.2	-3.2
Variation du périmètre de consolidation					-	-
Pertes de valeur					-6.6	-6.6
Reprises de pertes de valeur					0.4	0.4
Intérêts courus					-	-
Reclassements					-	-
Sorties					0.2	0.2
Écarts de change					-0.1	-0.1
État au 31 décembre 2012					-9.3	-9.3
Valeurs au bilan						
1^{er} janvier 2012	340.5	104.6	1'843.5	10.7	119.6	2'418.9
31 décembre 2012	229.5	116.3	1'604.5	0.2	88.5	2'039.0
Informations complémentaires sur les autres actifs financiers						
Actifs financiers cédés dans le cadre						
↳ d'accords de rachat et de prêt de titres	-	-	-	-	-	-
↳ Passif correspondant	-	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers gagés						0.2

¹ Y compris instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction.

En 2012, il n'a été procédé à aucun reclassement au sein des autres actifs financiers.

24. Autres actifs financiers évalués à la juste valeur par compte de résultat

mio. CHF	31.12.2013	31.12.2012
Titres de créances		
Cotés en bourse	19.3	31.9
Non cotés en bourse	42.3	49.6
Total titres de créances	61.6	81.5
Titres de participations		
Cotés en bourse	45.3	51.9
Non cotés en bourse	88.7	112.4
Total titres de participations	134.0	164.3
Instrument financiers dérivés détenus à des fins de transaction	110.6	100.0
Total autres actifs financiers évalués à la juste valeur par compte de résultat	306.2	345.8

À cause du risque élevé sur le marché des capitaux, les titres de créance et de participation cotés en bourse de la catégorie «évalués à la juste valeur par compte de résultat» ont encore été réduits au cours de l'exercice. La réduction des investissements sur les titres de participation cotés en bourse de la catégorie «évalués à la juste valeur par compte de résultat» a été compensés par les reprises de pertes de valeur correspondantes. Les couvertures des risques de change se sont particulièrement stabilisées en raison de l'évolution plus stable des cours des devises.

25. Autres actifs financiers disponibles à la vente

mio. CHF	31.12.2013	31.12.2012
Titres de créances		
Cotés en bourse	893.1	1'219.4
Non cotés en bourse	22.8	66.8
Total titres de créances	915.9	1'286.2
Titres de participations		
Cotés en bourse	145.0	185.2
Non cotés en bourse	143.2	133.1
Total titres de participations	288.2	318.3
Total autres actifs financiers disponibles à la vente	1'204.1	1'604.5

Le portefeuille des titres de créance de la catégorie «disponible à la vente» s'est encore réduit en raison de l'arrivée à échéance de titres et de l'absence de nouvelles possibilités de placement attractives. Les titres de participation cotés en bourse de la catégorie «disponible à la vente» ont à nouveau été réduits à des fins de réalisation de bénéfice.

26. Instruments financiers dérivés

Instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction ¹

mio. CHF	31.12.2013			31.12.2012		
	Valeurs de remplacement		Montants notionnels	Valeurs de remplacement		Montants notionnels
	positives	negatives		positives	negatives	
Instruments de taux						
Négoiés hors bourse (OTC)						
↳ Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
↳ Swaps	0.3	6.5	430.0	2.1	14.5	8'680.0
↳ Options	-	-	-	-	-	-
Négoiés en bourse						
↳ Futures	-	-	-	-	-	-
↳ Options	-	-	-	-	-	-
Total instruments de taux	0.3	6.5	430.0	2.1	14.5	8'680.0
Instruments sur devises						
Négoiés hors bourse (OTC)						
↳ Contrats à terme	9.4	15.3	1'255.7	29.6	33.7	1'274.9
↳ Swaps	100.9	116.8	4'663.4	67.8	86.0	2'956.1
↳ Options	0.0	0.0	1.0	0.4	0.2	4.6
Négoiés en bourse						
↳ Futures	-	-	-	-	-	-
↳ Options	-	-	-	-	-	-
Total instruments sur devises	110.3	132.1	5'920.1	97.8	119.9	4'235.6
Matières premières						
Négoiées hors bourse (OTC)						
↳ Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
↳ Options	-	-	-	-	-	-
Négoiés en bourse						
↳ Futures	0.0	-	24.4	0.1	-	4.1
↳ Options	-	-	-	-	-	-
Total matières premières	0.0	-	24.4	0.1	-	4.1
Instruments sur titres						
Négoiés hors bourse (OTC)						
↳ Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
↳ Options	-	0.8	9.6	-	0.0	2.7
Négoiés en bourse						
↳ Futures	-	-	-	-	-	-
↳ Options	-	-	-	-	-	-
Total instruments sur titres	-	0.8	9.6	-	0.0	2.7
Total instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction	110.6	139.4	6'384.1	100.0	134.4	12'922.4

¹ Présentation dans la catégorie «évalués à la juste valeur par compte de résultat : détenus à des fins de transactions».

Le groupe Migros achète différents instruments financiers dérivés qu'il utilise comme couverture dans le cadre de sa stratégie en matière de gestion des risques, sans recourir à la comptabilité de couverture (Hedge Accounting). Par ailleurs, il utilise différents instruments financiers dérivés pour optimiser le produit des liquidités et le coût des financements. Tous ces instruments figurent à la rubrique instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction.

Des couvertures des taux d'intérêt du portefeuille hypothécaire de l'activité Services financiers ont à nouveau été réalisées en 2013 sous forme de couvertures des justes valeurs. En 2012, ces couvertures ne pouvaient pas encore être considérées comme de la comptabilité de couverture.

La valeur des couvertures des risques de change s'est stabilisée en raison de l'évolution plus stable des cours de devises. Cependant, des volumes de contrats plus élevés ont été obtenus pour la couverture du bilan et des couvertures réalisées y afférentes.

Instruments financiers dérivés pour la couverture des flux de trésorerie

mio. CHF	31.12.2013			31.12.2012		
	Valeurs de remplacement		Montants notionnels	Valeurs de remplacement		Montants notionnels
	positives	négatives		positives	négatives	
Instruments sur devises						
Négociés hors bourse (OTC)						
↳ Contrats à terme	0.7	2.8	831.6	0.1	5.5	458.2
↳ Swaps	-	-	-	-	-	-
↳ Options	-	-	-	-	0.0	37.4
Négociés en bourse						
↳ Futures	-	-	-	-	-	-
↳ Options	-	-	-	-	-	-
Total instruments sur devises	0.7	2.8	831.6	0.1	5.5	495.6
Matières premières						
Négociés hors bourse (OTC)						
↳ Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
↳ Swaps	-	-	-	-	-	-
↳ Options	-	-	-	-	-	-
Négociés en bourse						
↳ Futures	0.4	-	7.8	0.1	-	10.2
↳ Options	-	-	-	-	-	-
Total matières premières	0.4	-	7.8	0.1	-	10.2
Total instruments financiers dérivés pour la couverture des flux de trésorerie	1.1	2.8	839.4	0.2	5.5	505.8

Indications complémentaires sur les opérations de couverture des flux de trésorerie

mio. CHF	2013	2012
Montants transférés des capitaux propres au compte de résultat		
Charges de matières et de services (devises et matières premières)	- 2.5	0.2
Charges financières	-	- 0.3
Total montants transférés au compte de résultat	- 2.5	- 0.1
Montants ineffectifs comptabilisés au compte de résultat	0.0	0.0
Montants transférés des capitaux propres aux coûts d'acquisition des actifs non financiers		
Stocks	0.3	- 3.8
Immobilisations corporelles	-	-
Total montants transférés aux coûts des actifs non financiers	0.3	- 3.8

Au sein du groupe Migros, les risques concernant les flux futurs de trésorerie liés aux achats de monnaies étrangères sont couverts par des opérations de change à terme.

Les achats futurs de monnaies étrangères couverts sont par principe effectués dans le courant des douze mois suivants. Les bénéfices et pertes sur instruments financiers dérivés de monnaies étrangères qui ont été comptabilisés dans les capitaux propres (autres réserves) à la clôture seront comptabilisés par résultat ou dans le coût d'acquisition d'actifs non financiers (stocks, immobilisations corporelles) dans la période où la transaction ayant fait l'objet de la couverture se produira. Dès lors, le résultat de la couverture des achats de stocks prendra effet dans le courant des douze mois suivants, tandis que celui de la couverture des immobilisations corporelles s'étend sur la durée d'utilisation des immobilisations corporelles.

Par ses achats de matières premières, le secteur Commerce de marchandises (Migrol) est soumis à des risques de fluctuation du prix des matières premières. Les risques découlant de flux futurs de trésorerie sont couverts par la conclusion de Futures.

Les bénéfices et pertes sur instruments financiers dérivés de matières premières qui ont été comptabilisés dans les capitaux propres à la clôture seront comptabilisés par résultat dans le courant des six mois suivants.

Dans le groupe Migros, il n'existe pas de transaction prévue concernée par une couverture et dont la survenue ne serait plus attendue.

Instruments financiers dérivés pour la couverture des justes valeurs

mio. CHF	31.12.2013			31.12.2012		
	Valeurs de remplacement		Montants notionnels	Valeurs de remplacement		Montants notionnels
	positives	negatives		positives	negatives	
Instruments de taux						
Négoiés hors bourse (OTC)						
↳ Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
↳ Swaps	15.9	-	8'250.0	-	-	-
↳ Options	-	-	-	-	-	-
Négoiés en bourse						
↳ Futures	-	-	-	-	-	-
↳ Options	-	-	-	-	-	-
Total instruments financiers dérivés pour la couverture des justes valeurs	15.9	-	8'250.0	-	-	-

Les swaps de taux d'intérêt sont utilisés dans l'activité Services financiers comme des instruments de couverture pour le risque de juste valeur des postes à taux d'intérêt fixe. En 2013, les swaps de taux d'intérêt servant à couvrir les risques de taux du portefeuille hypothécaire ont été désignés pour la première fois comme couvertures de justes valeurs au niveau du portefeuille.

Informations supplémentaires sur les couvertures de juste valeur des risques de taux au niveau du portefeuille

mio. CHF	2013	2012
Les montants suivants ont été comptabilisés au niveau portfolio dans le compte de résultat dans le cadre d'opérations de couverture des justes valeurs (risques de taux):		
Bénéfice/(perte) sur contrats de base	16.6	-
Bénéfice/(perte) sur contrats de couverture	- 17.3	-
Total Effets de la couverture des justes valeurs au niveau portfolio dans la charge d'intérêts sur titres de créances émis	- 0.7	-

Total instruments financiers dérivés

mio. CHF	31.12.2013			31.12.2012		
	Valeurs de remplacement		Montants notionnels	Valeurs de remplacement		Montants notionnels
	positives	negatives		positives	negatives	
Détenus pour la couverture des flux de trésorerie	1.1	2.8	839.4	0.2	5.5	505.8
Détenus pour la couverture des justes valeurs	15.9	-	8'250.0	-	-	-
Total détenus pour la couverture	17.0	2.8	9'089.4	0.2	5.5	505.8
Détenus à des fins de transaction ¹	110.6	139.4	6'384.1	100.0	134.4	12'922.4
Total instruments financiers dérivés	127.6	142.2	15'473.5	100.2	139.9	13'428.2

¹ Présentation dans la catégorie «évalués à la juste valeur par compte de résultat»: Détenus à des fins de transaction.

Informations supplémentaires sur les conditions de compensation/les garanties

Les contrats-cadres se rapportant à tous les produits dérivés dans l'activité Services financiers ainsi qu'aux dérivés sur matières premières dans les activités commerciales et industrielles (Migrol) contiennent des accords sur la fourniture de garanties sous forme de compensation périodique de la valeur de marché par le transfert des garanties en espèces (cash collaterals).

31.12.2013 mio. CHF	Dérivés avec juste valeur positive	Dérivés avec juste valeur négative	Dérivés nets	Garanties fournies/ (obtenues)	Dérivés nets après garanties
Instruments financiers dérivés dans l'activité Services financiers					
Contrepartie A			3.9	-3.0	0.9
Contrepartie B			3.7	-1.6	2.1
Contrepartie C			4.3	-3.8	0.5
Contrepartie D			0.0	0.0	0.0
Contrepartie E			4.0	-2.6	1.4
Contreparties résiduelles			0.3	0.0	0.3
Total instruments financiers dérivés dans l'activité Services financiers	17.0	-0.8	16.2	-11.0	5.2
Instruments financiers dérivés pour la couverture des matières premières					
Contrepartie A			0.4	0.8	1.2
Total des instruments financiers dérivés pour la couverture des matières premières	0.4	0.0	0.4	0.8	1.2

31.12.2012 mio. CHF	Dérivés avec juste valeur positive	Dérivés avec juste valeur négative	Dérivés nets	Garanties fournies/ (obtenues)	Dérivés nets après garanties
Instruments financiers dérivés dans l'activité Services financiers					
Contrepartie A			0.5	6.0	6.5
Contrepartie B			0.3	-	0.3
Contrepartie C			0.0	-	0.0
Contrepartie D			0.3	-	0.3
Contrepartie E			-0.9	7.0	6.1
Contreparties résiduelles			-2.0	-	-2.0
Total instruments financiers dérivés dans l'activité Services financiers	5.2	-7.0	-1.8	13.0	11.2
Instruments financiers dérivés pour la couverture des matières premières					
Contrepartie A			0.2	1.3	1.5
Total des instruments financiers dérivés pour la couverture des matières premières	0.2	-	0.2	1.3	1.5

27. Prêts

mio. CHF	31.12.2013	31.12.2012
Prêts accordés à des organismes de droit public	0.1	0.1
Prêts accordés à des personnes privées et à des entreprises	115.8	97.7
Divers	-	-
Total prêts (bruts)	115.9	97.8
Pertes de valeur	-11.7	-9.3
Total prêts	104.2	88.5

28. Immeubles de placement

mio. CHF	2013	2012
Valeurs d'acquisition		
État au 1^{er} janvier	519.5	453.4
Variation du périmètre de consolidation	- 7.5	-
Entrées		
↳ Achats	26.1	91.0
↳ Dépenses ultérieures comptabilisées à l'actif	-	-
Ajustements ultérieurs des justes valeurs (IFRS 3)	-	-
Reclassements		
↳ de/vers immobilisations corporelles occupées par leur propriétaire	0.4	7.3
↳ vers/depuis actifs non courants détenus en vue de la vente	-	-
↳ depuis immobilisations en-cours	-	-
Sorties	- 40.3	- 32.2
Écarts de change	0.0	0.0
État au 31 décembre	498.2	519.5
Amortissements et pertes de valeur cumulés		
État au 1^{er} janvier	- 142.4	- 153.6
Variation du périmètre de consolidation	-	-
Amortissements courants	- 6.8	- 6.6
Pertes de valeur	- 0.9	-
Reprises de pertes de valeur	-	-
Reclassements		
↳ de/vers immobilisations corporelles occupées par leur propriétaire	- 9.5	- 4.4
↳ vers/depuis actifs non courants détenus en vue de la vente	-	-
Sorties	5.6	22.2
Écarts de change	- 0.0	0.0
État au 31 décembre	- 154.0	- 142.4
Valeurs au bilan		
1^{er} janvier	377.1	299.8
31 décembre	344.2	377.1
Informations complémentaires sur les immeubles de placement		
Immeubles de placement en leasings financiers	-	-
Revenus locatifs provenant des immeubles de placement	22.2	26.1
Charges d'entretien et d'exploitation pour immeubles de placement qui ont généré des revenus locatifs durant la période	9.4	7.3
Charges d'entretien et d'exploitation pour immeubles de placement qui n'ont pas généré de revenus locatifs durant la période	0.9	0.9
Existence et montant des restrictions en matière de cessibilité	3.7	3.7
Obligations contractuelles relatives à l'acquisition, à la construction et à l'entretien d'immeubles de placement	5.2	-

29. Immobilisations corporelles

mio. CHF	Terrains & constructions	Installations techniques & machines	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Valeurs d'acquisition					
État au 1^{er} janvier 2013	11'269.6	11'217.8	1'766.3	424.5	24'678.2
Variation du périmètre de consolidation	112.8	45.1	19.1	0.9	177.9
Entrées					
↳ Achats	253.1	543.0	124.3	315.3	1'235.7
↳ Dépenses ultérieures comptabilisées à l'actif	–	0.4	–	5.6	6.0
Ajustement ultérieurs des justes valeurs (IFRS 3)	–	–	–	–	–
Reclassements					
↳ au sein des immobilisations corporelles	144.1	206.4	25.6	-376.1	–
↳ de/vers immeubles de placement	0.8	-1.2	0.0	0.0	-0.4
↳ vers/depuis actifs non courants détenus en vue de la vente	–	–	–	–	–
Sorties	-147.0	-542.4	-123.2	-10.2	-822.8
Écarts de change	3.4	1.8	0.8	1.9	7.9
État au 31 décembre 2013	11'636.8	11'470.9	1'812.9	361.9	25'282.5
Amortissements et pertes de valeur cumulés					
État au 1^{er} janvier 2013	-4'587.3	-7'048.2	-1'209.1	-1.2	-12'845.8
Variation du périmètre de consolidation	-33.6	-14.1	-9.8	–	-57.5
Amortissements courants	-316.4	-608.3	-129.1	-0.1	-1'053.9
Pertes de valeur	-67.3	-2.1	-1.4	–	-70.8
Reprises de pertes de valeur	–	–	–	–	–
Reclassements					
↳ au sein des immobilisations corporelles	4.2	-5.7	1.5	–	–
↳ de/vers immeubles de placement	8.8	0.7	0.0	0.0	9.5
↳ vers/depuis actifs non courants détenus en vue de la vente	–	–	–	–	–
Sorties	138.1	531.4	120.6	0.1	790.2
Écarts de change	-1.0	-0.6	-0.4	0.1	-1.9
État au 31 décembre 2013	-4'854.5	-7'146.9	-1'227.7	-1.1	-13'230.2
Valeurs au bilan					
1^{er} janvier 2013	6'682.3	4'169.6	557.2	423.3	11'832.4
31 décembre 2013	6'782.3	4'324.0	585.2	360.8	12'052.3
Informations complémentaires sur les immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en leasings financiers	90.6	0.3	2.4	–	93.3
Immobilisations corporelles gagées ou en propriété restreinte	775.7	10.1	0.0	6.9	792.7
Obligations contractuelles relatives à l'acquisition, à la construction et à l'entretien d'immobilisations corporelles	20.0	18.8	0.2	189.2	228.2
Remboursements/ Indemnités reçus de tiers	–	–	–	–	–

Les pertes de valeur comptabilisées en 2013 concernent principalement le secteur Commerce de détail par le canal des coopératives. Les sociétés coopératives Migros Aar, Migros Genève et Migros Lucerne, ou leurs filiales, ont procédé à des pertes de valeur totales de 66.5 mio. CHF de leurs centres commerciaux et actifs, car les bénéfices attendus n'ont pas été atteints. D'autres pertes de valeur de 4.3 mio. CHF ont été effectuées dans le secteur Industrie & commerce de gros, Voyages et Autres.

En 2013, le groupe Migros a reçu des subventions publiques, destinées à des immobilisations corporelles, pour un montant de 0.4 mio. CHF, et qui ont été directement déduites des coûts d'acquisition. De plus, 0.7 mio. CHF ont été comptabilisés sous «Coûts d'emprunt» provenant de l'acquisition d'immobilisations considérées comme des actifs qualifiés. Le taux d'intérêt applicable à ces coûts d'emprunt se monte à 1.75%.

La valeur d'assurance-incendie des immobilisations corporelles au 31.12.2013 était de 25'836.4 mio. CHF au total (mobilier: 10'867.2 mio. CHF/immobilier: 14'969.2 mio. CHF).

mio. CHF	Terrains & constructions	Installations techniques & machines	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Valeurs d'acquisition					
État au 1^{er} janvier 2012	10'908.4	10'975.6	1'740.3	455.2	24'079.5
Variation du périmètre de consolidation	149.6	20.0	5.8	0.0	175.4
Entrées					
↳ Achats	242.1	463.9	98.9	279.5	1'084.4
↳ Dépenses ultérieures comptabilisées à l'actif	–	0.2	–	6.0	6.2
Ajustement ultérieurs des justes valeurs (IFRS 3)	–	–	–	–	–
Reclassements					
↳ au sein des immobilisations corporelles	98.6	185.5	18.6	-302.7	–
↳ de/vers immeubles de placement	-6.9	-0.4	0.0	0.0	-7.3
↳ vers/depuis actifs non courants détenus en vue de la vente	–	–	–	–	–
Sorties	-120.9	-426.9	-97.1	-13.3	-658.2
Écarts de change	-1.3	-0.1	-0.2	-0.2	-1.8
État au 31 décembre 2012	11'269.6	11'217.8	1'766.3	424.5	24'678.2
Amortissements et pertes de valeur cumulés					
État au 1^{er} janvier 2012 (adapté)	-4'334.2	-6'858.7	-1'172.1	-1.2	-12'366.2
Variation du périmètre de consolidation	–	-3.9	-2.3	–	-6.2
Amortissements courants	-311.0	-598.2	-127.1	1.0	-1'035.3
Pertes de valeur	-46.9	-9.9	-3.1	–	-59.9
Reprises de pertes de valeur	–	–	–	–	–
Reclassements					
↳ au sein des immobilisations corporelles	1.6	-6.6	5.0	–	–
↳ de/vers immeubles de placement	4.0	0.4	0.0	–	4.4
↳ vers/depuis actifs non courants détenus en vue de la vente	–	–	–	–	–
Sorties	98.9	428.7	90.4	-1.0	617.0
Écarts de change	0.3	0.0	0.1	–	0.4
État au 31 décembre 2012 (adapté)	-4'587.3	-7'048.2	-1'209.1	-1.2	-12'845.8
Valeurs au bilan					
1^{er} janvier 2012 (adapté)	6'574.2	4'116.9	568.2	454.0	11'713.3
31 décembre 2012 (adapté)	6'682.3	4'169.6	557.2	423.3	11'832.4
Informations complémentaires sur les immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en leasings financiers	95.0	0.3	3.1	–	98.4
Immobilisations corporelles gagées ou en propriété restreinte	785.2	10.6	0.0	0.5	796.3
Obligations contractuelles relatives à l'acquisition, à la construction et à l'entretien d'immobilisations corporelles	63.2	11.4	0.8	141.6	217.0
Remboursements/ Indemnités reçus de tiers	–	0.2	3.1	0.7	4.0

Les pertes de valeur comptabilisées en 2012 concernent principalement le secteur Commerce de détail par le canal des coopératives. Les sociétés coopératives Migros Aar et Migros Bâle, ou leurs filiales, ont procédé à des pertes de valeur totales de 54.9 mio. CHF de leurs centres commerciaux et actifs, car les bénéfices attendus n'ont pas été atteints. D'autres pertes de valeur de 5.0 mio. CHF ont été effectuées dans le secteur Industrie & commerce de gros et Voyages.

En 2012, le groupe Migros a reçu des subventions publiques, destinées à des immobilisations corporelles, pour un montant de 0.2 mio. CHF, et qui ont été directement déduites des coûts d'acquisition. De plus, 1.7 mio. CHF ont été comptabilisés sous «Coûts d'emprunt» provenant de l'acquisition d'immobilisations considérées comme des actifs qualifiés. Le taux d'intérêt applicable à ces coûts d'emprunt varie entre 1.75% et 2.25%.

La valeur d'assurance-incendie des immobilisations corporelles au 31.12.2012 était de 24'980.3 mio. CHF au total (mobilier: 10'580.7 mio. CHF/immobilier: 14'399.6 mio. CHF).

30. Immobilisations incorporelles

mio. CHF	Goodwill	Logiciels	Marques, licences, brevets, droits d'édition	Frais de développement	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Valeurs d'acquisition						
État au 1^{er} janvier 2013	839.2	329.1	573.4	209.3	9.6	1'960.5
Variation du périmètre de consolidation	50.8	13.2	53.0	-	-	117.0
Entrées						
↳ Achats	-	37.4	1.6	2.8	14.4	56.2
↳ Dépenses ultérieures comptabilisées à l'actif	0.5	0.2	-	-	-	0.7
Ajustements consécutifs à la comptabilisation d'un actif d'impôt différé sur le résultat						-
Ajustement ultérieurs des justes valeurs (IFRS 3)	-	-	-	-	-	-
Reclassements						
↳ au sein des immobilisations incorporelles	-	-0.3	1.6	8.7	-10.0	-
↳ vers/depuis actifs non courants détenus en vue de la vente	-	-	-	-	-	-
Sorties	0.0	-27.5	-3.4	-2.7	-	-33.5
Écarts de change	0.0	-	0.9	0.0	-	0.9
État au 31 décembre 2013	890.5	352.1	627.1	218.1	14.0	2'101.8
Amortissements et pertes de valeur cumulés						
État au 1^{er} janvier 2013	-29.5	-199.9	-210.5	-181.4	0.0	-621.2
Variation du périmètre de consolidation	-	-3.6	-	-	-	-3.6
Amortissements courants	-	-39.2	-42.7	-8.6	-0.1	-90.6
Pertes de valeur	-	-0.1	-	-	-	-0.1
Reprises de pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
Reclassements						
↳ au sein des immobilisations incorporelles	-	0.1	-0.1	0.0	-	0.0
↳ vers/depuis actifs non courants détenus en vue de la vente	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	27.2	3.3	0.9	-	31.4
Écarts de change	-0.2	-0.1	0.1	0.0	-	-0.3
État au 31 décembre 2013	-29.7	-215.6	-249.9	-189.1	-0.1	-684.4
Valeurs au bilan						
1^{er} janvier 2013	809.7	129.2	362.9	27.9	9.6	1'339.3
31 décembre 2013	860.8	136.5	377.2	29.0	13.9	1'417.4
Informations complémentaires sur les immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles avec durées d'utilité indéterminées	860.8	-	-	-	-	860.8
Immobilisations incorporelles gagées ou en propriété restreinte	-	-	-	-	-	-
Obligations contractuelles relatives à l'acquisition d'immobilisations incorporelles						-
Frais de recherche et développement comptabilisés par résultat						45.2

Les frais de développement comptabilisés à l'actif comportent principalement les frais de solutions informatiques mises au point en interne (applications – avec l'accent en 2013 sur le commerce en ligne, paramétrage de solutions standards).

Les entrées découlant de la variation du périmètre de consolidation proviennent d'acquisitions et de cessions d'entreprise. Les détails relatifs aux acquisitions et aux cessions d'entreprises sont présentés à la note annexe 46.

Pour les entrées découlant des achats, il s'agit pour la plupart d'investissements sur des systèmes de gestion des marchandises et de logistique, ainsi que sur des systèmes de commerce en ligne. Les entrées résultant des dépenses ultérieures et inscrites au poste goodwill concernent les effets des modifications de prix d'acquisitions antérieures.

mio. CHF	Goodwill	Logiciels	Marques, licences, brevets, droits d'édition	Frais de développement	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Valeurs d'acquisition						
État au 1^{er} janvier 2012	839.6	311.9	578.4	198.5	11.5	1'939.8
Variation du périmètre de consolidation	-0.9	-0.2	-9.0	0.7	-	-9.4
Entrées						
↳ Achats	-	23.7	7.0	1.6	11.0	43.3
↳ Dépenses ultérieures comptabilisées à l'actif	1.2	-	-	-	-	1.2
Ajustements consécutifs à la comptabilisation d'un actif d'impôt différé sur le résultat	-	-	-	-	-	-
Ajustement ultérieurs des justes valeurs (IFRS 3)	-	-	-	-	-	-
Reclassements						
↳ au sein des immobilisations incorporelles	-	4.0	0.1	8.8	-12.9	-
↳ vers/depuis actifs non courants détenus en vue de la vente	-	-	-	-	-	-
Sorties	-3.6	-10.3	-3.5	-0.3	-	-17.7
Écarts de change	2.9	0.0	0.4	0.0	-	3.3
État au 31 décembre 2012	839.2	329.1	573.4	209.3	9.6	1'960.5
Amortissements et pertes de valeur cumulés						
État au 1^{er} janvier 2012	-28.1	-175.6	-185.8	-169.4	0.0	-558.9
Variation du périmètre de consolidation	0.9	0.1	15.2	0.6	-	16.8
Amortissements courants	-	-33.9	-41.3	-12.9	-	-88.1
Pertes de valeur	-4.0	-	-	-	-	-4.0
Reprises de pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
Reclassements						
↳ au sein des immobilisations incorporelles	-	0.0	-	-0.0	-	-
↳ vers/depuis actifs non courants détenus en vue de la vente	-	-	-	-	-	-
Sorties	1.7	9.5	2.0	0.4	-	13.6
Écarts de change	-	0.0	-0.5	-0.1	-	-0.6
État au 31 décembre 2012	-29.5	-199.9	-210.5	-181.4	0.0	-621.2
Valeurs au bilan						
1^{er} janvier 2012	811.5	136.3	392.6	29.1	11.5	1'380.9
31 décembre 2012	809.7	129.2	362.9	27.9	9.6	1'339.3
Informations complémentaires sur les immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles avec durées d'utilité indéterminées	809.7	-	-	-	-	809.7
Immobilisations incorporelles gagées ou en propriété restreinte	-	-	-	-	-	-
Obligations contractuelles relatives à l'acquisition d'immobilisations incorporelles						-
Frais de recherche et développement comptabilisés par résultat						38.5

Immobilisations incorporelles avec durées d'utilité indéterminées

Dans le cadre de la comptabilisation des acquisitions (Purchase Accounting), le goodwill est réparti entre les Unités Génératrices de Trésorerie, celles-ci étant quant à elles affectées à un secteur.

mio. CHF	Commerce de détail par le canal des coopératives	Commerce de marchandises	Industrie & commerce de gros	Services financiers	Voyages	Autres	Total
31 décembre 2013							
Goodwill	112.5	473.4	116.3	–	158.6	–	860.8
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	–	–	–	–	–	–	–
Total valeurs comptables	112.5	473.4	116.3	–	158.6	–	860.8
31 décembre 2012							
Goodwill	112.5	472.1	114.7	–	110.4	–	809.7
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	–	–	–	–	–	–	–
Total valeurs comptables	112.5	472.1	114.7	–	110.4	–	809.7

La valeur réalisable est déterminée en fonction de la valeur d'utilité. Celle-ci tient compte des projections de flux de trésorerie issues des budgets et des plans financiers ayant été approuvés.

Pour procéder au test de perte de valeur des goodwill, il est retenu un taux d'actualisation nominal de 4.5% dans les secteurs Commerce de détail par le canal des coopératives et Industrie & commerce de gros, de 7.0% à 10.0% dans le secteur Commerce de marchandises, et de 9.0% à 10.0% dans le secteur Voyages. Pour les sociétés à l'étranger, une fourchette de 8.0% à 12.0% s'applique. La valeur d'utilité est en général établie sur un horizon de cinq ans. Au-delà, il est tenu compte d'un taux de croissance de 1.0% à 3.0%.

La perte de valeur de 4.0 mio. CHF effectuée en 2012 sur le goodwill concerne la filiale italienne dans le secteur Voyages.

31. Autres actifs

mio. CHF	31.12.2013	31.12.2012
Charges payées d'avance	80.6	78.4
Immeubles issus de la réalisation de nantissements hypothécaires ¹	7.3	5.1
Produits financiers non échus (intérêts courus non échus)	18.2	23.1
Comptes de régularisation actifs	110.3	115.3
Total autres actifs	216.4	221.9

¹ Provenant du secteur Services financiers.

32. Actifs non courants détenus en vue de la vente

mio. CHF	31.12.2013	31.12.2012
Autres actifs financiers	–	–
Immeubles de placement	–	–
Immobilisations corporelles	–	–
Immobilisations incorporelles	–	–
Total actifs non courants détenus en vue de la vente	–	–

Aux 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012, aucun actif non courant n'était détenu en vue de la vente.

33. Dettes envers les banques

mio. CHF	31.12.2013	31.12.2012
Dettes sur papiers monétaires	–	–
Dettes envers les banques d'émission	–	–
Dettes envers les banques commerciales et la poste	251.2	461.0
Dettes sur opérations de rachat	–	–
Liquidités reçues en sûreté de titres prêtés	–	–
Dettes garanties par des cédules hypothécaires	28.6	29.0
Total dettes envers les banques	279.8	490.0

Les flux de trésorerie des activités commerciales et industrielles sont continuellement utilisés aussi pour réduire les dettes envers les banques commerciales.

34. Dépôts clients et dettes envers les clients

mio. CHF	31.12.2013	31.12.2012
Comptes d'épargne et de placements	25'938.3	24'735.5
Autres dettes	3'546.5	3'040.4
Total dépôts clients et dettes envers les clients	29'484.8	27'775.9

La hausse des dépôts clients et dettes envers les clients résulte de l'afflux continu de nouvelles liquidités.

35. Autres dettes financières

mio. CHF	Notes	31.12.2013	31.12.2012
Dettes de leasings financiers		129.6	135.2
Instruments financiers dérivés	26	142.2	139.9
Comptes du personnel		0.0	0.0
Comptes de placement du personnel		1'612.9	1'528.9
Autres dettes financières		177.1	218.5
Total autres dettes financières		2'061.8	2'022.5

Les comptes de placement du personnel bénéficient d'un taux d'intérêt préférentiel correspondant au taux d'intérêt variable pour les hypothèques de premier rang de la Banque Migros. Les collaborateurs de la Communauté Migros peuvent déposer des fonds sur les comptes de placement du personnel jusqu'à un plafond de 200'000 CHF, et les retraités de la Communauté Migros jusqu'à un plafond de 100'000 CHF au taux d'intérêt préférentiel. Les fonds supérieurs à 25'000 CHF peuvent être retirés moyennant un préavis de trois mois.

Dettes de leasings financiers

mio. CHF	31.12.2013			31.12.2012		
	Valeur nominale	Actualisation ¹	Valeur actualisée ²	Valeur nominale	Actualisation ¹	Valeur actualisée ²
Durée du contrat						
Jusqu'à un an	14.6	7.8	6.8	15.4	8.1	7.3
Entre un et cinq ans	51.6	33.7	17.9	54.0	34.2	19.8
Plus de cinq ans	186.7	81.8	104.9	197.3	89.2	108.1
Total dettes de leasings financiers	252.9	123.3	129.6	266.7	131.5	135.2

¹ Charges futures de financement.

² Valeur comptable au bilan.

Informations complémentaires sur les leasings financiers

mio. CHF	31.12.2013	31.12.2012
Loyers conditionnels comptabilisés par résultat	4.7	4.6
Paiements minimaux futurs attendus au titre de sous-locations	-	-

Les leasings financiers portent principalement sur des contrats de location à long terme pour des biens immobiliers. Parallèlement aux leasings financiers, le groupe Migros a également conclu des contrats de location ou de leasing qui ont été classés en leasing opérationnel (locations simples) en raison de leur substance économique. Voir note annexe 42.

36. Dettes de livraisons et prestations et autres dettes

mio. CHF	31.12.2013	31.12.2012
Dettes de livraisons et prestations	1'529.4	1'417.1
Autres dettes	939.9	1'296.9
Couvertures de juste valeur des risques de taux d'intérêt au niveau du portefeuille (cumulées) ¹	16.6	-
Comptes de régularisation passifs		
↳ Écolages des écoles-clubs	56.4	54.8
↳ Loyers à payer	9.3	6.6
↳ Intérêts courus non échus	48.5	60.1
↳ Autres comptes de régularisation	264.8	245.9
Total dettes de livraisons et prestations et autres dettes	2'864.9	3'081.4

¹ Provenant du secteur Services financiers.

Les autres comptes de régularisation comportent notamment les dettes provenant de programmes de fidélisation de la clientèle comme M-Cumulus.

37. Provisions

mio. CHF	Garanties	Restructurations	Contrats déficitaires	Contentieux juridiques	Sinistres assurés	Autres	Total
État au 1^{er} janvier 2012	17.2	3.0	37.6	15.3	9.7	33.7	116.5
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-0.2	-	-	-	-0.2
Constitutions	16.1	6.0	13.5	4.1	5.9	27.4	73.0
Utilisations	-17.8	-0.6	-8.3	-5.1	-3.8	-14.2	-49.8
Dissolutions	-	-0.5	-3.3	-2.3	-1.6	-7.0	-14.7
Actualisations	-	-	0.3	-	-	-	0.3
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-
Écarts de change	0.0	0.0	0.0	0.0	-	0.0	0.0
État au 31 décembre 2012	15.5	7.9	39.6	12.0	10.2	39.9	125.1
Dont à court terme	7.4	6.6	8.3	7.4	10.2	18.7	58.6
État au 1^{er} janvier 2013	15.5	7.9	39.6	12.0	10.2	39.9	125.1
Variation du périmètre de consolidation	-	-	3.7	0.1	-	8.9	12.7
Constitutions	16.1	2.5	4.4	14.9	5.7	28.2	71.8
Utilisations	-16.6	-5.8	-13.0	-0.7	-4.0	-20.4	-60.5
Dissolutions	-0.1	-1.0	-10.8	-0.7	-1.9	-7.3	-21.8
Actualisations	-	-	0.4	-	-	0.3	0.7
Reclassements	-	-	-0.3	-	-	0.3	-
Écarts de change	0.0	0.1	-0.1	0.0	-	0.0	0.0
État au 31 décembre 2013	14.9	3.7	23.9	25.6	10.0	49.9	128.0
Dont à court terme	14.9	1.3	5.7	22.4	10.0	17.0	71.3

Dans l'ensemble, les provisions au 31 décembre 2013 sont légèrement supérieures à celles au 31 décembre 2012. Les provisions pour restructuration ont baissé au cours de l'exercice 2013 du fait des mesures de restructuration complètement réalisées, et concernant en particulier Hotelplan Italia. Les provisions pour contrats déficitaires concernent dans une large mesure des objets loués de la coopérative. Les sinistres assurés comportent des obligations pour lesquelles une assurance existe (comme des prétentions en responsabilité civile et des dommages de transport). Les autres provisions sont de nature diverse.

38. Titres de créances émis

mio. CHF	31.12.2013	31.12.2012
Emprunts obligataires	399.1	598.5
Emprunts sur cédules hypothécaires ¹	4'169.3	4'615.7
Obligations de caisse ¹	1'047.0	1'216.2
Placements privés	75.0	100.0
Total titres de créances émis	5'690.4	6'530.4
Dont chirographaires	-	-

¹ Issus du secteur Services financiers.

Au cours de l'exercice comme au cours de l'exercice précédent, il n'y a eu ni retard de paiement ni manquement aux obligations contractuelles concernant les titres de créances émis.

Détail des emprunts obligataires émis

mio. CHF	Numéro de valeur	Année d'émission	Taux d'int. nominal	Taux d'int. effectif	Devise	Échéance	Valeur nominale	Valeur comptable
Banque Migros	2'868'940	2007	2.75%	2.91%	CHF	09.02.2015	250.0	249.5
Fédération des coopératives Migros	11'760'647	2011	2.00%	2.08%	CHF	03.05.2017	150.0	149.6
Total emprunts obligataires							400.0	399.1

Au cours de l'exercice, la Fédération des coopératives Migros a remboursé un emprunt obligataire de 200.0 mio. CHF. Aucun nouvel emprunt obligataire n'a été émis.

39. Actifs et dettes sur avantages du personnel

mio. CHF	Actifs sur avantages du personnel		Dettes sur avantages du personnel	
	31.12.2013	31.12.2012 (adapté)	31.12.2013	31.12.2012 (adapté)
Avantages à court terme	46.9	45.2	263.3	258.1
Avantages à cotisations définies postérieurs à l'emploi	-	-	0.3	0.5
Avantages à prestations définies postérieurs à l'emploi	436.5	394.4	-	-
Valeur actualisée des régimes n'étant pas financés par le biais d'un fonds	-	-	1.5	0.4
Autres avantages à long terme	-	-	463.8	483.9
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	10.6	13.7
Total avantages du personnel	483.4	439.6	739.5	756.6

mio. CHF	31.12.2013		31.12.2012 (adapté)	
	Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies	-	-19'597.7	-
Juste valeur des actifs des régimes	-	21'363.6	-	19'839.6
Excédent/(insuffisance) de couverture	-	1'765.9	-	540.4
Effet de plafonnement	-	-1'329.4	-	-146.0
Actif/(passif) net au bilan résultant des régimes de prévoyance à prestations définies	-	436.5	-	394.4

Les collaborateurs du groupe Migros bénéficient de divers régimes de prévoyance. Les collaborateurs du groupe Migros en Suisse représentent plus de 99% de l'obligation au titre des prestations définies. Les collaborateurs sont assurés dans le cadre de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) contre les risques vieillesse, décès et invalidité par diverses institutions de prévoyance autonomes d'un point de vue juridique. Les institutions de prévoyance les plus importantes sont la Caisse de pension Migros, la caisse de pensions des entreprises Globus, la caisse de pension Denner et la Personalvorsorgestiftung Travel.

Les institutions de prévoyance sont des fondations juridiquement séparées du groupe Migros et dont les organes de direction se composent à parts égales de représentants de l'employeur et de représentants des employés. Les organes de direction définissent entre autres la hauteur des prestations de prévoyance, ainsi que la stratégie de placement de actifs des régimes sur la base d'une étude ALM (Asset/Liability Management) réalisée périodiquement. Les obligations en matière de prévoyance calculées conformément aux dispositions légales sur la prévoyance constituent la base des études ALM, car elles sont déterminantes pour le calcul des flux de paiements des institutions de prévoyance. Le placement des actifs des régimes se base en outre sur les règlements élaborés par les organes de direction dans le cadre des prescriptions légales en matière de placements. Les comités de placement des organes de direction concernés sont chargés de leur application. La réalisation du placement des actifs est confiée à la direction générale des institutions de prévoyance.

Rapprochement entre la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations de prévoyance définies et la juste valeur des actifs des régimes d'une part, et les montants comptabilisés au bilan d'autre part

mio. CHF	Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	Juste valeur des actifs des régimes	Sur-/ (sous-) couverture	Effet de plafonnement	Actif/(passif) net au bilan
État au 1^{er} janvier 2013	- 19'299.2	19'839.6	540.4	- 146.0	394.4
Coût des services rendus au cours de la période par l'employeur (net)	- 421.8	-	- 421.8	-	- 421.8
Charges d'intérêt	- 356.3	-	- 356.3	- 2.8	- 359.1
Produits d'intérêts	-	372.1	372.1	-	372.1
↳ Déduction faite des frais d'administration	-	- 12.6	- 12.6	-	- 12.6
↳ Coût des services passés	3.7	-	3.7	-	3.7
Bénéfice/(pertes) résultant des indemnités compensatrices	-	-	-	-	-
Produits/(charges) des régimes de prévoyance à prestations définies dans le compte de résultat	- 774.4	359.5	- 414.9	- 2.8	- 417.7
Réévaluations					
↳ Rendements des actifs des régimes, sans les produits d'intérêts	-	1'230.8	1'230.8	-	1'230.8
↳ Bénéfices actuariels/(pertes actuarielles) dus aux changements des hypothèses démographiques	- 1'264.1	-	- 1'264.1	-	- 1'264.1
↳ Bénéfices actuariels/(pertes actuarielles) dus aux changements des hypothèses financières	1'203.3	-	1'203.3	-	1'203.3
↳ Ajustements liés à l'expérience	-	-	-	-	-
↳ Modifications de l'effet de plafonnement, sans les montants compris dans les intérêts	-	-	-	- 1'180.6	- 1'180.6
Produit/(charge) des régimes de prévoyance à prestations définies dans Autres éléments du résultat	- 60.8	1'230.8	1'170.0	- 1'180.6	- 10.6
Cotisations de l'employeur	-	470.4	470.4	-	470.4
Cotisations du personnel	- 213.4	213.4	-	-	-
Prestations ordinaires payées	752.0	- 752.0	-	-	-
Prestations payées par des indemnités compensatrices	-	-	-	-	-
Effets des regroupements et des cessions d'entreprises	- 1.9	1.9	-	-	-
Autres postes de rapprochement	536.7	- 66.3	470.4	-	470.4
État au 31 décembre 2013	- 19'597.7	21'363.6	1'765.9	- 1'329.4	436.5

mio. CHF	Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	Juste valeur des actifs des régimes	Sur-/ (sous-) couverture	Effet de plafonnement	Actif/(passif) net au bilan
État au 1^{er} janvier 2012 (adapté)	- 18'665.9	18'051.5	- 614.4	- 4.1	- 618.5
Coût des services rendus au cours de la période par l'employeur (net)	- 400.0	-	- 400.0	-	- 400.0
Charges d'intérêt	- 437.0	-	- 437.0	-	- 437.0
Produits d'intérêts	-	429.2	429.2	-	429.2
↳ Déduction faite des frais d'administration	-	- 12.6	- 12.6	-	- 12.6
↳ Coût des services passés	21.9	-	21.9	-	21.9
Bénéfice/(pertes) résultant des indemnités compensatrices	-	-	-	-	-
Produits/(charges) des régimes de prévoyance à prestations définies dans le compte de résultat	- 815.1	416.6	- 398.5	-	- 398.5
Réévaluations					
↳ Rendements des actifs des régimes, sans les produits d'intérêts	-	1'412.3	1'412.3	-	1'412.3
↳ Bénéfices actuariels/(pertes actuarielles) dus aux changements des hypothèses démographiques	109.7	-	109.7	-	109.7
↳ Bénéfices actuariels/(pertes actuarielles) dus aux changements des hypothèses financières	- 437.0	-	- 437.0	-	- 437.0
↳ Ajustements liés à l'expérience	- 10.2	-	- 10.2	-	- 10.2
↳ Modifications de l'effet de plafonnement, sans les montants compris dans les intérêts	-	-	-	- 141.9	- 141.9
Produit/(charge) des régimes de prévoyance à prestations définies dans Autres éléments du résultat	- 337.5	1'412.3	1'074.8	- 141.9	932.9
Cotisations de l'employeur	-	478.5	478.5	-	478.5
Cotisations du personnel	- 213.2	213.2	-	-	-
Prestations ordinaires payées	762.0	- 762.0	-	-	-
Prestations payées par des indemnités compensatrices	-	-	-	-	-
Effets des regroupements et des cessions d'entreprises	- 29.5	29.5	-	-	-
Autres postes de rapprochement	519.3	- 40.8	478.5	-	478.5
État au 31 décembre 2012 (adapté)	- 19'299.2	19'839.6	540.4	- 146.0	394.4

Les prestations des régimes de prévoyance sont nettement supérieures du minimum prescrit par la loi. Lorsqu'un assuré quitte le groupe Migros ou le régime de prévoyance correspondant avant l'atteinte de l'âge de la retraite, les prestations de sortie acquises selon le droit de prévoyance sont transférées à la nouvelle solution de prévoyance de l'assuré. La prestation de sortie comprend, en plus des fonds apportés par l'assuré dans le régime de prévoyance, les cotisations de l'employé, les cotisations de l'employeur et le supplément prescrit par la loi. A l'atteinte de l'âge de la retraite, les assurés peuvent choisir s'ils veulent percevoir leurs prestations sous forme de rente ou de prestation en capital. Selon les dispositions légales en matière de prévoyance, les rentes de vieillesse doivent être adaptées au renchérissement dans le cadre des possibilités financières d'un régime de prévoyance.

Les caisses de pension du groupe Migros affichent un excédent de couverture qui a été porté au bilan en raison de l'effet de plafonnement (asset ceiling) à hauteur des réserves de cotisations de l'employeur correspondantes. Il ne résulte pour l'employeur aucune utilité économique future découlant de la partie non recensée (corrigée) de l'excédent de couverture. L'employeur peut par contre tirer une utilité de la réserve de cotisations de l'employeur constituée par les cotisations de prévoyance payées à l'avance, et ce sous forme de réduction des versements de cotisation futurs.

Pour l'évaluation des coûts effectifs de la prestation, les caisses de pension du groupe Migros prennent en compte leur meilleure estimation de l'espérance de vie du personnel assuré aussi bien pendant la durée du contrat de travail qu'après sa fin. A cet effet, les changements attendus de l'espérance de vie ont été pris en considération en 2013, et ce à travers le remplacement de la table périodique (LPP 2010 P) par la table des générations (LPP 2010 G) qui tient compte de la baisse des mortalités. Une augmentation de l'obligation de prestation en a résulté à hauteur de 1'264.1 mio. CHF. Elle a été recensée sous les «Autres éléments du résultat global». La hausse du taux d'actualisation, qui est passé de 1.9% à 2.3%, entraîne comme effet compensatoire une réduction de l'obligation de prestation à hauteur de -1'203.3 mio. CHF.

En 2013, des modifications réglementaires ont été décidées pour la Personalvorsorgestiftung Travel avec entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015. La modification du règlement inclut une réduction du taux de conversion, voire du taux de rente. Elle a entraîné une réduction des obligations au titre de prestation à hauteur de 3.7 mio. CHF. Selon l'IAS 19, cette réduction doit être comptabilisée par compte de résultat au moment de la décision formelle.

Juste valeur des actifs des régimes par catégorie

mio. CHF	31.12.2013				31.12.2012			
	Cotés	Non cotés	Total	en %	Cotés	Non cotés	Total	en %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	630.3	-	630.3	3.0	847.9	-	847.9	4.3
Instruments de capitaux propres								
↳ Actions Suisse	1'976.8	-	1'976.8	9.2	1'806.1	-	1'806.1	9.1
↳ Actions Etranger	4'134.9	555.9	4'690.8	22.0	3'663.7	587.1	4'250.8	21.4
Instruments de dette								
↳ Obligations CHF Suisse	1'990.2	-	1'990.2	9.3	2'145.0	-	2'145.0	10.8
↳ Obligations CHF Etranger	1'443.9	-	1'443.9	6.7	1'582.1	-	1'582.1	8.0
↳ Obligations monnaies étrangères, couvertes	3'863.4	-	3'863.4	18.1	2'594.4	-	2'594.4	13.1
Immobilier								
↳ Immobilier Suisse	58.7	4'981.0	5'039.7	23.6	59.3	4'965.2	5'024.5	25.3
↳ Immobilier Etranger	-	858.6	858.6	4.0	-	663.7	663.7	3.3
Hypothèques	-	-	-	-	0.7	10.5	11.2	0.1
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	869.9	-	869.9	4.1	913.9	-	913.9	4.6
Total des justes valeur des actifs des régimes	14'968.1	6'395.5	21'363.6	100.0	13'613.1	6'226.5	19'839.6	100.0

mio. CHF	31.12.2013		31.12.2012	
Titres de créance négociables de la FCM et de la Banque Migros compris dans les actifs des régimes		419.3		827.1
Immeubles utilisés par le groupe Migros et compris dans les actifs des régimes		705.6		696.9

Le fonds de prévoyance pour les régimes de prévoyance à prestations définies se monte en 2013 à 17.0 mio. CHF (2012: 27.1 mio. CHF) sous Cotisations versées par l'employeur («Effet de prévoyance», voir aussi annexe 11).

Les charges de prévoyance pour régimes à cotisations définies divergent des contributions réglementaires: Les charges de prévoyance selon l'IAS 19 sont déterminées au moyen de projections à long terme, fondées sur des hypothèses se rapportant au jour de référence. En revanche, pour déterminer les contributions réglementaires, des suppositions égalisées à long terme sont employées.

A la fin 2013, diverses caisses de pension du groupe Migros affichent un excédent de couverture selon l'IAS 19. Cela se justifie par la bonne performance des actifs des régimes.

Hypothèses actuarielles utilisées

	31.12.2013	31.12.2012
Hypothèses démographiques - tables de mortalité		
Futurs retraités	LPP 2010 G	LPP 2010 P
Retraités actuels	LPP 2010 G	LPP 2010 P
Hypothèses financières pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies		
Taux d'actualisation	2.30%	1.90%
Évolution moyenne attendue des salaires	1.25%	1.27%
Taux d'évolution des rentes attendu	0.24%	0.24%

Le calcul des dettes et des charges des régimes à prestations définies nécessite de formuler des hypothèses, notamment actuarielles, individuellement pour chaque régime de prévoyance. Les hypothèses susmentionnées sont des moyennes pondérées.

En 2013, une adaptation de différentes hypothèses a été effectuée selon des valeurs empiriques, déterminées dans le contexte d'analyses approfondies par les caisses de pension. En outre, les calculs ont été effectués en utilisant les bases actuarielles les plus récentes.

Analyse de sensibilité au 31 décembre

	2013		
	Modification de l'hypothèse actuarielle (Points de pourcentage)	Révision à la hausse de l'hypothèse	Révision à la baisse de l'hypothèse ¹
Taux d'actualisation	0.25%	- 3.78%	4.07%
Évolution moyenne attendue des salaires	0.25%	1.23%	
Taux attendu d'évolution des rentes	0.25%	2.64%	
Espérance de vie dans toutes les tables de mortalité	1 an	2.26%	

¹ Compte tenu de l'improbabilité d'une baisse des salaires, des rentes et de l'espérance de vie, les analyses de sensibilité correspondantes n'ont pas été effectuées.

L'analyse de sensibilité présentée plus haut montre comment, à la date de clôture du bilan de l'exercice, l'obligation au titre des prestations définies pourrait changer suite à la baisse ou à la hausse des principales hypothèses actuarielles.

Les calculs sont effectués sans que les autres paramètres ne soient modifiés, bien qu'il y ait certaines interdépendances. Dans cette analyse, l'obligation est calculée avec la même méthode qui a été utilisée pour le passif au titre des prestations définies, c.-à-d. la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies avec application de la méthode des unités de crédit projetées (Projected Unit Credit Method) à la fin de l'exercice.

Le groupe Migros est exposé aux risques de placement et aux risques actuariels en raison des régimes de prévoyance à prestations définies. Un risque significatif de fluctuation des capitaux propres résulte de l'évaluation, à la date de clôture du bilan, de l'obligation de prestation et des actifs des régimes avec comptabilisation immédiate sous «autres éléments du résultat global», directement sous les capitaux propres. Ces risques sont décrits ci-dessous de manière détaillée:

Volatilité des actifs des régimes

Les caisses de pension du groupe Migros suivent une stratégie de placement suffisamment diversifiée et avec optimisation des risques. Cette stratégie est déterminée par les organes compétents et décrite de manière détaillée dans les règlements de placement.

Lors de la définition de la stratégie de placement, la capacité de risque, les caractéristiques de risque et de rendement des diverses catégories de placement, ainsi que les exigences résultant de l'analyse des obligations sont prises en considération. La stratégie de placement est périodiquement examinée et adaptée en cas de changement de la capacité de risque ou des données se rapportant à l'obligation de prestation.

Le taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation de l'obligation de prévoyance est déterminé sur la base des rendements obtenus à la date de clôture des comptes sur le marché pour les obligations d'entreprise de premier rang à rémunération fixe. Lorsque l'objectif de rendement des actifs des régimes défini sur la base de la stratégie de placement n'est pas atteint, il y a déficit.

Les caisses de pension du groupe Migros affichent dans leurs actifs des régimes une part moyenne d'immeubles de placement d'environ 28% et une part moyenne d'instruments de capitaux propres d'environ 31%. A long terme, le rendement de ces parts devrait dépasser le rendement des obligations d'entreprise. Dans certaines circonstances, ces placements peuvent être volatils et entraîner des risques à court terme.

La stratégie de placement veille à ce que l'échéance attendue des paiements de prestations soit couverte par une durée appropriée des catégories de placement individuelles des actifs des régimes. Cela peut mener à un échange d'actifs de court terme (par ex. actions) contre des actifs de long terme (par ex. obligations d'État ou d'entreprise).

Modification du rendement des instruments de dette

Une baisse des rendements des obligations d'entreprise ou du taux d'actualisation entraînerait directement une hausse de l'obligation au titre des prestations définies, mais celle-ci serait compensée en partie par une réévaluation des instruments de dette dans les actifs des régimes.

Utilisation des instruments dérivés

Les produits dérivés peuvent être utilisés pour réduire les risques des placements ou exploiter les placements avec plus d'efficacité. Ils doivent être négociés à une bourse reconnue, ou alors la contrepartie doit être une banque à laquelle une agence de notation reconnue a attribué une notation à court terme d'au moins A-1/P-1 ou équivalente. Tous les engagements résultant des transactions sur dérivés doivent être couverts pendant la durée jusqu'à la date de la réalisation. L'utilisation de produits dérivés ne doit avoir aucun effet de levier sur l'actif total.

Risque d'inflation

L'obligation de prévoyance des régimes à prestations définies du groupe Migros est exposée au risque d'inflation, par exemple en raison de l'évolution future des salaires ou des augmentations de rente futures. Une hausse du renchérissement pourrait entraîner une hausse de l'obligation de prestation. Les actifs des régimes, par contre, ne seraient presque pas influencés par le renchérissement. En raison du renchérissement durablement faible en Suisse, le risque de déficit lié au renchérissement n'a pas été couvert.

Risque sur monnaies étrangères

Le risque sur monnaies étrangères sans couverture est limité à 30% selon les prescriptions légales et est en grande partie couvert.

Prestations de prévoyance et espérance de vie garanties par la loi

Des risques actuariels peuvent résulter des prestations de prévoyance minimales garanties par la loi, comme par exemple du taux d'intérêt minimum prescrit pour le capital de prévoyance.

A l'atteinte de l'âge de la retraite, les assurés des caisses de pension du groupe Migros et leur partenaire survivant ont droit à vie à des prestations de rente. Pour l'estimation des coûts effectifs de ces prestations, les tables de mortalité habituellement publiées en Suisse sont utilisées. Elles tiennent entre autres compte des changements attendus de la mortalité ou de l'augmentation de l'espérance de vie.

Stratégie de gestion actif-passif

Les caisses de pension du groupe Migros s'assurent que chaque catégorie de placement soit investie au moyen d'une stratégie de gestion actif-passif (asset liability matching strategy). Cette stratégie a été développée de sorte que, pour les investissements à long terme, le rendement, la durée ou l'échéance concordent avec les sorties de trésorerie liées à la prestation de prévoyance. Cette gestion actif-passif est effectuée sur la base des valeurs des comptes établis conformément aux lois et aux règlements.

La LPP prévoit que les prestations de prévoyance obtenues légalement soient financées dans leur intégralité par les contributions annuelles fixées par la réglementation et par les produits des actifs des régimes. Lorsque, selon le droit de prévoyance, il y a des insuffisances de couverture dues à la faiblesse des produits de placements ou aux écarts actuariels, les organes de direction des régimes de prévoyance ont l'obligation légale de prendre des mesures pour éliminer les insuffisances de couverture sur une période de cinq à sept ans. En plus des adaptations du régime des prestations, de telles mesures peuvent aussi inclure des paiements de cotisations supplémentaires par le groupe Migros ou par les assurés. La situation financière actuelle des régimes de prévoyance du groupe Migros ne rend aucune de ces mesures d'assainissement nécessaire.

Le groupe Migros prévoit pour l'année prochaine des cotisations réglementaires à hauteur de 446.5 mio. CHF.

Pour le règlement des cotisations réglementaires futures, le groupe Migros dispose au 31 décembre 2013 de réserves de cotisations de l'employeur à hauteur de 458.7 mio. CHF (année précédente: 422.9 mio. CHF).

La durée moyenne attendue de l'obligation résultant des avantages du personnel est de 16.2 ans (année précédente: 15.8 ans).

40. Capital des coopératives

Parts sociales	Parts sociales 10.--	Parts sociales 20.--/30.--/40.--	Total Parts sociales
1^{er} janvier 2012	2'091'324	201	2'091'525
Variation des parts sociales	19'877	-20	19'857
31 décembre 2012	2'111'201	181	2'111'382
Variation des parts sociales	25'875	-15	25'860
31 décembre 2013	2'137'076	166	2'137'242

Capital des coopératives en milliers CHF

1^{er} janvier 2012	20'913	4	20'917
Variation du capital des coopératives	199	-	199
31 décembre 2012	21'112	4	21'116
Variation du capital des coopératives	259	-1	258
31 décembre 2013	21'371	3	21'374

Capital des coopératives – Dispositions statutaires

Parts sociales: Chaque coopérative émet des parts sociales libellées à son nom.
 Responsabilité: Seul l'actif de la coopérative est engagé pour garantir le passif de la coopérative, à l'exclusion de toute responsabilité personnelle des coopérateurs.

Autres notes

41. Échéances des actifs financiers et des dettes financières

Le bilan du groupe Migros est structuré en fonction de la liquidité. Le tableau ci-dessous donne une vue d'ensemble des échéances (à court/long terme) des actifs financiers et des dettes financières:

mio. CHF	31.12.2013			31.12.2012		
	court terme	long terme	Total	court terme	long terme	Total
Actifs financiers						
Liquidités	3'683.9	–	3'683.9	4'350.9	–	4'350.9
Créances envers les banques	1'610.0	122.0	1'732.0	932.0	226.1	1'158.1
Créances hypothécaires et autres créances clients	9'187.7	24'689.4	33'877.1	9'476.9	23'109.6	32'586.5
Créances de livraisons et prestations	636.3	–	636.3	605.1	–	605.1
Autres créances	170.9	2.4	173.3	174.3	–	174.3
Autres actifs financiers	938.2	693.3	1'631.5	1'149.7	889.3	2'039.0
Total actifs financiers	16'227.0	25'507.1	41'734.1	16'688.9	24'225.0	40'913.9
Dettes financières						
Dettes envers les banques	152.1	127.7	279.8	271.5	218.5	490.0
Dépôts clients et dettes envers les clients	29'484.8	–	29'484.8	27'772.1	3.8	27'775.9
Autres dettes financières	1'890.8	171.0	2'061.8	1'827.6	194.9	2'022.5
Dettes de livraisons et prestations	1'529.1	0.3	1'529.4	1'417.1	–	1'417.1
Autres dettes ¹	939.9	–	939.9	1'296.9	–	1'296.9
Titres de créances émis	647.2	5'043.2	5'690.4	897.6	5'632.8	6'530.4
Total dettes financières	34'643.9	5'342.2	39'986.1	33'482.8	6'050.0	39'532.8

¹ Hors comptes de régularisation passifs.

Dans l'activité Services financiers, les nouvelles hypothèques ou celles arrivant à échéance ont été financées à long terme et à taux fixe plutôt que variable en raison du bas niveau des taux d'intérêts, ce qui explique l'augmentation de la part à long terme des créances hypothécaires et autres créances clients. Les dépôts clients et des dettes envers les clients en augmentation dans les Services financiers ont en revanche été principalement placés à court terme.

42. Locations simples

Le groupe Migros en tant que locataire

À la date de clôture, les échéances des engagements donnés par le groupe Migros au titre de contrats de location simple non résiliables s'établissaient comme suit:

mio. CHF	31.12.2013	31.12.2012
Durée du bail		
Jusqu'à un an	705.6	620.3
Entre un et cinq ans	2'307.8	2'119.3
Plus de cinq ans	2'692.3	2'626.2
Total engagements donnés au titre des contrats de location simple	5'705.7	5'365.8
Paiements minimaux au titre de la location	717.1	659.4
Charges de loyers conditionnels	13.5	12.9
Produits de contrats de sous-location	-87.9	-84.3
Paiements nets au titres des contrats de location et de sous-location comptabilisés par résultat	642.7	588.0
Paiements futurs attendus des contrats de sous-location	233.6	278.7

Les paiements au titre des contrats de location simple concernent essentiellement des locations immobilières. Les paiements au titre de contrats de sous-location correspondent à des revenus locatifs que le groupe Migros tire de la sous-location de locations simples.

Le groupe Migros en tant que bailleur

À la date de clôture, les paiements minimaux attendus par le groupe Migros de la part des locataires au titre de contrats de location simple non résiliables s'établissaient comme suit:

mio. CHF	31.12.2013	31.12.2012
Durée du bail		
Jusqu'à un an	248.9	234.0
Entre un et cinq ans	689.5	611.6
Plus de cinq ans	285.4	267.6
Total engagements reçus au titre des contrats de location simple	1'223.8	1'113.2
Produits de loyers conditionnels	7.6	7.8

Les engagements reçus au titre de contrats de location simple correspondent aux paiements que le groupe Migros s'attend à recevoir de la part de tiers en tant que produits de location de ses biens immobiliers propres. Figure au poste produits de loyers conditionnels la partie variable indexée des produits locatifs réalisés au cours de l'exercice.

43. Passifs éventuels et actifs éventuels

Le groupe Migros et ses filiales sont engagés en permanence dans un certain nombre de litiges juridiques, soit comme défendeurs soit comme plaignants. En principe, ces litiges proviennent du cours normal de leurs activités. On ne prévoit pas dans ce contexte des engagements significatifs qui ne puissent pas être couverts par les réserves prévues à cet effet (voir note annexe 37). Depuis la date de clôture, outre les provisions inscrites au bilan (voir note annexe 37), le Conseil d'administration n'a eu connaissance d'aucun nouvel événement pouvant avoir une incidence significative sur les comptes annuels 2013.

La majeure partie des passifs éventuels provient de l'activité bancaire opérationnelle de la Banque Migros.

Passifs éventuels

mio. CHF	31.12.2013	31.12.2012
Passifs éventuels de l'activité de services financiers		
Garanties en sûreté de crédit et équivalents	3.0	3.6
Garanties de cautionnements et équivalents	135.4	159.8
Engagements de crédit irrévocables non utilisés	580.6	491.2
Engagements de versements et d'apports supplémentaires de capitaux	51.6	51.6
Total passifs éventuels de l'activité de services financiers	770.6	706.2
Autres passifs éventuels		
Garanties	78.7	81.0
Cautionnements	1.0	41.4
Autres	26.6	23.5
Total autres passifs éventuels	106.3	145.9

Les passifs éventuels des Services financiers se maintiennent dans le contexte des opérations de clients ordinaires et sont légèrement supérieures à ceux de l'exercice précédent. Les autres passifs éventuels comprennent en grande partie les garanties fournies par le groupe Hotelplan dans les activités Voyages et sont en dessous du niveau de l'année précédente en raison de la suppression d'une garantie liée aux acquisitions.

Actifs éventuels

mio. CHF	31.12.2013	31.12.2012
Total actifs éventuels	-	-

Aux 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012, il n'y avait pas d'actifs éventuels.

44. Actifs de fiducie

Les placements fiduciaires sont des actifs financiers que la Banque Migros place auprès de banques tierces à la demande de ses clients. La Banque Migros n'est pas responsable en cas de défaillance de la banque tierce et les placements financiers ne peuvent être saisis par les créanciers.

mio. CHF	31.12.2013	31.12.2012
Placements fiduciaires auprès de banques tierces pour le compte de clients	9.5	14.3

45. Informations relatives aux parties liées

31.12.2013

mio. CHF	Sociétés associées	Coentreprises	Personnes clés ¹	Caisses de pension	Autres parties liées ²	Total
Bilan						
Liquidités	-	-	-	-	24.6	24.6
Créances hypothécaires et autres créances clients	-	-	9.1	-	-	9.1
Créances de livraisons et prestations	0.8	-	-	0.2	-	1.0
Autres créances	-	-	-	0.0	7.7	7.7
Autres actifs financiers	9.7	3.6	-	1.8	9.0	24.1
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	1.8	-	1.8
Dépôts clients et dettes envers les clients	-	-	-	-4.3	-1.1	-5.4
Autres dettes financières	0.0	-	-	-98.4	-	-98.4
Dettes de livraisons et prestations	-0.6	-	-	0.0	-0.3	-0.9
Autres dettes	-	-	-	-380.1	-13.0	-393.1
Provisions	-1.5	-	-	-	-	-1.5
Compte de résultat						
Produits nets de livraisons et prestations	14.2	-	-	1.5	1.5	17.2
Autres produits d'exploitation	0.0	-	-	0.1	7.6	7.7
Produits d'intérêts et de commissions	-	-	0.1	-	-	0.1
Charges d'intérêts et de commissions	-	-	-	0.0	0.0	0.0
Charges de matières et de services	-1.1	-3.9	-	-0.2	0.0	-5.2
Autres charges d'exploitation	-0.3	-	-	-24.4	-14.7	-39.4
Pertes de valeurs comptabilisées	-	-	-	-	-	-
Produits financiers	0.7	0.1	-	-98.7	0.1	-97.8
Charges financières	-	-	-	-0.8	-0.1	-0.9
Transactions hors bilan						
Garanties données	-	-	-	-	-	-
Engagements de crédit irrévocables	-	-	-	-	-	-
Futurs engagements pris pour l'achat de						
↳ stocks	-	-	-	-	-	-
↳ autres actifs financiers	-	-	-	-	-	-
↳ actifs non courants ³	-	-	-	-	-	-
Futurs engagements pris pour la livraison de						
↳ stocks	-	-	-	-	-	-
Engagements donnés au titre des contrats de location simple	-	-	-	-413.5	-6.5	-420.0
Engagements reçus au titre des contrats de location simple	-	-	-	1.5	-	1.5

¹ Font partie des personnes clés les membres de l'Administration de la Fédération des coopératives Migros, les Directeurs des coopératives et la Direction générale de la Fédération des coopératives Migros. Les prestations entre le groupe Migros et les personnes clés ont été effectuées aux conditions du marché pour les administrateurs externes, et aux conditions normales applicables aux collaborateurs pour les personnes clés employées comme collaborateurs.

² Font notamment partie des autres parties liées les fondations comme Eurocentres et les fondations «Im Grünen».

³ Actifs non courants comprennent immeubles de placements, immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles,

Comparées à l'exercice précédent, les couvertures de risques de change réalisées pour les caisses de pension par le service de la trésorerie de la Fédération des coopératives Migros ont augmenté du fait de la hausse du volume des contrats conclus. Ces opérations de couverture sont mentionnées sous actifs financiers ou sous autres dettes financières et, comme à l'exercice précédent, présentaient surtout des justes valeurs négatives à la date de clôture des comptes. Une perte correspondante figure en tant que partie du revenu financier. Pour cette perte, un bénéfice correspondant figure sous revenu financier; il est issu des affaires achevées, conclues avec des parties tierces non liées, et ne devant donc pas être mentionnées ici.

Les autres dettes envers les caisses de pension se composent comme l'année précédente des positions de liquidités excédentaires des caisses de pension, que ces dernières ont mises à court terme à la disposition de la Fédération des coopératives Migros.

En plus des transactions présentées ci-dessus, la coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg a obtenu en 2013 de la Caisse de pension Migros 45% des parts d'Avry Centre SA, qui est déjà intégralement consolidée, à un prix d'achat de 73.5 mio. CHF. L'entrée de cette participation entraîne une décomptabilisation des intérêts non contrôlants dans les comptes du groupe Migros.

31.12.2012

mio. CHF	Sociétés associées	Coentreprises	Personnes clés ¹	Caisses de pension	Autres parties liées ²	Total
Bilan						
Liquidités	8.0	-	-	-	19.0	27.0
Créances hypothécaires et autres créances clients	-	-	10.5	-	-	10.5
Créances de livraisons et prestations	1.6	-	-	0.1	-	1.7
Autres créances	0.0	-	-	0.4	6.2	6.6
Autres actifs financiers	0.3	4.5	-	9.0	-	13.8
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	1.8	-	1.8
Dépôts clients et dettes envers les clients	-	-	-	-41.2	-	-41.2
Autres dettes financières	-0.4	-	-	-81.0	-7.3	-88.7
Dettes de livraisons et prestations	-1.5	-	-	0.0	-0.3	-1.8
Autres dettes	0.0	-	-	-766.3	-9.8	-776.1
Provisions	-1.5	-	-	-	-	-1.5
Compte de résultat						
Produits nets de livraisons et prestations	21.6	-	-	1.8	2.3	25.7
Autres produits d'exploitation	0.0	-	-	0.1	8.2	8.3
Produits d'intérêts et de commissions	-	-	0.1	-	-	0.1
Charges d'intérêts et de commissions	-	-	-	-0.1	-	-0.1
Charges de matières et de services	-0.1	-5.0	-	-0.1	-0.2	-5.4
Autres charges d'exploitation	-8.9	-	-	-25.7	-13.4	-48.0
Pertes de valeurs comptabilisées	-	-	-	-	-	-
Produits financiers	0.7	0.1	-	-26.3	0.3	-25.2
Charges financières	-	-	-	-0.9	0.0	-0.9
Transactions hors bilan						
Garanties données	-	-	-	-	-	-
Engagements de crédit irrévocables	-3.9	-	-	-	-	-3.9
Futurs engagements pris pour l'achat de						
↳ stocks	-	-	-	-	-	-
↳ autres actifs financiers	-	-	-	-	-	-
↳ actifs non courants ³	-	-	-	-	-	-
Futurs engagements pris pour la livraison de						
↳ stocks	-	-	-	-	-	-
Engagements donnés au titre des contrats de location simple	-	-	-	-396.7	-7.3	-404.0
Engagements reçus au titre des contrats de location simple	-	-	-	-	-	-

¹ Font partie des personnes clés les membres de l'Administration de la Fédération des coopératives Migros, les Directeurs des coopératives et la Direction générale de la Fédération des coopératives Migros. Les prestations entre le groupe Migros et les personnes clés ont été effectuées aux conditions du marché pour les administrateurs externes, et aux conditions normales applicables aux collaborateurs pour les personnes clés employées comme collaborateurs.

² Font notamment partie des autres parties liées les fondations comme Eurocentres et les fondations «Im Grünen».

³ Actifs non courants comprennent immeubles de placements, immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles.

En plus des transactions mentionnées plus haut, la Coopérative Migros Suisse orientale a acquis en 2012 trois immeubles auprès de la caisse de pension Migros, aux justes prix du marché et pour une valeur totale de 53.6 mio. CHF.

Charges de personnel comptabilisées au titre des personnes clés

mio. CHF	2013	2012
Salaires et traitements	12.2	12.3
Charges de prévoyance	1.8	1.8
Autres prestations à long terme	0.0	0.1
Indemnités de fin de contrat de travail	–	–
Total charges de personnel des personnes clés	14.0	14.2

46. Acquisitions et cessions de filiales et de domaines d'activité

Acquisition de filiales et de domaines d'activité en 2013

Juste valeur¹

mio. CHF	Note	Secteur Commerce de détail par le canal des coopératives	Secteur Industrie & commerce de gros	Secteur Voyages	Total
Liquidités		39.1	0.7	3.0	42.8
Créances		67.2	1.5	14.2	82.9
Stocks		90.6	2.8	1.2	94.6
Autres actifs financiers		0.5	0.0	0.0	0.5
Immobilisations corporelles et immeubles de placement		119.5	0.6	0.3	120.4
Immobilisations incorporelles (hors Goodwill)		39.6	2.7	19.9	62.2
Autres actifs		1.6	0.0	0.2	1.8
Dettes financières		- 44.2	- 1.3	0.0	- 45.5
Dettes de livraisons et prestations		- 128.8	- 1.2	- 2.2	- 132.2
Provisions		- 11.6	–	- 1.1	- 12.7
Passifs d'impôt différé sur le résultat		- 13.6	- 0.7	- 6.2	- 20.5
Autres dettes		- 16.9	- 0.2	- 9.9	- 27.0
Entrée actifs nets		143.0	4.9	19.4	167.3
Intérêts non contrôlants					–
Goodwill	30				50.8
Prix d'achat					218.1
Dont au titre de mise de fonds					–
Dont parts portées avant la date d'acquisition					- 17.8
Liquidités acquises ²					- 42.8
Futures obligations					–
Sortie de fonds nette					157.5

¹ Juste valeur selon la méthode d'acquisition. Des analyses de juste valeur ont été effectuées pour toutes les rubriques du bilan ; il a été procédé à des réévaluations lorsqu'elles étaient significatives.

² En cas d'apport de capitaux, seules les liquidités antérieures à l'apport de capitaux sont considérées par le Groupe comme acquises.

En 2013, l'activité commerciale du groupe tegut... a été acquise dans le secteur Commerce de détail par le canal des coopératives et Bergsenn AG a été acquise dans le secteur Industrie & commerce de gros. Dans le secteur Voyages, les 74.0% des parts d'Inter Chalet Ferienhaus GmbH, qui restaient encore à côté d'une participation déjà existante de 26.0%, ont été acquis au 1^{er} novembre 2013 dans le cadre d'une acquisition successive. Il en résulte une incidence de 3.0 mio. CHF sur le résultat comptabilisée dans les autres produits d'exploitation. Toutes les acquisitions d'entreprises effectuées en 2013 sont mentionnées dans la vue d'ensemble.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, date d'intégration dans le périmètre de consolidation du groupe Migros, le groupe tegut... a réalisé un chiffre d'affaires de 1'201.1 mio. CHF et une perte de 18.6 mio. CHF. Les autres sociétés et les domaines d'activité acquis en 2013 ont réalisé depuis la date d'acquisition un chiffre d'affaires de 17.4 mio. CHF et un bénéfice combiné de 0.1 mio. CHF. Si ces acquisitions avaient été effectuées au début de l'exercice, le groupe Migros aurait réalisé pour ces acquisitions un chiffre d'affaires de 178.4 mio. CHF et une perte combinée de 0.4 mio. CHF.

Acquisition de filiales et de domaines d'activité en 2012

Juste valeur ¹	Note	Secteur Commerce	Secteur	Secteur	Secteur Voyages	Total
		de détail par le canal des coopératives	Industrie & commerce de gros	Commerce de marchandises		
mio. CHF						
Liquidités		0.0	6.6	1.1	0.0	7.7
Créances		0.2	0.9	-	-	1.1
Stocks		0.2	37.1	0.4	-	37.7
Autres actifs financiers		-	0.0	-	-	0.0
Immobilisations corporelles et immeubles de placement		0.6	168.1	0.7	-	169.4
Immobilisations incorporelles (hors Goodwill)		3.1	1.4	2.5	0.6	7.6
Autres actifs		0.0	3.2	0.1	-	3.3
Dettes financières		0.0	-57.6	-	-	-57.6
Dettes de livraisons et prestations		-0.1	-16.0	-0.6	-	-16.7
Provisions		-	-	-	-	-
Passifs d'impôt différé sur le résultat		-0.1	-17.4	-0.5	-0.2	-18.2
Autres dettes		-1.2	-11.8	-0.2	-	-13.2
Entrée actifs nets		2.7	114.5	3.5	0.4	121.1
Intérêts non contrôlants						-
Goodwill	30					-
Prix d'achat						121.1
Dont au titre de mise de fonds						-
Dont parts portées avant la date d'acquisition						-34.7
Liquidités acquises ²						-7.7
Futures obligations						-22.0
Sortie de fonds nette						56.7

¹ Juste valeur selon la méthode d'acquisition. Des analyses de juste valeur ont été effectuées pour toutes les rubriques du bilan ; il a été procédé à des réévaluations lorsqu'elles étaient significatives.

² En cas d'apport de capitaux, seules les liquidités antérieures à l'apport de capitaux sont considérées par le Groupe comme acquises.

En 2012, plusieurs centres de fitness ont été acquis dans le secteur Commerce de détail par le canal des coopératives. Dans le secteur Industrie & commerce de gros, l'entreprise Cash + Carry Angehrn AG a fait son entrée dans le portefeuille. Enfin, il y a eu l'acquisition de Tramondi Büro AG dans le secteur Commerce de marchandises et de deux petites entreprises de voyages dans le secteur Voyages. Toutes les acquisitions d'entreprises effectuées en 2012 sont mentionnées dans la vue d'ensemble.

Cash + Carry Angehrn AG (CCA) a été intégrée dans le périmètre de consolidation le 1^{er} juillet 2012. Dans le cadre d'une acquisition successive de 30.0% étendue à 80.0%, les 30.0% de parts détenues jusque-là ont été évaluées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Il en résulte une incidence de 0.1 mio. CHF sur le résultat comptabilisée dans les autres produits d'exploitation. Pour les parts restantes, la Fédération des coopératives Migros et l'actionnaire minoritaire ont convenu des options d'achat-vente à prix fixe pouvant être exercées à partir du 1^{er} janvier 2015. La Fédération des coopératives Migros a inscrit ces options au bilan en tant qu'engagement d'achat. CCA a réalisé à partir de juillet 2012 un chiffre d'affaires de 155.7 mio. CHF et une perte de 2.7 mio. CHF. Si l'acquisition avait eu lieu en début d'année, le chiffre d'affaires aurait été de 308.8 mio. CHF et la perte de 2.6 mio. CHF.

Les autres sociétés et les domaines d'activité acquis en 2012 ont réalisé depuis la date d'acquisition un chiffre d'affaires de 4.7 mio. CHF et une perte combinée de 0.7 mio. CHF. Si ces acquisitions avaient été effectuées au début de l'exercice, le groupe Migros aurait réalisé pour ces acquisitions un chiffre d'affaires de 9.6 mio. CHF et une perte combinée de 0.6 mio. CHF.

Cessions de filiales et de domaines d'activité 2013

Lors de l'exercice 2013, le groupe Migros n'a vendu aucune filiale ni aucun domaine d'activité.

Cessions de filiales et de domaines d'activité 2012

mio. CHF	Secteur divers Valeur comptable
Liquidités	1.7
Créances	0.3
Stocks	0.0
Autres actifs financiers	0.3
Immobilisations corporelles	0.3
Immobilisations incorporelles	0.2
Autres actifs	1.8
Dettes financières	- 18.6
Dettes de livraisons et prestations	- 0.6
Provisions	- 0.2
Passifs d'impôt différé sur le résultat	- 1.5
Autres dettes	- 4.3
Écarts de conversion	-
Sortie actifs nets	- 20.6
Bénéfice tiré de la cession de filiales et de domaines d'activité	3.8
Prix de vente	- 16.8
Dont abandon de créance vendeur	15.2
Dont abandon de créance acheteur	- 0.2
Liquidités cédées	- 1.7
Règlements différés de prix de vente	-
Entrée de fonds nette	- 3.5

En 2012, le groupe Medbase a cédé le portail de santé en ligne Quevita AG. De plus, le groupe Hoteplan a vendu son activité en Russie en cédant Travel Holding Company AG (Ascent Group).

47. Cours de conversion des monnaies étrangères

Les cours suivants ont été utilisés pour la conversion en francs suisses (monnaie de présentation) des états financiers des filiales étrangères:

	Cours de clôture au		Cours moyens en	
	31.12.2013	31.12.2012	2013	2012
1 EUR	1.22	1.21	1.23	1.20
1 GBP	1.46	1.49	1.45	1.49
1 USD	0.89	0.92	0.92	0.93

48. Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Après la date de clôture du bilan et jusqu'à l'autorisation de publication des comptes par l'administration de la Fédération des coopératives Migros, diverses participations ont été acquises ou leur acquisition a été annoncée. En particulier, Magazine zum Globus AG a repris 100% des parts de la maison de mode Schild qui compte 31 maisons de mode, 3 outlets et 23 boutiques de marque, ainsi que 730 collaborateurs. En tant que maison de mode leader dans le milieu de gamme, Schild complète la stratégie premium de Globus de manière idéale avec ses assortiments, ses marques et ses sites. De nombreuses synergies sont attendues en ce qui concerne le marché, les processus et les coûts. Sous le faite des Magazine zum Globus, Schild continuera à être gérée comme une maison de mode suisse autonome. Les anciens actionnaires majoritaires de Schild sont désormais représentés dans la direction générale et le conseil d'administration de Globus et s'engagent à long terme au sein de Magazine zum Globus AG avec une participation minoritaire. Vu que les informations de clôture et d'évaluation n'étaient pas entièrement disponibles lors de la validation des comptes du groupe Migros, la première inscription au bilan de cette acquisition n'a pas encore été achevée.

49. Périmètre de consolidation

Secteur / Entreprise	Siège	Saisie ¹	Suisse/ Étranger	Devise	Capital social en 1000	Participation en % ²
Commerce de détail par le canal des coopératives						
Société coopérative Migros Aar	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	4'954.4	M
cha chà AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
FlowerPower Fitness und Wellness AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
LFS AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	200.0	100.0
Neue Brünnen AG	Berne	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Shopping-Center Brünnen AG	Berne	IG	Suisse	CHF	918.0	100.0
Shoppyländ, Shoppyländ AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Time-Out AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
VOI AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Société coopérative Migros Bâle	Bâle	IG	Suisse	CHF	1'682.8	M
Migros Deutschland GmbH	DE-Lörrach	IG	Étranger	EUR	10'000.0	100.0
Semiba AG	Münchenstein	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Société coopérative Migros Genève	Carouge	IG	Suisse	CHF	1'272.1	M
Centre Balaxert SA	Vernier	IG	Suisse	CHF	500.0	100.0
GRANDS PRES DEVELOPPEMENT (GPD) SA ³	Collonge-Bellerive	CE	Suisse	CHF	100.0	50.0
Migros France SAS	FR-Gaillard	IG	Étranger	EUR	3'500.0	100.0
M-Loisirs	FR-Neydens	IG	Étranger	EUR	750.0	100.0
S.A. Migros en France (SAMEF)	Carouge	IG	Suisse	CHF	8'985.0	100.0
SCI des Voirons	FR-Cranves-Sales	IG	Étranger	EUR	990.9	100.0
SCI M-Etrembières	FR-Gaillard	IG	Étranger	EUR	1.0	100.0
SCI M-Thoiry	FR-Gaillard	IG	Étranger	EUR	1.0	100.0
SCI Neydloisirs	FR-Neydens	IG	Étranger	EUR	1.0	100.0
Société immobilière du Marché de gros de l'alimentation (SIMGA)	Carouge	CE	Suisse	CHF	2'625.0	42.4
S.R.M. (Société des restaurants Migros S.à.r.l.)	FR-Etrembières	IG	Étranger	EUR	600.0	100.0
Société coopérative Migros Lucerne	Dierikon	IG	Suisse	CHF	1'820.4	M
ONE Training Center AG	Sursee	IG	Suisse	CHF	420.0	100.0
Parkwirtin «Einfache Gesellschaft»	Lucerne	IG	Suisse	CHF	585.1	84.6
Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg	La Tène	IG	Suisse	CHF	1'211.4	M
Au Léopold SA	La Tène	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Marin Centre SA	La Tène	IG	Suisse	CHF	17'300.0	100.0
Strega SA	La Tène	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Société coopérative Migros Suisse orientale	Gossau SG	IG	Suisse	CHF	4'046.7	M
Medbase AG	Winterthur	IG	Suisse	CHF	2'100.1	68.3
medbase Olten GmbH	Olten	IG	Suisse	CHF	20.0	47.8
Migros Vita AG	Gossau SG	IG	Suisse	CHF	2'400.0	100.0
Parking Wattwil AG	Wattwil	IG	Suisse	CHF	3'550.0	65.5
Randenburg-Immobilien AG	Schaffhouse	IG	Suisse	CHF	400.0	74.4
Swiss Prevention AG in Liquidation	Winterthur	IG	Suisse	CHF	100.0	68.3
Società Cooperativa fra produttori e consumatori Migros-Ticino	Sant'Antonino	IG	Suisse	CHF	897.3	M
Société coopérative Migros Valais	Martigny	IG	Suisse	CHF	778.9	M
Société coopérative Migros Vaud	Ecublens	IG	Suisse	CHF	1'530.8	M
Kornhof Sàrl	Ecublens	IG	Suisse	CHF	2'000.0	100.0
Parking des Remparts SA	La Tour-de-Peilz	CE	Suisse	CHF	3'600.0	33.3
Parking Pré de la Tour S.A. Pully	Pully	CE	Suisse	CHF	5'325.0	24.6

Secteur / Entreprise	Siège	Saisie ¹	Suisse/ Étranger	Devise	Capital social en 1000	Participation en % ²
Société coopérative Migros Zurich	Zurich	IG	Suisse	CHF	3'179.2	M
ACTIV FITNESS AG	Stäfa	IG	Suisse	CHF	650.0	100.0
GMZ Deutschland Holding GmbH	DE-Munich	IG	Étranger	EUR	20'000.0	100.0
KAIMUG GmbH	DE-Munich	CE	Étranger	EUR	32.2	35.0
Migros Freizeit Deutschland GmbH	DE-Munich	IG	Étranger	EUR	1'000.0	100.0
tegut... gute Lebensmittel GmbH & Co. KG	DE-Fulda	IG	Étranger	EUR	1'000.0	100.0
tegut... Holding GmbH	DE-Munich	IG	Étranger	EUR	20'000.0	100.0
tegut... Immobilien GmbH	DE-Fulda	IG	Étranger	EUR	1'636.2	100.0
tegut... Verwaltungs GmbH	DE-Munich	IG	Étranger	EUR	100.0	100.0
Fédération des coopératives Migros Détenue par les sociétés coopératives régionales Migros	Zurich	IG	Suisse	CHF	15'000.0	100.0
Cremesso AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Migros Beteiligungen AG	Rüschlikon	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Migros (Hong Kong) Ltd.	HK-Kowloon	IG	Étranger	HKD	100.0	100.0
Migros Liegenschaften GmbH	DE-Lörrach	IG	Étranger	EUR	5'120.0	100.0
Migros-Verteilbetrieb Neuendorf AG	Neuendorf	IG	Suisse	CHF	4'500.0	100.0
Migros Verteilzentrum Suhr AG	Suhr	IG	Suisse	CHF	35'000.0	100.0
Ryffel Running AG	Berne	IG	Suisse	CHF	60.0	60.0
Ryffel Running Versand AG in Liquidation	Uster	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Sportxx AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
SSP-Informatik AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
TKL Tiefkühlager AG	Neuendorf	IG	Suisse	CHF	2'500.0	100.0
Commerce de marchandises						
Denner AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	15'000.0	100.0
DEPOT CH AG	Winterthur	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
DEPOT Handels GmbH	AT-Vienne	IG	Étranger	EUR	35.0	90.0
Dolphin France SAS (Probikeshop)	FR-Saint Etienne	IG	Étranger	EUR	226.0	51.0
E-PROLOG S.A.S.	FR-Saint Etienne	IG	Étranger	EUR	100.0	51.0
EG Dritte Kraft AG	Zug	IG	Suisse	CHF	600.0	100.0
Einkaufsgesellschaft Hongkong	CN-Hongkong	IG	Étranger	HKD	25.0	90.0
Ex Libris AG	Dietikon	IG	Suisse	CHF	3'000.0	100.0
Galaxus AG	Wohlen AG	CE	Suisse	CHF	360.0	30.0
Gries Deco Company GmbH	DE-Niedernberg	IG	Étranger	EUR	51.0	90.0
Gries Deco Holding GmbH	DE-Niedernberg	IG	Étranger	EUR	63.0	90.0
Interio AG	Dietikon	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Le Shop S.A.	Ecublens	IG	Suisse	CHF	4'500.0	96.2
Magazine zum Globus AG	Spreitenbach	IG	Suisse	CHF	33'000.0	100.0
Migrol AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	52'000.0	100.0
migrolino AG	Suhr	IG	Suisse	CHF	6'000.0	100.0
m-way ag	Opfikon	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
cevastore GmbH	Suhr	IG	Suisse	CHF	50.0	100.0
Office World AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
lba AG	Bolligen	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Tramondi Büro AG	Hägendorf	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
OWiba AG	Bolligen	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Sharoo AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	800.0	62.5
Widmer AG Brenn- und Treibstoffe	Oftringen	IG	Suisse	CHF	200.0	100.0

Secteur / Entreprise	Siège	Saisie ¹	Suisse/ Étranger	Devise	Capital social en 1000	Participation en % ²
Industrie & commerce de gros						
Aproz Sources Minérales SA	Nendaz	IG	Suisse	CHF	850.0	97.5
Atlante S.r.l.	IT-Casalecchio di Reno	CE	Étranger	EUR	400.0	20.0
Bischofszell Nahrungsmittel AG	Bischofszell	IG	Suisse	CHF	6'000.0	100.0
gastina GmbH	AT-Frastanz	IG	Étranger	EUR	2'236.3	100.0
Chocolat Frey AG	Buchs AG	IG	Suisse	CHF	4'000.0	100.0
Delica AG	Birsfelden	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Estavayer Lait SA	Estavayer-le-Lac	IG	Suisse	CHF	3'500.0	100.0
Schwyzzer Milchhuus AG	Ingenbohl	CE	Suisse	CHF	4'500.0	34.0
Jowa AG incluant unités de production	Volketswil	IG	Suisse	CHF	10'000.0	100.0
delice & friends GmbH	DE-Bensheim	IG	Étranger	EUR	100.0	100.0
Jowa France S.A.R.L.	FR-Etrembières	IG	Étranger	EUR	750.0	100.0
Mibelle AG	Buchs AG	IG	Suisse	CHF	2'000.0	100.0
Mibelle Ltd.	UK-Bradford	IG	Étranger	GBP	1'000.1	95.0
Micarna SA incluant Micarna AG, antenne de Bazenheid	Courtepin	IG	Suisse	CHF	10'000.0	100.0
Centravo Holding AG	Zurich	CE	Suisse	CHF	2'400.0	24.8
Favorit Geflügel AG	Lyss	IG	Suisse	CHF	500.0	100.0
Mérat & Cie. AG	Berne	IG	Suisse	CHF	50.0	100.0
Schlachtbetrieb St. Gallen AG	Gossau SG	CE	Suisse	CHF	9'000.0	42.2
TMF Extraktionswerk AG	Kirchberg SG	CE	Suisse	CHF	1'200.0	15.0
Midor AG	Meilen	IG	Suisse	CHF	2'000.0	100.0
Mifa AG Frenkendorf	Frenkendorf	IG	Suisse	CHF	2'000.0	100.0
Mifroma SA	Ursy	IG	Suisse	CHF	3'000.0	100.0
Bergsenn AG	Ennetbürgen	IG	Suisse	CHF	500.0	100.0
Dörig Käsehandel AG	Urnäsch	IG	Suisse	CHF	200.0	85.0
Mifroma France SA	FR-Chalamont	IG	Étranger	EUR	1'105.0	100.0
M Industry USA Inc.	US-Delaware	IG	Étranger	USD	700.0	100.0
M Industry Canada Inc.	CA-Saint John NB	IG	Étranger	CAD	300.0	100.0
Riseria Taverne SA	Torricella-Taverne	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Saviva AG	Regensdorf	IG	Suisse	CHF	8'000.0	80.0
Swiss Industries GmbH	Birsfelden	IG	Suisse	CHF	20.0	100.0
Swiss Industries GmbH	DE-Weil am Rhein	IG	Étranger	EUR	125.0	100.0
Services financiers						
Banque Migros SA	Zurich	IG	Suisse	CHF	700'000.0	100.0
Swisslease AG	Wallisellen	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Voyages						
Hotelplan Holding AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	10'000.0	100.0
incluant les filiales:						
Bladon Group PLC	GB-Godalming	IG	Étranger	GBP	1'960.0	100.0
bta first travel ag	Steinhausen	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Chalet Service AG	Lauterbrunnen	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
dialogs 24/7 s.r.o.	CZ-Prague	IG	Étranger	CZK	200.0	100.0
Enigma Holidays Ltd.	GB-Godalming	IG	Étranger	GBP	3'200.0	100.0
Enigma Travel Group Ltd.	GB-Godalming	IG	Étranger	GBP	147.0	100.0
Espirit Holidays Ltd.	GB-Godalming	IG	Étranger	GBP	50.0	100.0
Espirit Vacations Ltd.	GB-Godalming	IG	Étranger	GBP	2.0	100.0
Filoxenia Ltd.	GB-York	IG	Étranger	GBP	30.0	100.0
Gattinoni Travel Network s.r.l.	IT-Lecco	CE	Étranger	EUR	1'000.0	34.0

Secteur / Entreprise	Siège	Saisie ¹	Suisse/ Étranger	Devise	Capital social en 1000	Participation en % ²
Horizonte Club España sl	ES-Barcelone	IG	Étranger	EUR	274.0	100.0
Horizontes Club Holidays Ltd.	GR-Athènes	IG	Étranger	EUR	17.6	100.0
Hotelplan CC Services GmbH	DE-Berlin	IG	Étranger	EUR	307.6	100.0
Hotelplan (Transport) Ltd.	GB-Godalming	IG	Étranger	GBP	2.0	100.0
Hotelplan (UK Group) Ltd.	GB-Godalming	IG	Étranger	GBP	1'025.0	100.0
Hotelplan Inghams Sàrl	FR-Chamonix	IG	Étranger	EUR	7.6	100.0
Hotelplan Intern. Reiseorganisation GmbH	AT-Innsbruck	IG	Étranger	EUR	36.3	100.0
Hotelplan Italia S.p.A.	IT-Milan	IG	Étranger	EUR	5'100.0	100.0
Hotelplan Ltd.	GB-Godalming	IG	Étranger	GBP	1'000.0	100.0
Hotelplan Management AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	500.0	100.0
Hotelplan Travel s.r.l.	IT-Torino	IG	Étranger	EUR	10.0	100.0
IHOM Sp z oo	PL-Varsovie	IG	Étranger	PLN	1'000.5	96.8
Inghams Canada Ltd.	CA-Banff	IG	Étranger	CAD	0.1	100.0
Inghams Schweiz AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Inntravel Ltd.	GB-York	IG	Étranger	GBP	224.6	100.0
Inter Chalet Ferienhaus GmbH	DE-Freiburg i.B.	IG	Étranger	EUR	25.6	100.0
Inter Chalet j.d.o.o.	HR-Rijeka	IG	Étranger	HRK	0.0	100.0
Interhome AB	SE-Stockholm	IG	Étranger	SEK	100.0	100.0
Interhome AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	4'500.0	100.0
Interhome BV	NL-Rijswijk	IG	Étranger	EUR	70.0	100.0
Interhome GesmbH	AT-Innsbruck	IG	Étranger	EUR	80.0	100.0
Interhome GmbH	DE-Düren	IG	Étranger	EUR	31.0	100.0
Interhome Ltd.	GB-Londres	IG	Étranger	GBP	50.0	100.0
Interhome OOO	RU-Moscou	IG	Étranger	RUB	10.0	80.0
Interhome Oy	FI-Helsinki	NC	Étranger	EUR	16.8	20.0
Interhome SA	BE-Bruxelles	IG	Étranger	EUR	126.0	100.0
Interhome Sàrl	FR-Paris	IG	Étranger	EUR	130.8	100.0
Interhome Sp z oo	PL-Varsovie	IG	Étranger	PLN	200.5	100.0
Interhome S.r.l.	IT-Milan	IG	Étranger	EUR	30.0	100.0
Interhome S.r.l.	ES-Barcelone	IG	Étranger	EUR	70.0	100.0
Interhome s.r.o.	CZ-Prague	IG	Étranger	CZK	4'000.0	100.0
Itinerary Ltd.	GB-York	IG	Étranger	GBP	40.0	100.0
Klickfortravel Sweden AB	SE-Uppsala	IG	Étranger	SEK	50.0	100.0
Mount Lavinia Hotels & Resorts Ltd. ³	MV-Male	CE	Étranger	MVR	87'380.0	50.0
MTCH AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	2'400.0	100.0
Norddeich Ferienwohnungen Maus GmbH	DE-Norden-Norddeich	IG	Étranger	EUR	25.0	100.0
Total Aviation Ltd.	GB-Godalming	IG	Étranger	GBP	2.0	100.0
Total Holidays Ltd.	GB-Godalming	IG	Étranger	GBP	50.0	100.0
travelwindow AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
travelwindow AS	NO-Oslo	IG	Étranger	NOK	100.0	100.0
travelwindow GmbH	AT-Vienne	IG	Étranger	EUR	17.5	100.0
Westbury Travel Ltd.	GB-Godalming	IG	Étranger	GBP	30.0	100.0
Autres						
Ferrovia Monte Generoso SA	Mendrisio	NC	Suisse	CHF	3'500.0	100.0
Liegenschaften-Betrieb AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	18'000.0	100.0
AVRY CENTRE SA	Avry	IG	Suisse	CHF	2'000.0	100.0
Betriebsgesellschaft Zentrum Glatt AG	Wallisellen	IG	Suisse	CHF	200.0	100.0
Löwenbräu-Kunst AG	Zurich	CE	Suisse	CHF	27'000.0	33.3

¹ Saisie: IG = consolidée par intégration globale / CE = consolidée par mise en équivalence (equity method) / NC = non consolidée² Participation: M = Société mère³ Coentreprises

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision
à l'administration de la
Fédération des coopératives Migros
Zurich

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints du groupe Migros, comprenant le compte de résultat, le compte de résultat global, le bilan, le tableau de variation des capitaux propres, le tableau de financement et l'annexe (pages 31 à 143) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité de l'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et aux dispositions légales, incombe à l'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, l'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses, ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. En outre, l'audit comprend une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées, ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément, conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR), et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions de l'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Rodolfo Gerber
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Aysegül Eyiz Zala
Expert-réviseur

Zurich, le 13 mars 2014

Termes spécifiques utilisés dans les comptes du groupe

Agios/Disagios (d'instruments financiers)

Un agio est une majoration de prix et un disagio – le contraire d'un agio – une réduction de prix sur la valeur nominale d'un instrument financier. Agios et disagios sont spécifiquement produits lors de l'émission d'actions, d'obligations et de prêts. Par exemple, un agio est produit lors de l'émission d'une obligation, quand un taux d'intérêt supérieur au rendement moyen habituel d'obligations similaires sur le marché des capitaux est proposé.

Analyse de sensibilité

L'analyse de sensibilité dans la gestion des risques financiers renseigne sur la sensibilité d'un résultat aux modifications des hypothèses (p. ex. taux d'intérêt, cours de change).

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global incluent les produits et charges qui ne sont pas comptabilisés dans les bénéfices ou pertes de la période mais dans les autres composants des capitaux propres. Ils sont constitués pour l'essentiel des écarts de change liés aux conversions des filiales étrangères (comptabilisés dans les écarts de change), des variations de la juste valeur de certains instruments financiers et des réévaluations résultant des régimes de prévoyance à prestations définies (comptabilisées dans les autres réserves). Les autres éléments du résultat global comprennent donc en particulier les produits et charges par nature provisoires qui ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultat et n'entrent donc dans les bénéfices/pertes de la période qu'au moment de leur réalisation, par exemple lors de la cession des instruments financiers concernés. La seule exception concerne les réévaluations résultant des régimes de prévoyance à prestations définies pour lesquelles aucun reclassement ultérieur n'est effectué dans le compte de résultat.

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation sont des produits tirés d'une activité accessoire régulière, c'est-à-dire des produits en relation indirecte avec l'activité principale.

Bénéfices/pertes

Les bénéfices ou pertes de la période sont les résultats déterminés par le compte de résultat qui sont au cœur de l'analyse et de la communication du groupe Migros. Ils incluent tous les produits et charges à l'exception des autres éléments du résultat.

Cash-flow (flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation)

Bénéfice avant impôts sur le résultat, amortissements et pertes de valeur, plus les charges sans incidence sur les liquidités, moins les produits sans incidence sur les liquidités et les variations d'actifs et de passifs opérationnels.

Cost-Income-Ratio

Le ratio charges/produits (Cost-Income-Ratio) est l'indicateur le plus important permettant de mesurer l'efficacité des banques. Pour calculer le ratio charges/produits (Cost-Income-Ratio) d'une banque, on met en relation, pour l'exercice concerné, les charges d'exploitation (charges de personnel plus autres charges d'exploitation) et les produits d'exploitation nets (produits issus des services financiers moins les charges des services financiers).

Dettes financières nettes (activités commerciales et industrielles)

Somme des dettes productives d'intérêts, déduction faite des disponibilités, des créances financières et des titres réalisables à court terme.

EBIT (Earnings before interest and taxes)

Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat.

EBITDA (Earnings before interest, tax, depreciation and amortization)

Résultat avant résultat financier, impôts sur le résultat, amortissements sur immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et immeubles de placement.

Effectif du personnel

Nombre de collaboratrices et collaborateurs employés au jour de référence.

Free cash-flow (activités commerciales et industrielles)

Solde des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et d'investissement. Mesure de la marge de manœuvre dans le domaine du commerce et de l'industrie; plus il est élevé, plus la direction a de marge dans sa politique financière.

Gestion des risques financiers

La gestion des risques financiers comprend toutes les mesures mises en œuvre en liaison avec la surveillance, la mesure, la minimisation et la couverture des risques financiers encourus par le groupe Migros dans le cadre de son activité d'exploitation.

Gestion du capital

La gestion du capital assure une gestion active et ciblée des fonds propres afin de conserver de bonnes notations et des indicateurs solides. En l'occurrence, la gestion du capital s'oriente sur les prescriptions de la législation bancaire en matière de fonds propres dans l'activité Services financiers, et sur les exigences des agences de notation et des banques octroyant les crédits dans le domaine du commerce et de l'industrie.

Investissements

Nouveaux investissements et investissements de remplacement en immobilisations corporelles et incorporelles, et en immeubles de placement.

Juste valeur

Le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les termes de «juste valeur» et de «valeur de marché» sont employés comme synonymes.

Méthode des prestations par année de service

La méthode des prestations par année de service (parfois appelée méthode des unités de crédit projetées) est utilisée dans la détermination de la valeur actualisée des obligations au titre des engagements de pension à prestations définies. Cette méthode considère que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. L'évaluation des unités de droits à prestations est fondée sur des hypothèses actuarielles (augmentations futures des salaires et des pensions, taux d'actualisation, espérances de vie, etc.), à l'aide desquelles sont évalués au mieux les coûts effectifs des avantages postérieurs à l'emploi du personnel.

NOA (Net Operating Assets) (activités commerciales et industrielles)

Indicateur pour l'actif d'exploitation, composé des stocks, des immeubles de placement, des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles, ainsi que des créances et dettes de livraisons et prestations.

Personnes clés

Les personnes clés sont celles qui sont directement ou indirectement responsables de la planification, de la direction et du contrôle des activités du groupe Migros. Parmi les personnes clés du groupe Migros, on trouve les membres de l'administration de la Fédération des coopératives Migros, les directeurs des coopératives et la direction générale de la Fédération des coopératives Migros.

Produits (chiffre d'affaires)

Les produits (chiffre d'affaires) du groupe Migros se composent de produits nets de livraisons et services, d'autres produits d'exploitation, et du produit des services financiers avec des tiers. Les termes de «produits» et de «chiffre d'affaires» sont employés comme synonymes.

Produits des Services financiers

Les produits de l'activité Services financiers se composent d'intérêts et de commissions, ainsi que de bénéfiques (nets) sur instruments financiers de l'activité Services financiers.

Produits nets de livraisons et prestations

Les produits nets des livraisons et services (hors TVA) sont des produits que le groupe Migros réalise dans son activité principale.

Résultat global

Le résultat global comprend tous les éléments des bénéfices/pertes, ainsi que des autres éléments du résultat de la période, et correspond donc à la variation globale des capitaux propres à l'exception des transactions des propriétaires comme le versement des dividendes ou les augmentations de capital.

